



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Financières et
Comptabilité

Spécialité : Finance d'Entreprise

Thème

*L'impact de la crise sanitaire sur la rentabilité de
l'entreprise*

Cas : SARL Briqueterie et Tuilerie IZERKHEF

Réalisé par :

- *SAIT Dahbia*
- *IGHOUBA Hassiba*

Devant le jury composé de :

Président : OUALIKEN Selim, Professeur, UMMTO

Rapporteur : SALMI Samya, MAA, UMMTO

Examineur : SAM Hocine, MCB, UMMTO

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Nous souhaiterons remercier, tout d'abord, le Dieu qui nous a donné la volonté et la patience pour achever ce travail.

Tout travail de recherche n'est jamais l'œuvre d'une seule personne. A cet effet, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance et nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail en l'occurrence nos chers parents qui n'ont jamais cessé de nous encourager.

Nous avons l'honneur et le plaisir de présenter notre profonde gratitude et nos sincères remerciements à notre promotrice Mme. SALMI Samya pour sa précieuse aide, ses orientations et le temps qu'elle nous a accordé pour notre encadrement. Nos sincères remerciements vont aussi aux membres du jury Mr. OUALIKEN Selim et Mr. SAM Hocine qui ont eu l'amabilité d'accepter de consacrer un peu de leur précieux temps pour lire et évaluer ce travail.

Nous tenons à remercier particulièrement, Mr. ARAB Mahdi qui nous a très bien accueilli et accompagné durant la période de notre stage pratique au sein du département finance et comptabilité, et tout le personnel de la SARL BT IZERKHEF pour l'esprit de coopération et la courtoisie dont ils ont fait preuve durant notre stage.

Enfin, à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué moralement ou matériellement à l'aboutissement de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail :

À ma très chère mère

Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma source de force pour affronter les différents obstacles.

À mon très cher père

Tu as toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager.

Que ce travail ma gratitude et mon affection.

À mes très chers frères et ma sœur source de joie et de bonheur

À toutes mes cousines et cousins

À mes précieuses tantes et leurs maris

Une spéciale dédicace à deux personnes qui m'ont toujours soutenu et encouragées dans toutes les circonstances, mes fidèles et meilleures amies

HAMZAOUI Cylia et NADJI Manel.

Et ma binôme HASSIBA.

Merci à tous.

DHAHVYA

Dédicaces

J'ai le grand plaisir de dédier ce modeste travail, A ma très chère mère, qui me donne toujours l'espoir de vivre et qui n'a jamais cessé de prier pour moi. A mon très cher père, pour ses encouragements, son soutien, surtout pour son amour et son sacrifice afin que rien m'entrave le déroulement de mes études.

A mes frères et mes sœurs.

A mon mari FODIL et à ma belle famille

Et tous ceux qui m'ont aidé dans ce modeste travail En fin, je remercie ma chère binôme DAHBIA qui a contribué à la réalisation de ce modeste travail.

HASSIBA

Liste des abréviations

SARL : société à responsabilité limitée

BTI : briqueterie et tuilerie IZERKHEF

FMI : Fonds Monétaires international

CAF : La capacité d'autofinancement

EBE : excédent brut d'exploitation

SIG : Les soldes intermédiaires de gestion

RN : rentabilité nette

CP : capitaux propres

VA : valeur ajoutée

COVID-19 : Coronavirus Disease 2019.

FMI : Fonds Monétaire International.

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique.

PIB : production intérieur brut

CREAD : Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement

ROCE: Return on capital employed

ROA: Return on assets

DCT: dettes court terme

DLMT: dettes long et moyen terme

FR: fonds de roulement

BFR: besoin en fonds de roulement

TN: trésorerie nette



Sommaire



Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 01 : Généralités sur la rentabilité	05
Introduction	05
Section 01 : La notion de la rentabilité.....	06
Section 02 : Les documents comptables outils d’appréciation de rentabilité	17
Conclusion.....	28
Chapitre 02 : la démarche de l’analyse de la rentabilité	29
Introduction	29
Section 01 : La nécessité du retraitement des documents comptables	30
Section 03 : L’appréciation par méthode de ratios	46
Conclusion.....	55
Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l’économie	
Introduction	56
Section 01 : le monde face à la pandémie COVID-19	57
Section 02 : l’impact de la pandémie COVID-19 sur l’économie mondiale	60
Section 03 : Les effets de la pandémie du COVID-19 sur économie Algérienne	64
Conclusion.....	75
Chapitre 04 : Analyse de la rentabilité de la SARL BTI à la lumière de la crise sanitaire COVID-19	
Introduction	76
Section 01 : Présentation de l’entreprise.....	77
Section 02 : Présentation des documents comptables de SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF	83

Section 03 : analyse de la rentabilité de la BTI par méthode des ratios.....	100
Conclusion.....	106
Conclusion générale	107



Introduction Générale



Introduction générale

Une entreprise est d'abord un projet économique qui a pour but de créer une richesse dans un monde en perpétuelle mutations technologiques, économiques et socioculturelles, dans un environnement complexe et incertain où la concurrence est rude, l'entreprise est condamnée plus que jamais à être performante pour assurer sa survie. Si la raison pour laquelle la performance se retrouve au centre des préoccupations des dirigeants.

Le contexte économique global est complexe. En effet, les entreprises ne sont pas un sujet isolé mais une partie prenante dans un environnement changeant qui les façonne et auquel elles doivent s'adapter. Ceci dit, les entreprises se trouvent de plus en plus dans la nécessité de s'évaluer pour ainsi déterminer leur position et leur situation par rapport aux entreprises concurrentes.

L'objectif de toute entreprise est de réaliser des bénéfices, donc de rentabiliser ses capitaux investis pour assurer son développement et rémunérer de capitaux d'une part et d'autres parts, il faut que l'entreprise veille sur détection et la limite des risques qui sont liés étroitement avec son activité économique.

La rentabilité est donc un indicateur de base et de croissance dans toute entreprise. Pour savoir si l'entreprise dégage une rentabilité de ses investissements on peut aussi tenir compte des soldes intermédiaires de gestion (SIG) et aussi de sa capacité d'autofinancement (CAF) ainsi que les différents types de ratios.

Le rôle de l'analyse de rentabilité consiste à fournir les éléments nécessaires afin d'éclairer la santé de l'entreprise et les prises de décision en analysant ses performances économiques financières et commerciales. La mesure de la performance s'effectue à l'aide des indicateurs de rentabilité, dont l'objectif est d'apprécier l'efficacité et l'efficience de l'entreprise dans l'utilisation de ses ressources en lien avec la nature de ses activités et de ses objectifs économiques.

Par ailleurs, la rentabilité est la capacité de l'entreprise à maintenir et à rémunérer les capitaux mis à sa disposition de façon permanente. Une action est jugée rentable lorsque les résultats réalisés sont supérieurs aux moyens, c'est-à-dire s'il y a création d'un surplus monétaire.

Introduction générale

La situation de la crise sanitaire que nous avons connue et que nous connaissons de nouveau a évidemment eu, et a toujours des impacts sur tous les types d'entreprises, même si toutes n'ont pas été ou ne sont pas impactées de la même manière. Avec l'arrêt temporaire de certaines entreprises et le ralentissement des activités pour beaucoup. Certaines entreprises ont vu ou voient leur chiffre d'affaires fluctuer de façon importante.

Le confinement drastique, qui a nécessité la fermeture ou la réduction des activités d'un certain nombre de grandes entreprises et des commerçants ce qui a causé aussi une diminution de consommation car cette fermeture a causé beaucoup de licenciement d'employé, cela a terriblement ralenti l'économie nationale et mondiale.

Dans certains cas, les entreprises qui n'arrivaient pas à s'adapter à l'évolution de leur environnement économiques et de faire face à ses changement devenaient des entreprises en difficultés, ces difficultés ne conduisaient pas automatiquement à l'échec (liées à son exploitation, au financement de ses investissements ou le manque de liquidités), cette situation correspond à ce que traversent les entreprises dans le monde et en Algérie suite à la crise sanitaire du COVID-19 engendrant des perturbations dans l'économie mondiale et algérienne notamment dans la vie des entreprises qui ont été considérablement touchées par l'arrivée de cette pandémie .

Problématique

L'un des principaux objectifs de notre travail est de mesurer l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise. C'est dans cette optique que va se focaliser notre étude portant sur le thème en question au sein d'une entreprise privé à savoir la BRIQUETERIE IZERKHEF où l'information ainsi que la diversité des paramètres de gestion sont disponibles pour l'accomplissement de notre mission à travers lequel nous essayerons de répondre à la problématique suivante :

Au vu de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'ensemble de a l'échelle mondiale et nationale, quel est l'impact de cette crise sanitaire sur la rentabilité de l'entreprise algérienne en l'occurrence la SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF ?

De cette question principale de recherche découlent plusieurs sous questions explicitant notre problématique :

- Quelles sont les instruments utilisés pour analyser la rentabilité de l'entreprise ?
- Quelle est l'impact de cette pandémie (COVID-19) sur l'économie mondiale et nationale ?
- La SARL BRIQUETERIE IZERKHAF est-elle en mesure de rentabiliser ses capitaux investis malgré les freins causés par la pandémie sur son fonctionnement ?

Afin de répondre aux interrogations précédentes, nous adopterons le sujet suivant « L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise : cas SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF ».

L'intérêt de notre étude

Sera pour nous l'occasion de mieux approfondir les connaissances acquises sur le plan théorique et d'appliquer ces connaissances dans la partie pratique, en outre il permet aux responsables de l'entreprise d'assimiler et de comprendre les concepts fondamentaux de l'analyse financière et la démarche de l'analyse de la rentabilité.

Méthodologie de travail

Pour répondre à la problématique, nous avons fait recours à deux techniques de recherche basées sur :

- La recherche documentaire : nous a permis de consulter le fonds documentaire spécialisé (des ouvrages, des documents, des mémoires et des sites internet), pour comprendre les concepts et les différentes étapes à suivre afin de réaliser une analyse de la rentabilité.
- l'enquête de terrain : elle concerne une étude pratique réalisée en sein de la SARL BTI, afin de recueillir des données, des analyser et d'interpréter les résultats.

Structure

Pour pouvoir mener à bien notre travail, nous avons structuré celui-ci en quatre chapitres :

Le premier chapitre sera consacré à la généralité sur la rentabilité en premier lieu nous définirons la rentabilité et nous présenterons également les typologies de la rentabilité, en

Introduction générale

second lieu nous présenterons les documents comptable utilisé comme outils pour l'analyse de rentabilité.

Le deuxième chapitre se portera sur la démarche de l'analyse de rentabilité ou on retrouvera la phase qui consiste aux retraitements des documents comptables et ensuite à la présentation des différents types de ratios.

Le troisième chapitre sera consacré su l'impact de la pandémie (COVID-19) sur l'activité économique ou nous présenterons d'abord l'évolution épidémiologique du virus (COVID-19).

Le quatrième chapitre sera consacré à l'analyse de la rentabilité au sein de l'entreprise SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF, une première partie sera consacrée à la présentation de cette entreprise et la deuxième partie à l'analyse de la rentabilité de cette dernière sur une durée de deux années.

Chapitre 1



Généralités sur la rentabilité



Introduction

Il nous semble utile de présenter dans ce premier chapitre les éléments de base qui doivent nous permettre d'élaborer un travail conséquent.

Ce chapitre occupe une place importante dans la mesure où elle nous permettra d'avoir une compréhension globale et synthétique des fondements de l'analyse de rentabilité et d'adopter une démarche méthodologique qui permettra une mise en œuvre pertinente de l'analyse de la rentabilité.

L'objectif de toute entreprise est de réaliser des bénéfices, donc de rentabiliser ses capitaux investis pour assurer son développement et rémunérer de capitaux d'une part et d'autres parts, il faut que l'entreprise veille sur détection et la limite des risques qui sont liés étroitement avec son activité économique.

Donc la rentabilité joue un rôle très important pour la survie de l'entreprise, c'est un indicateur qui permet de mesurer l'efficacité de l'entreprise dans le cadre de son activité. L'analyste financier doit soigneusement évaluer la rentabilité de l'entité à l'aide des différents indicateurs d'appréciation et qui permettent au financier de faire le point sur la rentabilité de l'entreprise.

Dans ce premier chapitre nous présenterons la notion de la rentabilité. Pour cela nous commencerons par la définition de la rentabilité, en deuxième lieu le rôle de la rentabilité, ainsi que les différents types de rentabilité.

Section 01 : La notion de la rentabilité

L'objectif primordial de toutes entreprises quel que soit la nature de son activité, est la réalisation des bénéfices, donc de rentabiliser ces capitaux investis. La liaison entre la rentabilité et la croissance est étroite, ainsi une entreprise non rentable d'une façon permanente risque de disparaître.

1. Définition de la rentabilité

«Selon Armand Dayan généralement la notion de la rentabilité est liée à celle de profit. Elle représente l'aptitude d'une entreprise de dégager un résultat compte tenu d'un investissement. »¹

«La rentabilité générale d'une entreprise est le résultat engendré par son exploitation rapporté aux moyens mis en œuvre pour l'obtenir. Il s'agit donc d'une notion étroitement liée à l'effort fourni par l'entreprise.»²

«Selon CHIHA la rentabilité est la capacité de l'entreprise à maintenir et à rémunérer les capitaux mis à sa disposition de façon permanente. Toute action économique a pour objectif d'obtenir des résultats à partir des moyens mis en œuvre par l'entreprise. Une action est jugée rentable lorsque les résultats réalisés sont supérieurs aux moyens, c'est-à-dire s'il y a création d'un surplus monétaire.»³

Étudier la rentabilité d'une entreprise, c'est apprécier le résultat dégagé à chacun des niveaux reconnus comme significatif. Il est ainsi possible de porter un jugement sur l'efficacité de la gestion courante par les dirigeants de l'entreprise et de prévoir le montant des capitaux propres aux quels la société pourra avoir recours, pour son fonctionnement et son développement.

Elle se traduit aussi par le rapport entre le revenu obtenu ou qui est prévu et les ressources employées pour l'obtenir. Elle est aussi mesurée par l'analyse de ses performances économiques et financières et aussi commerciales. La mesure de la performance s'effectue à l'aide des indicateurs de la rentabilité, l'objectif de ces derniers est d'apprécier l'efficacité et l'efficience de l'entreprise dans l'utilisation de ses ressources en lien avec la nature de ses activités et de ses objectifs économiques.

¹Armand Dayan : « Manuel de gestion/volume 2 », 2ème édition. P 111

² Farouk BOUYACOUB : « L'entreprise et le financement bancaire », éd, CASBAH, Algérie, 2003, p 209.

³ K.CHIHA : « Finance d'entreprise », éd Dar Houma, p 41.

La rentabilité est donc un revenu. C'est un indicateur de l'efficacité de l'action de l'entreprise. Chercher la rentabilité d'une opération, d'une activité, d'une entreprise, c'est toujours ramener le profit ou la satisfaction que l'on tire de cette activité à l'effort que l'on a dû consentir pour la mettre en œuvre.

Ces définitions font références à deux notions à savoir :

- L'efficacité c'est la capacité de l'entreprise à atteindre ces objectifs ;
- L'efficience c'est la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs tout en minimisant ses ressources.

En gestion, la mesure de l'efficacité et de l'efficience d'une entreprise s'effectue à l'aide d'indicateurs de rentabilité.

1.1. L'efficacité

«On peut définir l'efficacité comme le rapport entre les résultats atteints par un système et les objectifs visés. De ce fait plus les résultats seront proches des objectifs plus le système sera efficace.»⁴

L'efficacité est la capacité d'une entreprise à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée quel que soit le niveau des coûts engagés ou les ressources utilisées. Donc, la mesure de l'efficacité d'une entreprise n'est que sa façon d'atteindre ses objectifs.

1.2. L'efficience

L'efficience est l'aptitude pour l'entreprise d'atteindre ses objectifs tout en optimisant ses ressources consacrées.

L'efficience exprime le rapport entre les résultats atteints et les moyens engagés pour les atteindre. En d'autres termes, l'efficience s'intéresse à la quantité des facteurs utilisés pour atteindre les objectifs (nombre d'heure machines, coût des consommations intermédiaires rentrant dans la production,...etc.)⁵

⁴ De Boisonelle, M, H. Dictionnaire de gestion, édition ECONOMICA, Paris, 1998, P138-139

⁵ Idem. P139

2. Les types de rentabilité

2.1. La rentabilité économique

«La rentabilité économique ou d'exploitation rapporte le capital économique aux flux de résultat générés par l'exploitation. Deux mesures de solde sont concevables, l'excédent brut d'exploitation ou le résultat d'exploitation».⁶

«La rentabilité économique qui permet d'apprécier si une opération (par exemple un investissement réalisé par l'entreprise) dégagera un cout pour l'entreprise ou au contraire permettra de réaliser un excédent».⁷

La rentabilité économique mesure la rentabilité des capitaux engagés, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices à partir des capitaux investis. Cet indicateur intéresse en particulier les dirigeants de l'entreprise pour évaluer et comparer la performance de l'activité de l'entreprise. Afin de tenir compte que de l'activité « normale » de l'entreprise, le résultat d'exploitation est retenu (les éléments financiers et exceptionnels sont donc exclus). Les capitaux investis correspondent à la valeur des immobilisations brutes + la valeur du besoin en fond de roulement d'exploitation. L'actif économique est un terme équivalent aux capitaux investis.

2.1.1. Amélioration de la rentabilité économique

Pour améliorer la rentabilité économique, l'entreprise peut :

- Augmenter le résultat d'exploitation en augmentant les ventes et en diminuant les charges ;
- Diminuer les capitaux investis :
 - En diminuant le besoins en fond de roulement d'exploitation (augmenter les délais de règlement des fournisseurs, diminuer les stocks et les délais de règlement des clients) ;
 - En diminuant les immobilisations brutes, mais sans réduire la production. Cela impose une utilisation plus efficace des immobilisations.

⁶ Hubert DE LA BRUSLERIE. «Analyse financière» 5^e éd. Ed DUNOD. Paris .p 202.

⁷ Pierre RAMAGE. Analyse et diagnostic financière. Ed d'organisation. p 145

2.1.2. Les limites de la rentabilité économique

- Le mode de calcul de la rentabilité économique présente deux limites qui nécessitent une certaine prudence dans l'appréciation des chiffres d'affaires :
- Le bilan de la fin d'exercice ne fournit pas toujours une représentation correcte du montant moyen des capitaux investis dans l'exploitation tout au long de l'année. C'est particulièrement vrai pour les entreprises dont l'activité est saisonnière, dans lesquelles le besoin en fonds de roulement peut varier de simple au double, voir au simple au triple en cours d'exercice.
- La valeur du ratio est fortement influencée par les cycles d'investissement de l'entreprise. Une entreprise qui sort d'une période d'investissement massif sera pénalisée par le montant de l'actif immobilisé au sein duquel la part des amortissements sera, par la force des choses, réduite. Cela montre la nécessité d'analyser le ratio de la rentabilité économique sur de longues périodes. Pour atténuer l'effet des cycles d'investissement, certains praticiens proposent de s'appuyer sur une valeur moyenne de l'actif immobilisé en retenant au dénominateur de la moitié des immobilisations brutes.

2.2. La rentabilité financière

Selon PIGET.P (1998), «la rentabilité financière est un indicateur de la capacité de l'entreprise à rémunérer les actionnaires sous forme de dividendes, soit sous forme d'une affectation aux réserves, augmentant ainsi la valeur intrinsèque des actifs qu'elle détient»⁸

La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres d'une entreprise. Cela permet de savoir si l'entreprise arrive à générer de la rentabilité avec ses fonds propres. Pour cela, la rentabilité financière compare le résultat d'exploitation (après impôts) avec les capitaux propres de l'entreprise.

Intéresse particulièrement les actionnaires il leur a pour but de savoir si l'argent qu'ils prêtent à l'entreprise arrive à générer de la rentabilité. Et les dirigeants ont intérêt à améliorer la rentabilité financière car ils sont élus par les actionnaires.

Or, de même que la rentabilité économique s'apprécie en rapportant le résultat d'exploitation au capital investi, il paraît logique de mettre en relation :

⁸ PIGET, P. «Gestion Financière de L'entreprise ». Ed ECONOMICA. Paris .1998.

- d'un côté, les frais financiers et la dette financière pour mesurer le cout de la dette.
- d'autre part, le résultat net courant et les capitaux propres pour mesurer la rentabilité du capital investi par les actionnaires.

2.2.1. Amélioration de la rentabilité financière

Pour améliorer la rentabilité financière, l'entreprise peut :

- améliorer le résultat de l'entreprise en augmentant les ventes et en réduisant les charges
- diminuer les capitaux propres en faisant appel à des emprunts plutôt qu'à des augmentations de capital pour financer ses investissements.

2.2.2. Les limites de la rentabilité financière

La rentabilité financière comme la rentabilité économique présente certaines limites :

- La rentabilité financière se calcul à partir des données comptable. Ce principe affecte les résultats obtenus de deux manières. Premièrement, sont prises en considération les valeurs des dettes et des fonds propres en fin d'exercice. Si des opérations d'endettement ou d'augmentation de capital surviennent en milieu d'année, les capitaux mis à disposition ne peuvent pas être pleinement assimilables aux capitaux utilisés tout au long de l'année,
- Certaines données du bilan comptable doivent être corrigées (cas de fonds propres) ou complétées (inclusion du crédit-bail dans les dettes financières).

2.3. La rentabilité commerciale

La rentabilité commerciale définie par rapport au chiffre d'affaires qui mesure la part des profits pour chaque vente réalisée c'est-à-dire qu'elle traduit la capacité des managers à générer le profit à partir des ventes de l'entreprise.

Permet de juger si l'entreprise est rentable dans son secteur d'activité. Plus la rentabilité commerciale est importante, plus la marge brut de l'entreprise sur la vente des ses produits/services est forte. Et donne aussi une estimation de l'impact d'une baisse de chiffre d'affaires de l'entreprise sur son résultat net.

Permet de déterminer ce que rapporte à l'entreprise la stricte opération achat/vente de marchandise - calculé pour les entreprises commerciales ou mixtes afin de déterminer ce que rapporte à l'entreprise la stricte opération achat/vente de marchandise exprime la marge brute de l'entreprise avant charges financières et dotations aux amortissements. - permet de déterminer, pour chaque dinar de vente, ce qui reste à l'entreprise pour renouveler les investissements et payer les charges financières. Exprime la marge prélevée par l'entreprise après déduction de toutes les charges - permet de déterminer, pour chaque dinar de vente, ce qui reste à l'entreprise une fois toutes les charges déduites

2.4. L'effet de levier financier

2.4.1. Définition

L'effet de levier constate l'accroissement de la rentabilité financière qu'entraîne une augmentation de l'endettement, a un taux inférieur au taux de rentabilité économique.⁹

L'effet de levier est l'effet multiplicateur de l'endettement sur la rentabilité économique. C'est donc la traduction de la sensibilité du résultat net à l'évolution de l'endettement. Il établit, alors une relation entre la rentabilité financière et la rentabilité économique.¹⁰

Cela signifie que l'effet de levier sert à déterminer les conséquences de l'apport des capitaux externes par rapport aux capitaux propres de l'entreprise le montant résultant détermine la capacité d'endettement de l'entreprise sans mettre en risque ses capitaux propres. Il doit être déterminé et présenter aux associés et aux investisseurs potentiels avant tout investissement, et recalculer après un cycle d'exploitation donné, afin de déterminer si le projet est rentable. Lorsque le levier est positif, l'investissement est rentable. S'il est négatif, il y a perte de capitaux.

L'effet de levier concerne donc le niveau de l'évolution du résultat net par rapport à la variation du taux d'endettement. En effet, plus une entreprise emprunte pour investir, plus sa dette financière (mesurée par l'intérêt qu'elle supporte) est importante.

⁹ G. MELYON Gestion financière 4 Ed. P 178

¹⁰ P. RAMAGE. Analyse et diagnostic financière. Ed d'organisation. P 146

«L'analyse de l'effet de levier montre la relation qui existe entre la rentabilité économique et la rentabilité financière.» On appelle effet de levier l'incidence de l'endettement de l'entreprise sur la rentabilité de ses capitaux ». ¹¹

La rentabilité financière dépend :

- De la rentabilité économique de l'entreprise ;
- De l'incidence de l'endettement sur le résultat ;
- Du poids des capitaux propres par rapport au passif total.

Moins les capitaux propres élevés par rapport au total passif, meilleure est la rentabilité financière.

2.4.2. Formulation

L'incidence de l'endettement sur le taux de rentabilité des capitaux propres représentent l'effet de levier. L'effet de levier qui résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux propres et la rentabilité économique.

La formule générale de l'effet de levier est la suivante :

$$\text{effet de levier} = RF = (1 - \theta)RE + \left[(1 - \theta) \frac{D}{CP} * (RE - t) \right]$$

Soit :

RF : rentabilité des capitaux propres ou la rentabilité financière avant IS

θ : taux d'impôt sur les bénéfices

RE : rentabilité économique avant IS

D : dettes financières

CP : capitaux propres

T : taux moyen des dettes financières

¹¹ LEGROS G. mini manuel de finance d'entreprise. Dunod. Paris. P 61

Cette formule permet dans l'analyse de l'évolution de la rentabilité du fonds propres de faire la part entre :

- l'effet de la rentabilité des capitaux engagés ;
- les conséquences de l'usage de la dette ;
- l'impact de la fiscalité.

L'effet de levier correspond à l'écart entre le taux de rentabilité économique et le taux d'intérêt de la dette financière. Trois cas peuvent se présenter :

- 1er cas : $(RE - i) > 0$, l'entreprise présente un **effet de levier positif** : plus elle est endettée, plus elle est rentable financièrement pour ses actionnaires ;
- 2ème cas : $(RE - i) < 0$, l'entreprise présente un **effet de levier négatif** ou « effet de massue » : plus elle est endettée, moins elle est rentable pour ses actionnaires ;
- 3ème cas : $(RE - i) = 0$, l'entreprise **ne présente aucun effet de levier positif ou négatif** la rentabilité financière est indépendante de sa structure financière

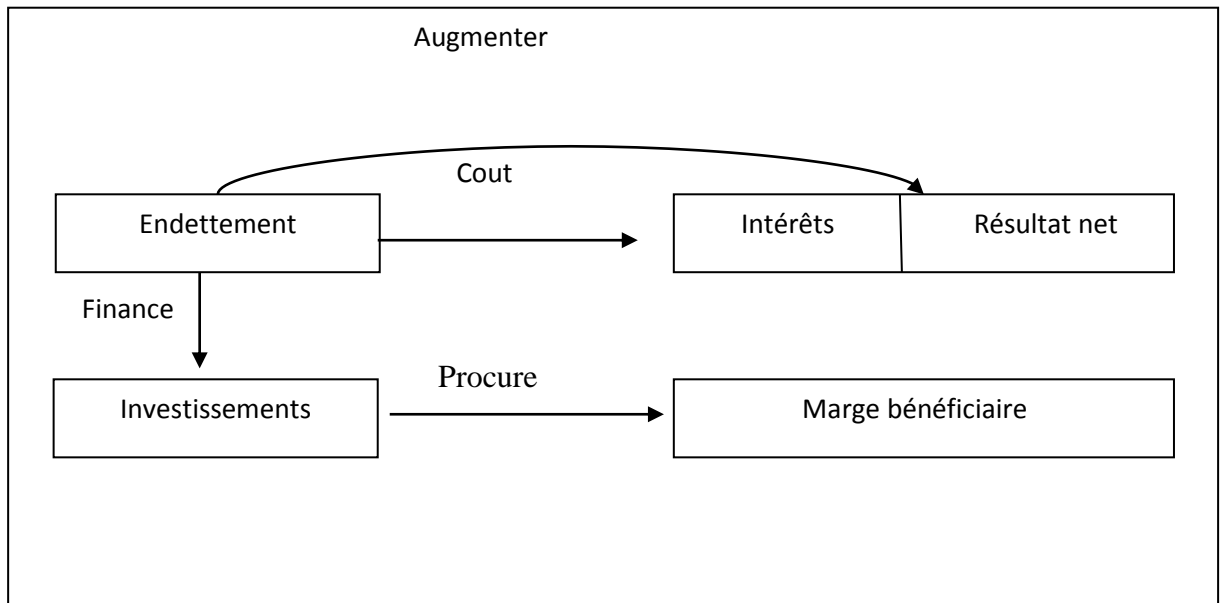
2.4.3. Le mécanisme de l'effet de levier

Théoriquement l'effet de levier mesure l'aptitude de l'entreprise à s'endetté dont la formule est comme suit :

$$\text{Capitaux propres} - \text{Dettes financières}$$

Le mécanisme de l'effet de levier peut être présenté par le schéma suivant :

Figure n°1 : Le mécanisme de l'effet de levier



Source : Gérard MEYLON, « gestion financière 4^e édition » page 178.

2.4.4. Le principe de l'effet de levier

Les ratios de la rentabilité économique et financière se situent à des niveaux différents du compte de résultat, selon que l'objectif est d'appréhender la rentabilité découlant de l'exploitation de l'actif économique ou de mesurer le rendement des fonds propres comptables investis par les actionnaires. L'analyse de la rentabilité financière montre le rôle essentiel de l'effet de levier financier lié à l'endettement qui a une contrepartie sous forme de risque. L'augmentation de la rentabilité expose tant l'entreprise en cas de retournement de la conjoncture. A cet effet, l'arbitrage risque-rentabilité s'est présenté au cœur des choix de l'endettement de l'entreprise.

Pour cela :

- L'effet de levier explique comment il est possible de réaliser des capitaux propres (la rentabilité financière) qui est supérieure à la rentabilité de l'ensemble des fonds investis, ... lorsque l'effet de levier est positif ;
- Le concept d'effet de levier résulte de la possibilité de répartir le financement des emplois des entreprises ;

- L'effet de levier traduit le fait que la rentabilité des capitaux propres n'est pas égale à la rentabilité économique de l'entreprise en raison de l'endettement contracté par celle-ci.

2.4.5. L'objectif de l'effet de levier

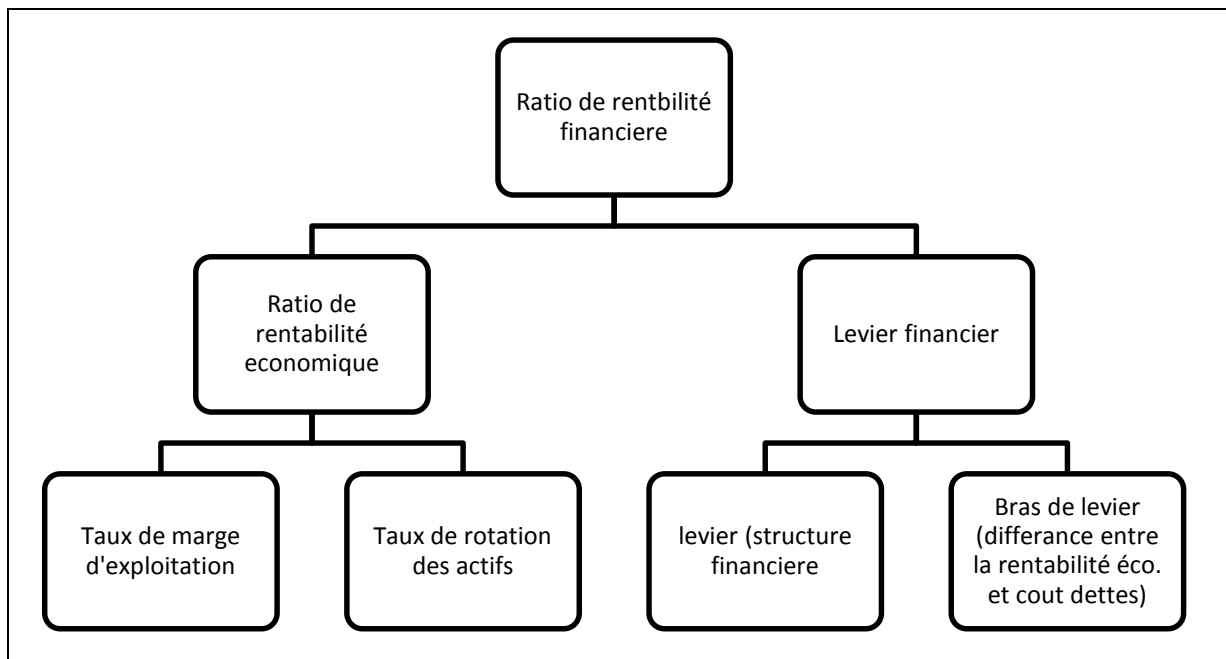
- Il permet de connaître l'origine d'une bonne rentabilité des capitaux propres qui provient de la rentabilité de l'actif économique et/ou de la pure construction financière qu'est l'effet de levier.
- Le levier financier est l'instrument qui permet de connaître l'opportunité de s'endetter ou pas, le moyen qui permet quand est-ce faut-il stopper l'endettement.
- Permet de savoir l'impact de l'endettement sur la rentabilité des capitaux propres.

2.4.6. Les limites de l'effet de levier

Une première interrogation que suggère l'analyse de l'effet de levier est de savoir s'il est applicable en cas d'endettement financier négatif, c'est-à-dire au cas où les placements financiers sont supérieurs aux dettes.

Il faut aussi souligner la limite de calcul de l'effet de levier qui fait référence à des taux de rentabilité comptable. La première raison est technique les données issues du bilan établi à la clôture de l'exercice ne sont pas forcément représentatif des encours moyens tout au long de l'exercice ; la second raison, souligné par G. Chaneaux et P. VERNIMMEN est que la formule de l'effet de levier est une tautologie comptable lorsqu'elle est appliquée à des données comptables.

Figure n°2 : La relation entre les trois formes de rentabilité (d'exploitation, économique, financière)



Source : Armand Dayan, Op.cit, P.115.

3. Le seuil de rentabilité

3.1. Le seuil de rentabilité

Le seuil de rentabilité correspond au chiffre d'affaires pour lequel une entreprise ne réalise ni une perte ni un bénéfice, c'est-à-dire c'est le niveau d'activité à partir duquel l'entreprise devient rentable, son résultat égal à zéro (le total des charges = le total des produits). Cet indicateur sert à connaître le chiffre d'affaires minimum à produire pour ne pas être en déficit.

Le calcul du seuil de rentabilité est une étape importante pour un créateur d'entreprise qu'il suivra via l'analyse de son compte de résultat, cela lui permet de visualiser à partir de quel montant de chiffre d'affaires l'entreprise couvrira l'ensemble de ses charges et deviendra rentable et sert donc comme un objectif minimal à réaliser.

« **Définition :** On ne peut pas parler de rentabilité sans aborder également la notion du seuil de rentabilité. En effet, Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires ou le niveau d'activité que l'entreprise doit atteindre pour couvrir l'intégralité de ses charges (variables et fixes) et pour lequel elle ne dégage ni bénéfice, ni perte.

Ou encore : le seuil de rentabilité est le niveau de chiffre d'affaires pour lequel la marge sur coût variable finance exactement le montant des charges fixes. La comparaison du chiffre d'affaires réalisé avec le seuil de rentabilité permet de déterminer la nature du résultat :

CA= seuil de rentabilité= résultat nul

CA> seuil de rentabilité=bénéfice

CA <seuil de rentabilité= perte

Plus le chiffre d'affaires est proche du seuil de rentabilité, plus le résultat est faible et inversement. »¹²

« Le seuil de rentabilité permet :

- De calculer le montant du chiffre d'affaires à partir duquel l'activité est rentable.
- De déterminer à quelle date de l'année l'activité devient rentable.
- D'apprécier la sécurité dont dispose l'entreprise si la conjoncture devient défavorable.
- D'analyser l'incidence de l'évolution du comportement des charges sur la rentabilité de l'exploitation.
- D'établir rapidement des résultats prévisionnels.
- De mesurer le risque d'exploitation.

Un des objectifs majeurs de toute entreprise est de dépasser son seuil de rentabilité. »¹³

3.1.1. Le calcul du seuil de rentabilité

Le calcul du seuil de rentabilité se fait à partir des données de la comptabilité, pour cela il est aussi nécessaire de déterminer le montant des charges fixes et des charges variables.

Les charges fixes représentent les charges qui restent stables malgré le niveau d'activité de l'entreprise à savoir le loyer, les impôts, les charges financières... Les charges variables qui varient à l'évolution de l'activité de l'entreprise comme le coût de matière première, achat des marchandises...

¹² Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « L'analyse financière ». Lextenso 18e Edition 2014-2015.P89

¹³ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « Analyse financière ». Lextenso 12e Edition 2015-2016.P70

Calcul de la marge des couts variables :

$$MCV = \frac{CA}{CV}$$

Calcul du taux de marge sur couts variables (TMCV)

$$TMCV = \frac{MCV}{CA}$$

Calcul du seuil de rentabilité :

$$SR = \frac{CF}{TMCV}$$

3.2. Le point mort

Le point mort indique le moment ou les résultats obtenus par l'entreprise couvrent ses charges. Le point mort correspond au temps qu'il faut pour atteindre le seuil de rentabilité, il se calcul a partir du seuil de rentabilité.

Calculer le point mort permet de déterminer :

- Les objectifs commerciaux à atteindre afin de couvrir les charges fixes.
- L'impact des charges fixes sur la rentabilité de l'entreprise.
- Le moment ou l'entreprise est capable de se lancer sur un nouveau marché afin d'augmenter son chiffre d'affaires.
- Les conséquences des changements de la structure de l'entreprise afin d'être plus rentable et atteindre de nouveaux objectifs.

Mode de calcul du point mort en nombre de jours (PM)

$$PM = \frac{SR}{(CA \text{ annuel})/360}$$

3.3. Marge de sécurité

Lorsque le chiffre d'affaires est supérieur au seuil de rentabilité, l'entreprise peut calculer l'activité rentable encore appelée marge de sécurité :

$$\text{Marge de sécurité} = \text{chiffre d'affaires} - \text{seuil de rentabilité}$$

On peut calculer aussi l'indice de sécurité qui mesure la marge de sécurité en pourcentage du chiffre d'affaires. Il indique la baisse de chiffre d'affaires que l'entreprise peut supporter avant d'être en perte.

$$\text{Indice de sécurité} = \frac{\text{marge de sécurité}}{\text{chiffre d'affaires}} \times 100$$

Section 02 : Les documents comptables outils d'appréciation de rentabilité

La rentabilité est une notion fondamentale dans tout investissement, car elle exprime la capacité d'une entreprise à générer un revenu à partir des ressources employées. Elle joue un rôle important dans le développement de l'entreprise, être rentable est une nécessité pour celle-ci. Afin de mesurer la rentabilité de toute entreprise l'analyste procède à l'utilisation de diverses méthodes.

1. Le bilan comptable

Le bilan comptable est un document de synthèse qui fournit l'image de la situation financière de l'entreprise à une date déterminée, dans lequel sont regroupés : l'ensemble des ressources dont dispose l'entreprise qui sont inscrites au passif du bilan et l'ensemble des emplois qu'elle fait qui sont inscrites à l'actif du bilan.

1.1. Définition du bilan comptable

« C'est la photographie de la situation patrimoniale de l'entreprise à la fin de l'exercice considéré comme tout constat patrimonial, il comporte deux parties l'actif et le passif. L'actif c'est ce que possède l'entreprise, le passif ce qu'elle doit. Le principe comptable (qui permet les vérifications) est qu'actif et passif soient équilibrés. »¹⁴

« L'article 112-2 du PCG définit le bilan comme un tableau qui décrit séparément les éléments actifs et passifs de l'entité et fait apparaître de façon distincte les capitaux propres et, le cas échéant, les autres fonds propres. Les éléments de l'actif et du passif sont évalués séparément.

Les éléments actifs sont les éléments identifiables du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entreprise (biens, créances).

¹⁴ MAILLARD Didier, « les outils de l'analyse économique et financière ». Bréal édition, Paris, 1992, p28.

Les éléments passifs représentent les éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise (dettes ou passif externe).

Les capitaux propres mesurent la valeur nette du patrimoine :

$$\begin{aligned} & \text{élément d'actif} - \text{élément du passif} \\ & = \text{capitaux propres} \end{aligned}$$

Cette définition correspond à l'approche patrimoniale du bilan de l'entreprise. L'analyse financière préfère définir le bilan selon une optique fonctionnelle.

Le bilan représente alors la situation financière de l'entreprise à une date donnée. Il récapitule :

L'ensemble des ressources de l'entreprise, l'origine des fonds ou encore les moyens de financement (capitaux propres, dettes) ;

L'ensemble des emplois, l'utilisation des fonds ou encore les besoins de financement (investissements, biens et créances du cycle d'exploitation).

À tout besoin de financement correspond un moyen de financement donc :

$$\text{Total actif} = \text{Total passif}$$

Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif. »¹⁵

1.2. Composition du bilan comptable

Il se compose sous forme d'un tableau composé de partie

- La partie gauche appelée « ACTIF »
- La partie droite appelée « PASSIF »

1.2.1. L'actif

Il comporte l'ensemble des biens matériels et immatériels nécessaire à l'exploitation de l'entreprise. L'actif représente donc tous les éléments du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur économique positive, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènement passé et dont elle attend des avantages économiques futurs.

¹⁵ Beatrice et Francis GRANDGUILLOT. « Analyse financière ». Lextenso 12e Edition 2015-2016.P81

Les éléments composants l'actif du bilan sont classés par ordre de liquidité croissante : ils se décomposent de deux rubriques principales

1.2.1.1. L'actif immobilisé

C'est l'ensemble des biens qui ont vocation à perdurer durablement dans l'entreprise. C'est-à-dire l'ensemble des biens que possède l'entreprise sur une période dépassant une année, ils sont destinés à servir de façon durable l'activité de l'entreprise.

➤ **les immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles se composent de tous les biens matériels ou tangibles détenus par l'entreprise, qui sont détenus pour être utilisés dans l'exploitation de l'entreprise et le bon fonctionnement de l'entité et dont la durée est censée se prolonger au-delà d'un exercice. Elles comprennent : les terrains y compris leurs agencements, les équipements de production et les autres immobilisations corporelles comme les agencements, les matériels de bureau et de transport, le mobilier et le matériel informatique. La plupart de ces éléments sont amortissables.

➤ **Les immobilisations incorporelles**

Ce sont des actifs non monétaires sans substance physique, il s'agit par exemple des : brevets, licences, marques, procédés, droit et valeurs similaires, le fond commercial, les avances et acomptes sur immobilisations incorporelles.

➤ **Les immobilisations financières**

Elles représentent des créances ou des titres assimilés à des actifs de production indispensables.

Les immobilisations financières sont composées principalement des titres de participation, titre immobilisé, autres titres immobilisés et prêts et créances. Elle constitue des participations, c'est-à-dire des droits détenus sur d'autres entreprises et leurs possessions durables sont estimés utiles à l'activité de l'entreprise.

1.2.1.2. Actif circulant

L'actif circulant regroupe l'ensemble des éléments de l'actif qu'une entreprise utilise dans son cycle d'exploitation habituellement moins de 12 mois. Elle se compose de : stocks,

créances rattachées à l'exploitation ou hors cycle, les liquidités et les valeurs qui leur sont assimilées, c'est-à-dire des liquidités qui sont classés par ordre croissant, du moins liquide au plus liquide.

➤ **Les stocks**

C'est les produits stockables qui sont détenues par l'entreprise des matières et autres approvisionnements en cours de production, productions intermédiaires et finis, marchandises revendues en état.

➤ **Les créances**

On distingue ;

Les créances clients et comptes rattachées qui représentent des sommes d'argents dus par les clients : poste qui comprend les effets de commerce en portefeuille, les clients douteux, les factures qui restent à établir.

Les autres créances : Avances et acomptes au personnel, créances sur le trésor (TVA déductible), créances sur les associés.

➤ **Les disponibilités**

Sont inclus à encaisser, effets à l'encaissement ou à l'exempte, coupons échus, disponibilités en banque aux chèques postaux, chez les agents de charge et autres organismes financiers et le fonds de caisse.

1.2.2. Passif

Représente essentiellement toutes les dettes de l'entreprise mais également ses capitaux propres. Dans ce sens le passif du bilan met en évidence les dettes qu'elle possède auprès des tiers mais également des actionnaires. Autrement dit, ce sont les ressources qui ont permis à l'entreprise de se procurer les éléments de l'actif.

1.2.2.1. Les capitaux propres

Ce sont les ressources financières que possède l'entreprise (hors dette). Une entreprise investit et génère ses propres capitaux pour son fonctionnement mais aussi pour rémunérer ses

actionnaires. Les capitaux propres constituent une ressource stable pour l'entreprise (l'autre ressource étant l'endettement).

➤ **Capital social**

Il se constitue des apports en nature ou en numéraire mis à la disposition de l'entreprise par les associés lors de la création ou par augmentation de capital.

➤ **Réserves de l'entreprise**

Représentent une partie des bénéfices non distribués qui sont à la disposition de l'entreprise ou au créateur.

Le compte réserve est constitué de quatre grande catégorie :

➤ **Réserves légales**

La loi oblige chaque entreprise à former une réserve légale d'un montant de 5% du bénéfice qui ne doit pas dépasser 10% de son capital social, elle doit être constatée chaque année jusqu'à atteindre le montant requis. Elle est incorporée au capital mais ne fait pas l'objet de distribution, c'est une garantie à l'égard des tiers.

➤ **Réserves statutaires**

C'est les associés qui décident des clauses de constitution dans les statuts de la société, à chaque fois que les modalités sont réunies, la société est tenue de la constater.

➤ **Réserves réglementés**

Il s'agit notamment de réserves correspondant à des plus-values nettes à long terme pour bénéficier d'un taux d'imposition réduit et de réserves consécutives à l'octroi de subventions d'investissement, selon les stipulations du contrat accordant celles-ci.

➤ **Autres réserves**

Elles sont constituées lors de l'assemblée générale des actionnaires. Leur solde représente le reste du bénéfice non affecté en attente que les actionnaires décident de son sort.

➤ **Résultat net**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges de l'exercice. Le résultat pourra être un bénéfice ou une perte. Le bénéfice de la société sur l'exercice qui vient augmenter la possibilité de financement propre de l'entreprise ou les pertes de l'entreprise qui, à l'inverse, réduisent la capacité de financement propre de l'entreprise

Si le résultat net est positif cela signifie que l'entreprise a dégagé un bénéfice qu'elle peut distribuer aux actionnaires ou le garder en réserve.

Si le résultat net est négatif cela veut dire que l'entreprise a dégagé un déficit qui impact négativement la valeur de l'entreprise.

1.2.2.2. Passifs non courants

Le passif non courant ou appel é passif à long terme est lié aux emprunts et provisions, ce sont généralement des passifs dont le délai de recouvrement s'étale sur plusieurs années.

Le passif non courant (souvent appelé le passif à long terme) regroupe l'ensemble des sommes à payer au cours des prochaines années.

➤ **Les dettes financières**

Il s'agit des dettes conclues avec des prêteurs dans une optique de long terme même si, avec le temps, une fraction de ces ressources va être amortie. L'objectif de l'entreprise est de disposer d'une ressource durable. Elles se répartissent en trois rubriques : les emprunts obligataires ; les emprunts auprès des établissements de crédits et les emprunts et dettes financières divers.

➤ **Les provisions**

Ce sont des sommes qui ont fait l'objet de charges mais qui n'ont jamais été dépensées. En effet, l'entreprise met toujours de côté une part du bénéfice réalisé en vue de faire face ultérieurement à des non prévus. Ces provisions peuvent être dues à une dépréciation d'un élément d'actif, à un risque et charge ou, à une réglementation possédant une finalité fiscale.

1.2.2.3. Passif courant

Le passif courant (aussi appelé «passif à court terme») inclut les dettes qu'une entreprise doit payer dans un cycle d'exploitation courant, habituellement moins de 12 mois (par opposition au passif à long terme, payable pendant une période supérieure à 12 mois).

➤ Dettes fournisseurs

Le poste dette fournisseur est généralement l'un des plus importants comptes du passif à court terme, il représente toutes les factures impayées des fournisseurs.

➤ Autres dettes

Ce poste correspond aux dettes fiscales, sociales ainsi qu'aux dettes que l'entreprise doit à ces clients du fait d'avoir, de rabais, ristourne et remise. Le délai de recouvrement de ces dettes ne doit pas excéder les 12 mois.

2. Le compte de résultat

En effet, l'analyse du compte de résultat permet de mesurer le bénéfice dégagé par l'entreprise du fait de son activité ou bien le contraire une perte d'où il est important de maîtriser le jargon qui régit ce compte de résultat.

2.1. Définition du compte de résultat

«Le compte de résultat représente l'ensemble des flux de produits et de charge imputables à la période de temps déterminée par l'exercice comptable. Il est organisé en distinguant les produits et charges d'exploitation, financières et exceptionnels qui mettent en évidence chacun un résultat d'exploitation, un résultat financier et un résultat exceptionnel. À l'intérieur de ces trois rubriques, les charges sont présentées, par nature. Le résultat net de l'exercice, bénéfice ou perte, est le solde final du compte de résultat.»¹⁶

Le compte de résultat est un document comptable présentant l'ensemble des produits et charges d'une société durant un exercice comptable. Il a pour vocation d'informer sur les performances réalisées par l'entreprise. En se focalisant sur ses variations de patrimoine, il permet de dégager son résultat net (bénéfice ou déficit). Le compte de résultat revêt un caractère important pour deux types de public. D'une part, il permet à l'administration fiscale

¹⁶Hubert DE LA BRUSLERIE. «Analyse financière».5^e édition. P 128

de prendre connaissance du bénéfice réalisé par l'entreprise. D'autre part, il permet à des investisseurs potentiels d'en connaître les performances et la rentabilité de l'entreprise.

2.2. La structure du compte de résultat¹⁷

Selon Béatrice Rocher-meunier le compte de résultat comprend d'abord les produits (les recettes.), puis les charges (les dépenses d'exploitation.), et enfin le résultat (bénéfice ou perte).

2.2.1. Les opérations d'exploitation

On y trouvera essentiellement les produits et les charges directement liés à l'exploitation.

2.2.1.1. Les produits d'exploitation

➤ Vente de marchandises

Pour les entreprises commerciales, la vente de marchandises constitue la principale source de revente.

➤ Production vendue

Produit provenant d'une activité industrielle au cours de laquelle les matières premières ou des produits intermédiaires sont transformés

➤ Production stockée

La production stockée représente la variation de stocks au cours de l'exercice, c'est-à-dire le solde entre le stock final (SF) et le stock initial (SI).

➤ Production immobilisée

Elle désigne la production de l'exercice que l'entreprise conserve en vue de son immobilisation (pour elle-même).

¹⁷ ROUCHER-MEUNIER Béatrice, « l'essentiel de diagnostic financier »Edition d'organisation, Paris. 2012. P104-119

➤ **Subventions d'exploitation**

Aides ou primes de l'État favorisant principalement la création des postes, la recherche et le développement.

➤ **Reprises sur provisions, transfert de charges**

Les provisions, constatent l'existence d'un risque, d'un aléa. Les transferts de charges, ce compte permet de transférer des postes, du compte de résultat soit au bilan, soit dans d'autres rubriques du compte de résultat. Le transfert de compte de résultat au bilan s'agit des charges à répartir sur plusieurs exercices.

➤ **Autres produits**

Il s'agit de tous les postes de produits liés à l'exploitation qui n'ont pas été intégrés dans les comptes précédent, tel que les produits de la propriété industrielle.

2.2.1.2. Les charges d'exploitation

➤ **Achats de marchandises**

Il s'agit de l'achat de biens destinés à être revendus en l'état.

➤ **Variation de stock de marchandises**

Parmi les biens achetés, certains seront stockés avant d'être utilisés (matières premières) ou avant d'être vendus (marchandises).

➤ **Impôts et taxes**

Ce sont tous les impôts et taxes dus pendant l'année en cours, tel que la taxe d'apprentissage

➤ **Charges de personnel**

On distingue les salaires annuels et les charges sociales.

➤ **Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation**

Ce poste regroupe les dotations aux amortissements et les dotations aux provisions :

- **Les dotations aux amortissements** : représentent l'usure annuelle des immobilisations de l'entreprise ;
- **Dotations aux provisions** reflètent les risques d'exploitation encourus au cours d'un exercice.

➤ **Autres charges**

Ce sont des charges de gestion courante comme le paiement de redevances pour brevets, marques, licence et franchises.

2.2.2. Les opérations financières

C'est l'activité que va déployer l'entreprise par rapport à ses finances. Soit elle dispose de capitaux inutilisés pour l'exploitation et elle va les placer (elle encaissera des produits financier) soit au contraire elle manque de capitaux et elle va alors les emprunter (elle devra dans ce cas décaisser des charges d'intérêt).

2.2.2.1. Les produits financiers

On trouve principalement dans ce poste les dividendes des entreprises filiales et les intérêts perçus sur placements financier.

➤ **Les produits de participation**

Il s'agit des dividendes que l'entreprise reçoit des sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

➤ **Les produits financiers sur créances de l'actif immobilisé**

L'entreprise fait fructifier son argent et reçoit donc des intérêts, soit des prêts ou bien des titres immobilisés.

➤ **Autres intérêts et produits assimilés**

Figure ici, notamment, les revenus des valeurs mobilières de placement (compte 764) et d'une manière générale les produits encaissés des actifs de trésorerie détenus par l'entreprise.

➤ **Les reprises sur amortissements et provisions financières**

Ces reprises proviennent d'une diminution du risque de dépréciation financière.

➤ **Les transferts de charges financières**

Leur principe est identique à celui du transfert de charges d'exploitation.

➤ **Des différences positives de change**

Les gains de change effectivement réalisés par l'entreprise sont assimilés à des produits financiers.

➤ **Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement**

Il s'agit ici uniquement des plus-values réalisées sur cessions de titres de placement.

2.2.2.2. Les charges financières

Les charges financières représentent essentiellement la rémunération de l'argent nécessaire à la bonne marche de l'entreprise.

➤ **Intérêts et charges assimilés**

Il s'agit ici fondamentalement des intérêts dus sur des dettes ou emprunts.

➤ **Différences négatives de changes**

Ce sont les pertes de change réalisées au cours de l'exercice.

➤ **Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement**

Il s'agit des moins-values nettes réalisées lors de cession d'actifs de trésorerie.

➤ **Dotations aux amortissements et provisions financières**

Elles concernent soit les amortissements de primes de remboursement sur obligations, soit les provisions pour couvrir des risques financiers ou des moins-values potentielles sur des éléments d'actifs financiers.

2.2.3. Les opérations exceptionnelles

Elle peut générer, des produits (par exemple revente d'une machine.) et/ou des charges (indemnité de licenciement.). Le compte de résultat fera ressortir un résultat exceptionnel.

2.2.3.1. Les produits exceptionnels

Comme les charges exceptionnelles, les produits exceptionnels se décomposent en produits exceptionnels sur opérations de gestion et sur opérations en capital.

➤ Les produits sur opérations de gestion

Cette rubrique correspond aux rentrées d'argent à fait inhabituels pour l'activité courante de l'entreprise. On trouve les pénalités reçues, les dons reçus,.

➤ Les produits exceptionnels sur opérations en capital

Cette rubrique possède deux comptes principaux : les produits de cessions d'éléments d'actif, et les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice.

➤ Les reprises sur amortissements et provisions exceptionnelles

Le poste de dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles et le poste symétrique de reprises respectent la logique comptable de fonctionnement de charges et de produits calculés.

➤ Les transferts de charges exceptionnelles

Leur principe est identique à celui du transfert de charges d'exploitation.

2.2.3.2. Les charges exceptionnelles

➤ Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Ce sont des charges qui, viennent désorganiser le bon fonctionnement des opérations courantes. Par exemple ; amendes fiscales et pénales, pénalités de retard...

➤ Les charges exceptionnelles sur opération en capital

Ces charges concernent le facteur capital de l'entreprise, c'est-à-dire les immobilisations.

➤ **Dotations aux amortissements et provision exceptionnelles**

Ils représentent les charges non décaissables.

2.2.4. Participation des salariés

Les participations des salariés résultent de mesures à vocation sociale, dont le but est de sensibiliser les salariés à la nécessité de dégager de bons résultats et, par conséquent, d'encourager leur assiduité et leur productivité en les rémunérant.

2.2.5. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés permet à l'État de taxer les bénéfices réalisés par l'entreprise.

Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de découvrir la rentabilité à travers toutes ses définitions, ses différentes typologies ou multiples composant ; c'est une étude qui vise à apprécier la structure financière d'une entreprise. Elle se résume à collecter, exploiter des informations illustrées par des documents comptables, les analyser, pour ensuite en tirer profit dans le but de répondre aux mieux aux besoins de l'art de la finance.

Ainsi, après avoir montré dans le premier chapitre en quoi consiste l'analyse de la rentabilité de l'entreprise a une date précise, nous pouvons conclure que la rentabilité est une notion multidimensionnelle, c'est-à-dire il y a autant des types des rentabilités (sociale, commerciale, économique, ...etc.) où chacune poursuit un objectif spécifique.

Chapitre 2

La démarche de l'analyse de la rentabilité

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Introduction

Dans l'optique d'effectuer une analyse de la rentabilité, l'analyste financier doit se référer à l'information comptable comme outil de base indispensable à cette démarche, une information d'ordre comptable et fiscale qui n'est pas parfaitement adapté à l'analyse financière. C'est pourquoi les financiers procèdent généralement des retraitements et reclassements afin d'obtenir un bilan plus opérationnel de manière à faciliter le diagnostic.

La démarche de cette étude vous sera ainsi présentée à travers ce deuxième chapitre ou nous allons en premier lieu, faire savoir comment élaborer un bilan financier et un tableau des soldes intermédiaires de gestion SIG, ensuite, l'utilité qu'apportent ces derniers dans une analyse financière.

Section 01 : La nécessité du retraitement des documents comptables

Les retraitements sont des ajustements préalables qui ont pour objet de corriger les insuffisances des documents comptables transmis de façon à assurer l'homogénéité de l'analyse financière.

1. Le passage du bilan comptable au bilan financier

Avant d'entamer le passage du bilan comptable au bilan financier et faire les retraitements et les reclassements, on doit d'abord définir qu'est-ce qu'un bilan financier et quels sont les éléments constitutifs.

Le bilan financier permet de donner une présentation schématique par ordre de liquidité pour les comptes de l'actif, et par ordre d'exigibilité pour les comptes du passif. Cette présentation est appelée le bilan financier.

1.1. Les reclassements¹

1.1.1. Les critères de reclassement des postes du bilan financier

L'élaboration du bilan financier repose sur trois critères de classement permettant d'apprécier la solvabilité et la liquidité de l'entreprise qui sont :

- De classer les éléments de l'actif suivant leur degré de liquidité croissante à partir du haut du bilan ;
- De classer les éléments du passif suivant leur degré d'exigibilité croissante à partir du haut du bilan ;
- De regrouper à l'actif et au passif les éléments patrimoniaux selon leurs échéances à plus ou moins d'un an.
- Le bilan financier établi après répartition du résultat est présenté généralement sous une forme condensée.

Après un reclassement des résultats, le bilan financier se présente comme suit :

¹ MELYON Gérard, « gestion financière ».4eme édition Bréal, 2007, page 48-51

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Figure n°3 : présentation de bilan financier après répartition de résultat

Emplois à plus d'un an	Actif à plus d'un an corrigé	Capitaux propres	Capitaux permanents ressources à plus d'un an
	Actif à moins d'un an corrigé - valeurs d'exploitation - valeurs réalisable - valeurs disponibles	Dettes à plus d'un an	
Emplois à moins d'un an		Dettes à moins d'un an	Ressources à moins d'un an

Liquidité croissante

Valeur net vénale

Exigibilité croissante

Source : MELYON Gérard, « gestion financière ». 4eme édition Bréal, France. 2007, page 49.

➤ Les valeurs d'exploitation

Regroupent les comptes de stocks diminués du stock outil. L'entreprise constitue un stock outil pour faire face aux irrégularités de la consommation et du réapprovisionnement. Ce stock de « sécurité » correspond à une immobilisation et, à ce titre, figure dans l'actif à plus d'un an corrigé.

➤ Les valeurs réalisables

Regroupent l'ensemble des comptes clients et comptes rattachées, ainsi que les valeurs mobilières de placement non aisément négociables.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

➤ Les valeurs disponibles

Regroupent le montant des disponibilités, les effets à recevoir proches de leur échéance, les valeurs mobilières de placement facilement négociables.

La ventilation par terme (échéance à plus ou moins d'un an) des différents postes du bilan financier nécessite de recourir aux informations qui se trouvent au pied du bilan et dans l'annexe.

Ces informations permettent de corriger le bilan comptable.

➤ A L'actif

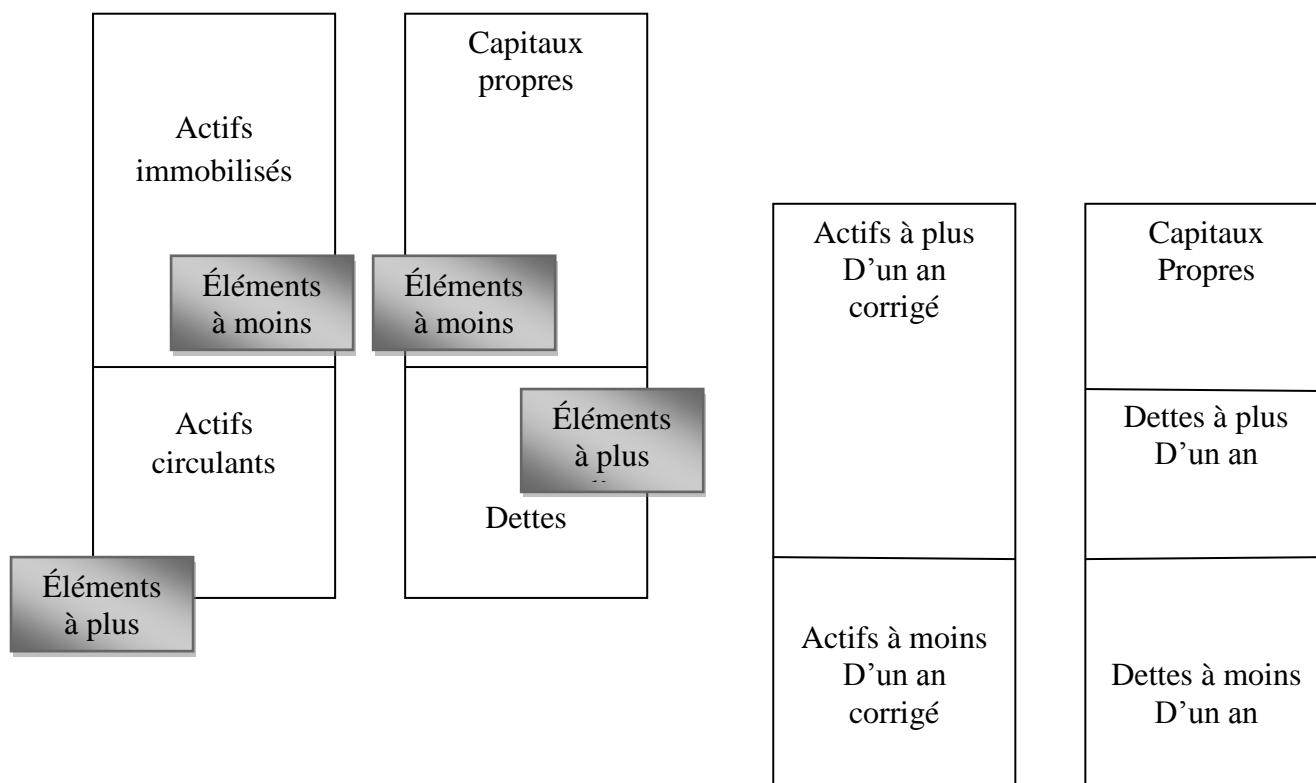
La part des immobilisations financières à moins d'un an est réintégrée dans l'actif à moins d'un an et la part des créances à plus d'un an dans l'actif à plus d'un an corrigé.

➤ Au Passif

La part des dettes à plus d'un an est classée dans les capitaux permanents. Les dettes à moins d'un an forment le passif exigible.

Le respect du critère de l'échéance permet de dresser un bilan financier dans la structure est la suivante :

Figure n°4 : du bilan comptable au bilan financier



Source : MELYON Gérard, « gestion financière ». 4ème édition Bréal, France. 2007, page 51.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

1.2. Les retraitements

L'évaluation au coût historique des éléments du bilan comptable corrigée par les procédures comptables d'amortissement et de dépréciation ne permet pas d'obtenir une image de « la réalité économique » de l'entreprise. Le bilan financier, ayant pour objet de porter un jugement sur la solvabilité de l'entreprise, les postes de ce document doivent être appréciés à leur valeur actuelle (valeur vénale).

1.2.1. Plus-values et moins-values

L'évaluation des postes du bilan financier à leur valeur vénale entraîne des plus ou moins values.

La plus ou moins-value nette dégagée sur les éléments de l'actif est rajouter ou à retrancher des capitaux propres.

Les retraitements sont effectués dans un tableau de calcul des plus ou de moins-values qui peut prendre la forme suivante :

Tableau n°1 : tableau de plus-values et moins-values

Postes de bilan comptable	Valeur Comptable	Valeur vénale	Plus-value	Moins-value
totaux	Total (a)	Total (b)	Total (c)	Total (d)
			±Value globale (c). (d) ou (b). (a)	

Source : MELYON Gérard, « gestion financière ».4eme édition Bréal, France. 2007, Page 52

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

1.2.2. Actif fictif

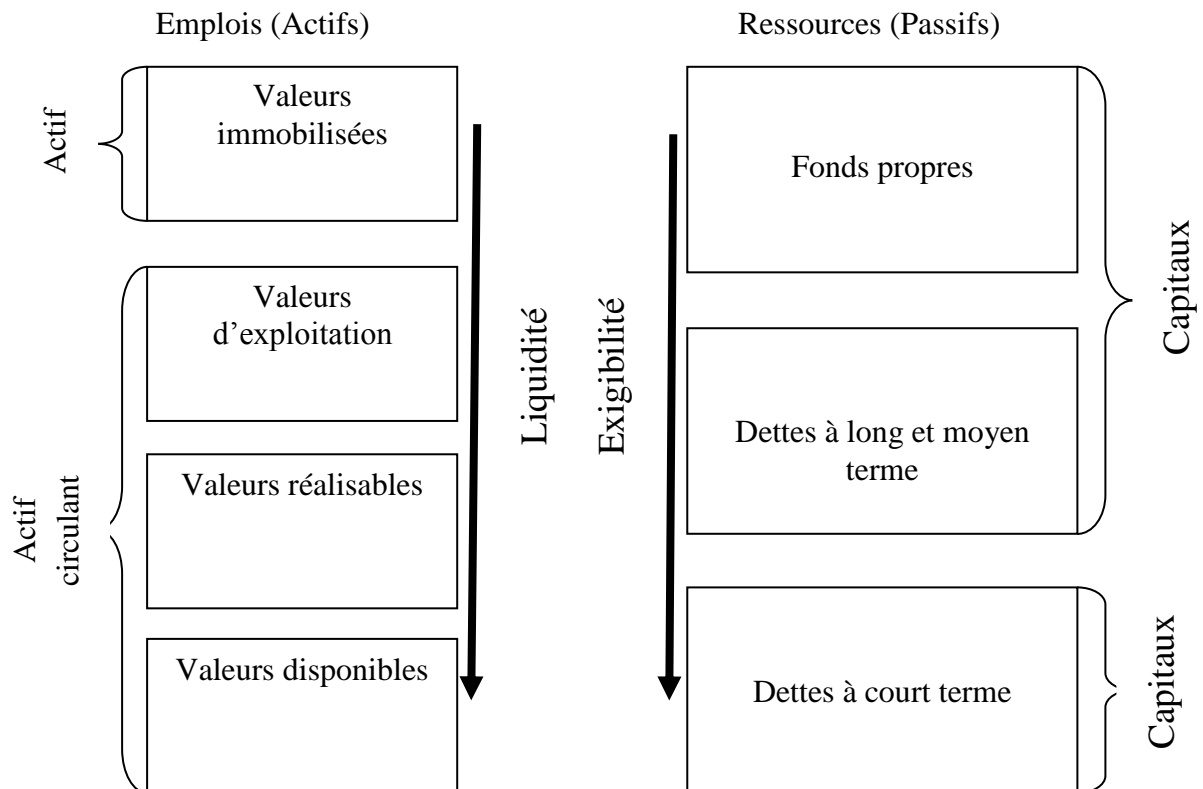
Représente les postes du bilan qui n'ont aucune valeur patrimoniale, car ils ne peuvent entraîner des entrées de fonds. Il regroupe le capital souscrit non appelé ; frais d'établissement ; charges répartir sur plusieurs exercice ; primes de remboursement des emprunts. A ce titre la valeur comptable de ces postes est placée directement dans la colonne des moins-values

Les écarts de conversion ne figurent pas dans le tableau des plus ou moins-values.

- L'écart de conversion passif qui représente un gain latent s'ajoute aux capitaux propre.
- L'écart de conversion actif constate une perte latente, provision soit de l'augmentation d'une dette soit de la diminution d'une créance.

Après avoir classé et retraité les éléments du plan comptable, nous obtenons le bilan financier (le bilan financier et bilan condensé en grande masse), qui peut être résumé de la manière suivante :

Figure n°5: schématisation du bilan financier en grandes masse



Source : M. DEPREZ, M. DUVANT, « Analyse financière », Edition Techniplus, 1999, Page 109.

2. Les équilibres financiers

Toute entreprise est tenue de maintenir un degré de liquidité suffisante pour assurer en permanence sa solvabilité, et pour faire face à ses engagements, c'est-à-dire à régler ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à l'échéance. L'analyse de la structure financière de l'entreprise se détermine à partir des instruments suivant :

- Fonds de roulement
- Besoin de fonds de roulement
- Trésorerie nette

2.1. Fonds de roulement

« Le fonds de roulement financier permet d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise, il est un indicateur de sa solvabilité et de son risque de cessation de paiements. Le fonds de roulement financier représente une marge de sécurité financière pour l'entreprise et une garantie de remboursement des dettes à moins d'un an pour les créanciers. »²

2.1.1. Mode de Calcul du FR

Le fonds de roulement peut se calculer à travers deux manières, soit par le haut du bilan ou bien le bas du bilan.

➤ Par le haut du bilan

$$FR = \text{ressources stables} - \text{emplois stables}$$

➤ Par le bas de bilan

$$FR = \text{actif circulant} - \text{dettes a court terme}$$

2.1.2. Interprétation

Le fonds de roulement est un indicateur permettant de déterminer si les ressources stables (permanentes) sont suffisantes pour financer l'actif stable

² GRANDGUILLOT B ; GRANDGUILLOT.F « analyse financière » 5ème Edition Gualino 2014, Paris, p 26

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

➤ Si $FR=0$

Un fonds de roulement nul signifie que les capitaux permanents arrivent uniquement à financer les emplois stables de l'entreprise, de ce fait l'entreprise ne dégage aucune marge de sécurité pour faire à des besoins liés à son cycle d'exploitation.

➤ Si $FR >0$

Un fonds de roulement positif signifie que l'entreprise dégage un surplus de ressources permanent par rapport à l'actif stable, qui pourra être utilisé pour financer d'autre besoin de l'entreprise donc un fonds de roulement positif est interprété comme une mesure de la solvabilité courante de l'entreprise.

➤ Si $FR <0$

À l'inverse, un fonds de roulement négatif est un indice défavorable en matière de solvabilité et peut traduire des difficultés financières pour l'entreprise, on parle d'une insuffisance de roulement, car il manque des fonds (ressource) pour financer les immobilisations.

2.2. Besoin en fonds de roulement

Selon ROUSSELOT, le BFR est : « le besoin de financement qu'entraîne essentiellement le déroulement permanent de cycles achat/production/vente. Il est donc un caractère inéluctable, car lie à l'activité courante de l'entreprise »³

2.2.1. Le mode de calcul du besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est la différence entre les éléments de l'actif destinés à l'exploitation courante (stocks et crédit clients) et les dettes aux fournisseurs (ou crédit fournisseurs).

Il représente le besoin de fonds nécessaires au fonctionnement à court terme de l'entreprise.

$$\begin{aligned} & \textit{besoin en fonds de roulement} \\ & = (\textit{valeur d'exploitation} + \textit{valeur realisable}) - \textit{dettes a court terme} \end{aligned}$$

³ ROUSSELOT Philippe, VERDIE Jean-François, « gestion de trésorerie ». Edition DUNOD, Paris, 1999, p16

2.2.2. Les types de besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est aussi la part des besoins liés à l'activité qui n'est pas financée par des ressources nées de l'activité.

On distingue :

- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).
- Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).

2.2.2.1. Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

« Le besoin en fonds de roulement d'exploitation est la partie des besoins de financement circulant d'exploitation qui n'est pas financé par les dettes circulantes d'exploitations. »⁴

$$BFRE = \text{actif circulant d'exploitation} - \text{dettes circulantes d'exploitations}$$

- Actif circulant d'exploitation : il est directement lié à l'activité de l'entreprise (stock, créance client, effet à recevoir...).
- Dettes circulantes d'exploitation : englobe toutes les dettes liées à l'activité (dettes fournisseurs, effet à payer, dettes fiscale...).

2.2.2.2. Besoin en fond de roulement hors exploitation (BFRHE)

« Le besoin en fonds de roulement hors exploitation est la partie des besoins de financement circulant non liés à l'activité principale de l'entreprise qui n'est pas financé par les dettes circulantes hors exploitation. »⁵

$$BFRHE = \text{actif circulant hors exploitation} - \text{dettes circulantes hors exploitation}$$

2.2.2.3. Interprétation BFR

À partir des soldes du BFR on peut distinguer trois cas :

➤ **BFR=0**

Les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation.

⁴ B. et F. Grandguillot ; « l'essentiel de l'analyse financière » ; 13ème Edition Lextenso ; 2015 2016 ; P 93

⁵ Béatrice et F. Grandguillot ; « l'essentiel de l'analyse financière » ; 13ème Edition Lextenso ; 2015 2016 ; P 93

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

L'entreprise n'a pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit à financer l'actif circulant.

➤ **BFR>0**

L'entreprise n'arrive pas à couvrir ses dettes à court terme avec la transformation de son actif cyclique en liquidité. L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources (FR), soit à l'aide de ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaire).

➤ **BFR<0**

Le niveau de l'actif cyclique arrive à couvrir les exigibilités à court terme l'entreprise n'a donc pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant excède les besoins de financement de son actif d'exploitation.

2.3. La trésorerie nette

La trésorerie de l'entreprise se définit comme étant : « l'ensemble des actifs rapidement transformable en liquidité pour le règlement des dettes à court terme. »

2.3.1. Mode de calcul de la trésorerie nette

La trésorerie nette se calcule en deux méthodes :

➤ **Méthode 1**

La trésorerie appelée parfois trésorerie nette est la différence entre la trésorerie de l'actif et la trésorerie de passif.

$$TN = FRN - BFR$$

➤ **Méthode 2**

La trésorerie peut se calculer par la différence entre le FR et BFR

$$TN = \text{trésorerie active} - \text{trésorerie passive}$$

- l'actif de trésorerie comprend : les disponibilités
- le passif de trésorerie comprend : concours bancaires et les soldes créditeurs

2.3.2. Interprétations

➤ Une trésorerie positive ($T=0$)

Une trésorerie positive signifie que l'entreprise constitue des placements financiers liquides (ET), auprès de partenaires financiers pour un montant qui excède celui des ressources à court terme.

Le cas où, le $FR > BFR$, L'entreprise constitue des placements financiers liquides, apurés des partenaires financiers pour un montant qui dépasse celui des ressources à court terme. Dans ce cas, la situation traduit une aisance de la trésorerie puisque l'entreprise semble disposer de liquidités assez abondantes pour lui permettre de rembourser ses dettes financières à court terme.

➤ Une trésorerie négative ($T < 0$)

Une trésorerie négative signifie au contraire que l'entreprise est dépendante de ses ressources financières à court terme.

Le cas où, le $FR < BFR$, L'intégralité du BFR n'est pas financée par des ressources stables. L'entreprise fait recours à des crédits bancaires à court terme pour financer une partie de son BFR. Cela ne constitue pas une mauvaise situation en soi, à condition que la rotation des créances et dettes d'exploitation permette de faire face aux remboursements des concours bancaires courants.

➤ Une trésorerie nulle $T=0$

Dans ce cas, les ressources viennent couvrir les besoins. Le FR finance le BFR à l'identique et toute augmentation de ce dernier conduira l'entreprise à rencontrer des difficultés de trésorerie.

3. Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont utilisés pour évaluer l'activité, profitabilité et rentabilité de l'entreprise. Ils reposent sur une cascade de marges qui fournit une description de la formation des résultats de l'entreprise. Les SIG sont calculés dans le tableau de compte de résultat (TCR) qui retrace l'ensemble des produits et charges.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

«Les soldes intermédiaires de gestion sont des indicateurs de gestion définis par le plan comptable général et déterminés à partir de comptes de résultat de l'entreprise. Ces soldes permettent de mieux comprendre la formation de résultat de l'entreprise au cours d'un exercice»⁶.

« Le tableau des soldes intermédiaires de gestion permet d'affiner cette analyse en décomposant le résultat de l'exercice en une série de soldes intermédiaires significatifs appelés soldes intermédiaires de gestion (SIG) »⁷.

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet :

- De comprendre la formation du résultat net ;
- De permettre une appréciation de la performance de l'entreprise et de la richesse générée par son activité ;
- De permettre une description de la répartition de la richesse par l'entreprise entre les salariés et les organismes sociaux, les apporteurs des capitaux et l'entreprise elle-même ;
- De suivre dans l'espace et dans le temps, l'évolution de la performance et de la rentabilité de l'activité de l'entreprise ;
- De déterminer les ressources internes dégagées par l'entreprise lui permettant d'autofinancer ses activités.

3.1. Les différentes rubriques des soldes intermédiaires de gestion

Le résultat d'une entreprise peut être estimé à partir d'un certain nombre de critères dont :

➤ **Solde n°1 : La marge commerciale**

«La marge commerciale donne une information sur le profit brut procuré à l'entreprise par ses seules activités commerciales. Dans le commerce et la distribution, la «marge» a une importance considérable, elle est suivie dans le temps soit en valeur absolue, soit sous forme d'une grandeur relative.»⁸

⁶ RAMAGE Pierre

⁷ NIPPERT Anne «Finance d'entreprise» Ed Gualino, France, 2008 p 85

⁸ Hubert DE LA BRUSLERIE. «Analyse financière». 5^e édition. P 171

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

En d'autres termes la marge commerciale permet de mesurer la performance commerciale de l'entreprise c'est donc un indicateur essentiel, qui s'obtient par la différence entre les ventes de marchandises et le coût d'achat des marchandises vendus.

En effet, cette marge se calcule que dans les entreprises commerciales et dans les entreprises industrielles qui assure une activité commerciale (entreprise mixte).

Marge commerciale = vente de marchandises – le coût d'achat de marchandises

➤ **Solde n°2 : La production de l'exercice**

« La production de l'exercice est un indicateur hétérogène car il regroupe la production vendue évaluée au prix de vente, et la production stockée et la production immobilisée évaluée au coût de production ».⁹

C'est donc un indicateur de gestion qui permet d'évaluer le niveau de productivité de l'entreprise.

➤ **Solde n°3 : La valeur ajoutée**

«Elle traduit l'apport réel de l'entreprise à l'économie. Elle correspond à la somme de la marge commerciale et de la production, diminuée des consommations de l'exercice en provenance des tiers.»¹⁰

Autrement dit, la valeur ajoutée est un indicateur de performance qui rend compte du poids économique de l'entreprise. Elle mesure l'accroissement de richesse (ou valeur) donnée par l'entreprise aux consommations en provenance de tiers. Elle permet de mesurer le degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire son aptitude à assurer elle-même un certain nombre de phases de production. La valeur ajoutée sert à rémunérer le personnel, l'État, les apporteurs de capitaux (créanciers, associés) et l'entreprise elle-même.

$$\begin{aligned} \text{Valeur ajoutée} &= (\text{marge brute} + \text{production de l'exercice}) \\ &= \text{transfert de charge de production} \\ &- (\text{matière et fournitures consommées} + \text{services}) \end{aligned}$$

⁹ CHADOURNE. D, « Comptabilité National Financière», paris 2005-2006.P 14

¹⁰ Edith GINGLINGER. «Gestion financière de l'entreprise». France. 1991. P 22

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

➤ Solde n°4 : L'excédent brut de l'exploitation

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) permet de visualiser la rentabilité dégagée par l'entreprise à une période donnée grâce à son cycle de production. Sans tenir compte des produits exceptionnels, des charges exceptionnelles, ni des amortissements ou la manière dont l'entreprise finance son activité.

« L'EBE est le solde de la valeur ajoutée après rémunération des salariés et de l'État. Il est égal à la valeur ajoutée plus les subventions d'exploitation moins les impôts et taxes et les frais personnel. »¹¹

$$EBE = (valeur\ ajoutée + subvention\ d'exploitation) - (impôts\ et\ taxes + charges\ de\ personnel)$$

L'EBE représente la ressource fondamentale que l'entreprise tire de son activité. En effet, il permet de :

- Renouveler les investissements de l'entreprise (amortissement) ;
- Faire face aux risques (provision) ;
- D'assurer son financement et donc le développement de son activité (charges financières).

Le solde peut être négatif et cela indique une insuffisance brute d'exploitation préjudiciable au développement de l'entreprise ou bien il traduit une rentabilité insuffisante.

➤ Solde n°5 : Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation constitue le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice.¹²

C'est un indicateur financier figurant dans le compte de résultat, qui correspond à la différence entre les produits et les charges liées à l'exploitation afin de montrer plus précisément le résultat tiré de l'exploitation normale et courante de l'activité de l'entreprise sans prendre compte les aspects financiers ou exceptionnels.

Résultat d'exploitation

$$= VA + produit\ financier + produit\ divers) - (frais\ de\ personnel + impôts\ et\ taxes + frais\ financiers + DAP)$$

¹¹ K.CHIHA : «Finance d'entreprise», éd Dar Houma, p 60.

¹² Pierre VIRNIMMEN. «Finance d'entreprise».2009. p 34.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

➤ Solde n°6 : Le résultat courant avant impôt

« Le résultat courant avant impôt mesure la rentabilité économique et financière de l'entreprise. Il est utile de le comparer au résultat d'exploitation pour analyser l'impact de la politique financière (politique d'endettement, de placement,...) sur la formation du résultat»¹³

Le résultat courant avant impôt (RCAI) permet de mesurer l'impact direct de l'endettement de l'entreprise sur son activité et sa rentabilité économique sans prendre en compte les éléments exceptionnels, et permet aussi de recenser toutes les charges et les produits d'une société juste avant le calcul de l'impôt.

$$RCAI = \text{résultat d'exploitation} + \text{produit financier} - \text{charges financières} + \text{ou} \\ - \text{la quote part de résultat faite en commun}$$

➤ Solde n°7 : Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est le solde net des produits et de charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Les éléments exceptionnels sont donc un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles.¹⁴

Il représente le solde d'opération peu fréquentes, inhabituelles, irrégulières et anormales telles que les cessions d'actifs, les frais de restructuration, de licenciement,... Ce solde permet de mesurer le poids du résultat exceptionnel dans la formation du résultat globale de l'entreprise. Il est calculé de la manière suivante :

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{produits exceptionnels} - \text{charges exceptionnelles}$$

➤ Solde n°8 : Le résultat net

Le résultat net est le solde final du compte de résultat de l'exercice. Il est donc calculé après les opérations de répartition : participation des salaires, impôt sur les bénéfices.¹⁵

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'entreprise durant l'exercice. Il est calculé en soustrayant l'ensemble des charges (courantes, financières, exceptionnels) à la totalité des produits réalisés.

¹³ GRANDGUILLOT B. 2007. «Analyse financière», Gualino. P59

¹⁴ Hubert DE LA BRUSLERIE. «Analyse Financière » 5^e édition. P 177

¹⁵ Hubert DE LA BRUSLERIE : «analyse financière» 5^eédition. P178.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Résultat de l'exercice

$$= (RCAI + \text{résultat exceptionnel}) - (\text{participations des salariés} + IBS)$$

Le compte de résultat nous renseigne sur la rentabilité dégagée par l'exploitation d'une entreprise durant l'année écoulée.

Des bénéfices insuffisants traduisent une rentabilité trop faible ; pire, le constat de pertes comptables fait ressortir une absence de rentabilité. Ces situations, repérables par l'étude du compte de résultat, affaiblissent le bilan de l'entreprise, dont les ressources financières faiblissent. La conséquence est toujours la même : la trésorerie peut alors venir à manquer. Au contraire, une entreprise dont le résultat est bénéficiaire, voit ses ressources bilantaires, donc ses moyens d'exploitation augmenter, notamment parce que l'argent des clients alimente suffisamment la trésorerie.

4. La capacité d'autofinancement comme indicateur de mesure de rentabilité

4.1. Définition de la CAF

La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à la variation théorique de la trésorerie dégagée par l'activité courante de l'entreprise, et désigne aussi l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise dans le cadre de son activité qui permettent t d'assurer son financement.

«La capacité d'auto financement, ou la CAF, cherche à évaluer le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice en prenant en compte l'ensemble de ses produits encaissables et l'ensemble de ses charges décaissables. Cela signifie, par exemple, qu'en plus des charges d'exploitation, il faudra intégrer les charges financières et les charges optionnelles.»¹⁶

4.2. Les méthodes de calcul de la CAF

On peut calculer la CAF par deux méthodes :

- ✓ Selon la méthode soustractive (descendante) ;
- ✓ Selon la méthode additive (ascendante)

¹⁶ Hubert DE LA BRUSLERIE. «Analyse Financière » 5^e édition. P 182

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

4.2.1. La méthode soustractive

La démarche pour calculer la CAF consiste, a partir de l'EBE, a ajouter les produits encaissables et a soustraire les charges décaissables autres que ceux et celles d'exploitation. Cette méthode est dite directe ou descendante. Elle est parfaitement conforme a l'objectif qui est de faire ressortir un flux global qui exprime un surplus monétaire net potentiel de l'entreprise. Il est important d'être minutieux et de s'interroger dans chaque cas pour savoir si tel flux du compte de résultat a ou n'a pas de conséquences monétaires.

Tableau n°2 : CAF par la méthode soustractive

Excédent brut d'exploitation (EBE)
+transferts de charges d'exploitation
+autre produits d'exploitation
-autres charges d'exploitation
+/-quote-part d'opération en commun
+produits financiers (sauf reprises de provision)
-charges financiers (sauf dotation aux amortissements et aux provisions financières)
+produits exceptionnels (sauf produits de cession d'immobilisations, subventions d'investissement virée au compte de résultat et reprise sur provision)
-charges exceptionnelles (sauf valeur nette comptable des immobilisations cédées et dotation exceptionnelles)
-participation des salaries
-impôt sur les bénéfices
= capacité d'autofinancement (CAF)

Source : Hubert de la Bruslerie, « analyse financière : information financière et diagnostic » ; P 183

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

4.2.2. La méthode additive

Cette méthode de calcul dite ascendante ou indirecte apparaît plus simple que la précédente. Il suffit d'ajouter au bénéfice net les charges calculées n'entraînant pas de décaissement et symétriquement de soustraire les produits calculés non encaissables.

L'incidence des plus ou moins-values de cession doit alors être annulée afin d'éviter de les inclure dans la capacité d'autofinancement que l'on veut mesurer hors opérations exceptionnelles en capital.

Tableau n°3 : CAF par la méthode additive

Résultat net
+dotation aux amortissements
+dotation aux provisions (d'exploitation, financières, exceptionnelles)
-reprises
+valeur nette comptable des actifs cédés
-produits de cession d'actifs
-subvention d'investissement virée au compte de résultat
= capacité d'autofinancement(CAF)

Source : Hubert de la Bruslerie, « analyse financière : information financière et diagnostic ».p184.

- **Si la capacité d'autofinancement est négative (CAF négative)**

La CAF négative signifie que l'entreprise ne génère pas suffisamment de richesse pour couvrir son cycle d'exploitation. Pour fonctionner, l'entreprise doit faire appel à des ressources externe à savoir les emprunts, apports au capital de la par des associées. Dans ce cas l'entreprise doit revoir ou doit faire une révision du modèle économique.

- **Si la capacité d'autofinancement est positive (CAF positive)**

Quand elle est positive, la capacité d'autofinancement ou CAF positive signifie que l'entreprise réalise des bénéfices d'exploitation. Dans ce cas, elle est en capacité de convertir

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

cet actif en trésorerie, investir dans des biens ou encore payer des dividendes aux associés et/ou actionnaires.

De manière générale, on dit que la CAF minimale dégagée par l'entreprise doit au moins :

- Être égale à 5% de son chiffre d'affaires pour une entreprise soumise à l'impôt sur sociétés.
- Être égale à 15% de son chiffre d'affaire pour une entreprise soumise à l'impôt sur le revenu.

4.3. Le rôle de la capacité d'autofinancement

Le calcul de la capacité d'autofinancement est nécessaire car c'est une donnée fondamentale pour la vie et le développement d'une entreprise, elle permet de :

- La CAF permet à l'entreprise de se développer selon ses moyens et de disposer
- des capitaux supplémentaires par appel à l'emprunt ;
- Financer de nouveaux investissements, afin de renforcer sa compétitivité ;
- Renforcer son fond de roulement, pour sécuriser sa trésorerie ;
- Emprunter à terme pour compléter ses moyens de financement en cas de programme d'investissements ;
- Rembourser ses emprunts et ses dettes, pour favoriser son indépendance financière ;

Section 03 : L'analyse de la rentabilité par la méthode des ratios

L'étude des ratios permet de suivre et de mesurer l'évolution des performances économiques et financières de l'entreprise. Pour comprendre et expliquer un ratio, il convient de rechercher le lien économique entre les deux grandeurs qui le compose.

Les ratios financiers constituent la technique d'analyse par excellence dans la mesure où ils permettent d'analyser la structure financière de l'entreprise à travers l'évaluation de sa rentabilité, de sa structure financière et la trésorerie de son activité permettant ainsi d'opérer des comparaisons entre entreprises du même secteur ou bien entre plusieurs années d'exercice d'une même entreprise.

1. Définition d'un ratio

« Un ratio est un rapport entre deux grandeurs. Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste de bilan ainsi que des données plus élaborées telles que le fond de roulement, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation.

Selon les éléments qui sont comparés, les ratios donneront une information susceptible d'informer l'analyste financier sur un des nombreux aspects de l'entreprise qu'il souhaite mettre en valeur : rentabilité, Indépendance financière, etc. »¹⁷

2. L'intérêt de l'analyse par ratios

L'objet fondamental de la méthode par les ratios consiste à mieux connaître et à évaluer précisément de ses qualités et de ses défauts par rapport à ses objectifs et ses concurrents.

Les ratios permettent de vérifier la santé financière de l'entreprise, c'est des outils de sécurité, d'alerte, une incitation à la réflexion et à l'analyse. Il illustre une information et permet de visualiser à un instant donné l'évolution de l'entreprise et sa situation.

L'analyse par ratios permet de :

- Apprécier l'évolution des éléments financiers par rapport aux années précédentes puisqu'il constitue une mesure d'analyse à travers le temps.
- Se rendre compte d'un maximum d'informations rien qu'avec un coup d'œil
- Prendre des décisions efficaces dans la mesure où le ratio constitue un outil d'alerte, de sécurité qui provoque de multitude réflexions.
- Évaluer précisément l'importance des qualités et défauts d'une entreprise
- Malgré la multitude d'utilités que présente le ratio, il comprend lui aussi des limites que nous allons citer dans ce prochain point.

3. Les types de ratios

Il existe plusieurs typologies de ratios d'analyse financière, nous avons jugé utile de faire une présentation de catégories les plus importante de ratios. D'une manière générale, on distingue trois principales catégories de ratios :

- Les ratios de structure ;

¹⁷ VIZZOVARONA Patrice « gestion financière », Edition ATOL, 2008, p49

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

- Les ratios d'activité ;
- Les ratios de rentabilité.

3.1. Les ratios de structures

Il s'agit de ratios qui réagissent peu aux variations brusques et ponctuelles d'activité.

Les ratios de structures donnent l'architecture globale de l'actif en liaison avec le secteur d'activité de l'entreprise, et ils reflètent la situation financière de l'entreprise et ils permettent d'appréhender les risques potentiels résultant d'un déséquilibre entre ses composantes.

3.1.1. Ratio de l'autonomie financière

Ce ratio indique le degré d'indépendance de l'entreprise par rapport à ses pourvoyeurs de fonds (créanciers). Plus il est élevé, plus l'entreprise est financièrement indépendante. Ce ratio doit être supérieur à 1.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de l'autonomie financière} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{DLMT}} > 1$$

3.1.2. Ratio de financement propre

Ce ratio permet de mesurer la couverture de l'actif fixe par les capitaux propres. Il est également appelé ratio de fonds de roulement propre, et il doit être supérieur ou égale à 1 ce signifie que les capitaux propres finance ne seulement les valeurs immobilisées, mais aussi une partie de l'actif circulant, c'est-à-dire que l'entreprise respecte le principe de l'équilibre financier.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de financement propre} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{actif immobilisés}}$$

3.1.3. Ratio d'endettement

Cet indicateur permet d'analyser d'une façon précise la structure des capitaux permanents grâce à la comparaison entre le montant des capitaux permanents et celui des capitaux empruntés.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{total des dettes}}{\text{total des actifs}}$$

3.1.4. Ratio de financement permanent

Ce ratio permet d'apprécier la part des capitaux permanents d'une entreprise dans le financement des valeurs immobilisée, et il doit dans la majorité des cas être supérieur à 1 ce qui correspond à un fonds de roulement positif.

Dans le cas où ce ratio est inférieur à 1, le fonds de roulement ne finance pas la totalité de l'actif immobilisé.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de financement permanent} = \frac{\text{capitaux permanents}}{\text{actif immobilisé}}$$

3.1.5. Les ratios de liquidité

Les ratios liquidité mesurent la capacité d'une entreprise à régler ses dettes à court terme arrivées à échéance. On distingue le ratio de liquidité générale, le ratio de liquidité restreinte et le ratio de liquidité immédiate.

3.1.5.1. Ratio de liquidité générale

« Le ratio de liquidité générale rapporte l'ensemble des actifs à moins d'un an (actifs circulants) aux dettes à moins d'un an. Il mesure ponctuellement la couverture des engagements à court terme de l'entreprise par des liquidités et des actifs susceptibles de se transformer en liquidités à court terme. Il donne également une indication sur la part des actifs circulants financés par des capitaux longs termes. »¹⁸

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité generale} = \frac{\text{actif circulant}}{DCT}$$

Ce ratio doit être supérieur à 1.

¹⁸JACK FORGET, Analyse financière. ; Organisation EDITION, 2005 ; P102

3.1.5.2. Ratio de liquidité réduite

Ce ratio fait la démonstration de la capacité de financement des dettes à court terme par le biais des valeurs disponibles et réalisables, il faut qu'il soit entre 0,3 et 0,5.

Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{VR + VD}{DCT}$$

3.1.5.3. Ratio de liquidité immédiate

On l'appelle ratio de trésorerie, ce ratio permet d'estimer la valeur des disponibilités qui représentent l'élément le plus liquide de l'actif par rapport aux dettes à court terme.

L'objectif de ce ratio est de voir combien peut-on rembourser de la valeur des dettes à court terme (DCT) dans l'immédiat.

Ce ratio se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{VD}{DCT}$$

Un ratio de rentabilité établit une relation entre le résultat d'une action ou d'une activité et les moyens mis en œuvre dans ce but. Ces moyens font référence à un capital économique ou à un capital finance. Le souci d'homogénéité doit viser à comparer un résultat économique avec une définition « économique » du capital utilisé, de même si l'on adopte une vision plus financière.

3.2. Les ratios d'activité

Donc ces ratios permettent d'analyser l'évolution de la performance d'une entreprise et de sa situation concurrentielle, (ils mettent en rapport des postes du bilan et des postes du compte de résultat pour analyser l'évolution de l'activité de l'entreprise).

3.2.1. Le taux de croissance du chiffre d'affaire

L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer le taux de croissance de l'entreprise et l'évolution de son activité et de la comparer ainsi avec les entreprises du même secteur.

$$\text{Taux de croissance du CA} = \frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}} * 100$$

3.2.2. Le taux de croissance de la valeur ajoutée

L'évolution de la valeur ajoutée est également un indicateur de la croissance. Ce ratio permet de répondre à la question soulevée à propos de l'évolution de la richesse créée par l'entreprise.

$$\text{Taux de croissance de la VA} = \frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}} * 100$$

3.2.3. Le taux d'intégration

Ce ratio mesure le taux d'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des charges externes. C'est aussi un indicateur qui illustre le poids des charges externes sur l'entreprise, en effet, plus ce ratio est supérieur à 40% plus l'entreprise s'offre une part importante à la création de sa valeur ajoutée.

$$\text{Taux d'intégration} = \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffre d'affaire(HT)}} * 100$$

3.2.4. Le taux de marge commerciale

Il mesure l'évolution de la performance de l'activité commerciale de l'entreprise.

$$\text{Taux de marge commerciale} = \frac{\text{Marge commerciale}}{\text{Ventes de marchandises(HT)}}$$

3.2.5. Délai de paiement des créances de clients

Il détermine le nombre de jours accordé aux clients pour régler l'entreprise. il est exprimé en nombre de jours de chiffre d'affaires TTC ; ce ratio indique le délai moyen de crédit accordé aux clients. Plus la durée du crédit clients est importante, plus la société est obligée de trouver des fonds pour financer. Ce ratio ne doit pas dépasser 90 jours soit 3 mois

$$\text{Délai paiement des créances clients} = \frac{\text{clients + effets à recevoir}}{\text{chiffre d'affaire TTC}} * 360j$$

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

3.2.6. Délai paiement des fournisseurs

Il détermine le délai accordé aux fournisseurs par l'entreprise pour régler ses dettes. Exprimé en nombre de jours d'achats TTC, il indique le délai moyen de crédit accordé par les fournisseurs. La trésorerie de l'entreprise se portera mieux que réussir à négocier des délais de règlement longs. Ce ratio doit être aussi inférieur à 90 jours.

$$\begin{aligned} \text{délai paiement fournisseurs} \\ = \frac{\text{fournisseur}}{\text{consommations en provenances des tiers TTC}} * 360j \end{aligned}$$

3.2.7. Délai rotation des stocks

Il mesure la durée d'écoulement des stocks. Une augmentation de cette durée entraîne une augmentation du BFR. Plus la rotation des stocks est courte plus que les coûts de stockage seront réduits, la trésorerie aurait pu être mieux utilisée.

$$\begin{aligned} \text{Délai rotation des stocks} &= \frac{\text{stocks moyens}}{\text{consommations de stocks}} * 360 \\ \text{stock moyen} &= \frac{\text{stock initial} + \text{stock final}}{2} \end{aligned}$$

3.3. Les ratios de la rentabilité

3.3.1. Les ratios de la rentabilité économique

3.3.1.1. La rentabilité des capitaux employés ou ROCE (Return on capital employed)

Le retour sur le capital est un ratio financier utilisé par les entreprises pour évaluer leur performance, il mesure l'efficacité avec laquelle une entreprise peut générer des bénéfices à partir de ses capitaux employés en comparant le résultat opérationnel net aux capitaux employés en prenant en compte le financement à long terme il est utilisé par les investisseurs pour déterminer si l'entreprise est apte à investir ou non et aussi pour évaluer la longévité d'une entreprise.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Il est calculé de la manière suivante :

$$ROCE = \frac{\text{Resultat d'exploitation} \times (1 - \text{Taux IS})}{(\text{fonds propres} + \text{dettes})}$$

3.3.1.2. La rentabilité de l'actif ou ROA (Return on Assets)

Le ROA indique au gestionnaire les revenus qui ont été générés à partir du capital investi (actifs), a un investisseur une idée de l'efficacité de l'entreprise à convertir l'argent qu'elle investit en revenu net, c'est un indicateur de la façon dont une entreprise utilise ses actifs en termes de rentabilité sans prendre en compte la dette de l'entreprise (si une entreprise n'a pas de dette, ses capitaux propres et son actif total seront les mêmes et le ROA sera égal au ROE), il est aussi utilisé lors de la comparaison d'entreprises similaires ou en comparant une entreprise à ses propres performances antérieures.

Le ROA se calcule avec la formule suivante :

$$ROA = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Totale des actifs}}$$

Plus le ROA est élevé, mieux c'est, car l'entreprise gagne plus d'argent avec moins d'investissements.

3.3.2. Le ratio de la rentabilité financière

3.3.2.1. La rentabilité des capitaux propres ou ROE (Return On Equity)

La rentabilité sur capitaux propres est le retour sur l'investissement apporté par les actionnaires et peut également aider les investisseurs à faire la distinction entre les entreprises créatrices de bénéfices et celles qui en génèrent. Il indique aussi si l'entreprise réalise des bénéfices sans investir de nouveaux capitaux propres dans l'entreprise.

Un ROE en constante augmentation est un indice que la direction donne aux actionnaires plus pour leur argent, qui est représenté par les capitaux propres.

Le ROE se calcule de la façon suivante :

$$ROE = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Bien que le ROE puisse aider les investisseurs à identifier une action potentiellement rentable, il a ses inconvénients et n'est pas la seule mesure qu'un investisseur devrait examiner lors de l'évaluation d'une action. Il peut aussi être faussé par divers facteurs, tels qu'une entreprise qui procède à une dépréciation importante ou institue un programme de rachat d'actions. Un autre inconvénient de l'utilisation du ROE pour évaluer un stock est qu'il exclut du calcul les actifs incorporels d'une entreprise, tels que la propriété intellectuelle et la reconnaissance de la marque.

3.3.3. Les ratios de la rentabilité commerciale

Le retour sur ventes est un ratio financier qui calcule l'efficacité avec laquelle une entreprise génère des bénéfices à partir de son chiffre d'affaires. Il mesure la performance d'une entreprise en analysant le pourcentage du chiffre d'affaires total qui est converti en bénéfices d'exploitation.

Un ROS croissant indique qu'une entreprise se développe plus efficacement, tandis qu'un ROS décroissant pourrait signaler des problèmes financiers imminents. Le ROS est lié à la marge bénéficiaire d'exploitation d'une entreprise

Le ROS est calculé de la manière suivante :

$$ROS = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Chiffre d'affaire}}$$

3.3.4. Les ratios de profitabilité

La notion de profitabilité, exprimée souvent en termes de marge, reste une donnée incomplète pour apprécier l'efficacité d'une entreprise puisqu'elle n'intègre pas les capitaux nécessaires pour assurer le fonctionnement et le développement de l'entreprise. Néanmoins, la profitabilité représente un meilleur indicateur pour juger la performance des ventes (pour une entreprise négoce).

Donc, il est nécessaire de faire une distinction entre la profitabilité et la rentabilité. La profitabilité, exprimée en termes monétaire, indique le rapport entre le résultat et le niveau d'activité. Par contre, la rentabilité exprime le rapport entre le résultat et les moyens mis en œuvre pour réaliser ce résultat (caractère relatif).

3.3.4.1. Le taux de marge nette

La marge nette approuve si le modèle économique permet de dégager des rentrées suffisantes pour compenser les dépenses engagées, et si y a nécessité de modifier le système d'allocation des fonds. Elle permet à l'entrepreneur d'avoir un aperçu de la rentabilité globale de l'entreprise, et d'avoir un contrôle optimal des différentes dépenses en vue d'accroître l'activité et la rentabilité de l'entreprise. Cet indicateur comptable peut être comparé avec les entreprises concurrentes, afin d'avoir un aperçu global du secteur d'activité.

La marge nette de l'entreprise est calculée comme suit :

$$\text{Taux de marge nette} = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Chiffre d'affaire}} * 100$$

Ce ratio exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de l'entreprise en fonction de son chiffre d'affaires. Le résultat ainsi obtenu doit être le plus important possible, par exemple : un taux de marge net de 30% signifie que pour 1000 unités monétaires du chiffre d'affaires, l'entreprise génère un bénéfice de 300 unités monétaires.

3.3.4.2. Le taux de marge brute

Il mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir du CA indépendamment de sa politique d'investissement et de son mode de financement.

Se calcule à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE) :

$$\text{Taux de marge brute} = (\text{EBE} / \text{chiffre d'affaires HT}) \times 100$$

Ce ratio exprime le taux de marge d'exploitation. Il est déterminé à partir des éléments du compte de résultat. Son niveau est directement influencé par l'évolution des indicateurs d'activité (les produits, chiffre d'affaires, cout de production des marchandises vendues...).

«Dans la plupart du temps, la notion «rentabilité» est liée à la notion «marge d'exploitation» (même si le sens est différent). C'est la marge qui, permet de dégager de la rentabilité».¹⁹

¹⁹ Armand DAYAN, op.cit, P 111.

Chapitre 02 : La démarche de l'analyse de la rentabilité

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié la démarche de l'analyse de la rentabilité, nous constatons que la connaissance du résultat n'est pas suffisante pour porter un jugement sur la santé financière de l'entreprise, et donc l'étude de la rentabilité de l'entreprise consiste à s'interroger sur les résultats dégagés par l'activité globale de celle-ci et permet de mieux évaluer la performance de la firme.

C'est une étude qui vise à apprécier la structure financière d'une entreprise. Elle se résume à collecter, exploiter des informations illustrées par des documents comptables, les analyser, pour ensuite en tirer profit dans le but de répondre aux mieux aux besoins de l'art de la finance.

Donc l'analyse de la rentabilité permet au responsable financier de suivre les progrès de son entreprise, d'évaluer précisément l'importance de ses qualités et ses défauts, en provoquant des questions, suscitant des interrogations ou illustrant, synthétisant une démonstration ou un raisonnement pour améliorer la qualité de la prévision.

Chapitre 3

*La situation épidémiologique du
(COVID-19) et ses effets sur
l'économie*

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Introduction

La crise du COVID-19 qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé et les conséquences ce sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux, cette pandémie a profondément modifié la vie quotidienne de milliards d'individus et s'est immiscée dans l'activité des entreprises ainsi que dans leur rentabilité. La forte propagation de cette maladie causée par le virus du COVID-19 a été la cause de l'arrêt de l'activité économique en étrennant un grand bouleversement dans le monde du travail dans le monde entier.

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer l'ampleur de la pandémie du COVID-19 sur économique mondial ainsi que national, et aussi mesuré son impact sur les différents secteurs d'activité. Dans le cadre de notre étude de l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise nous citerons les résultats de quelques entreprises au niveau mondial et national.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons organisé ce chapitre en trois section : la première portera sur l'apparition et la propagation de la pandémie dans le monde et en particuliers dans notre pays et les mesures d'urgences par le gouvernement afin de réduire et limiter la contamination, la deuxième section sera consacré l'étude de l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'économie mondiale et a la dernière section portera les effets de la pandémie sur l'activité économique algérienne.

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Section 01 : Le monde face à la pandémie COVID-19

L'objectif de cette section est d'étudier la situation épidémiologique du coronavirus au monde et en Algérie.

1. Définition de la pandémie COVID-19

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'un nouveau coronavirus peut être à l'origine d'une épidémie de pneumonie d'origine inconnue apparue en décembre dans la ville chinoise de Wuhan.

La COVID-19 a été identifiée le 16 décembre 2019 à WUHAN en Chine Une femme est admise pour une pneumonie à Wuhan. Face à l'évolution de son état de santé, l'hôpital fait procéder à des examens de laboratoire, qui concluent à un virus de la famille du SRAS, dans les jours qui suivent, les hôpitaux de Wuhan voient arriver plus d'une vingtaine de nouveaux cas. Les autorités sanitaires de Wuhan, Pékin et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) révèlent au grand public l'existence d'une épidémie de pneumonie virale d'origine inconnue.

« Selon l'organisation mondiale de la santé : La maladie à coronavirus (COVID19) est une maladie infectieuse due à un coronavirus qui a été découvert récemment.

La plupart des personnes infectées par le virus responsable de la COVID19 présenteront une maladie respiratoire d'intensité légère à modérée et se rétabliront sans avoir besoin d'un traitement particulier. Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé, tels qu'une maladie cardiovasculaire, un diabète, une maladie respiratoire chronique ou un cancer, ont plus de risques de présenter une forme grave. »⁴³

la pandémie du COVID-19 est donc définie comme une maladie infectieuses qui a fait son apparition en Chine, causée par un agent pathogène nouveau, cet agent se propage facilement d'un être humain à un autre : la maladie a atteint un très grand nombre de personnes dans une cône géographiques très étendue, cette maladie a imposé un «grand confinement » et c'est le nom que la (FMI) a donné à cette pandémie en référence à « la grande dépression » des année 30. Suite au confinement qui a été précédé par des mesures préventives l'activité des entreprises a été impactée à travers des multiples canaux de transmissions, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de vente et

⁴³ www.who.com. Le site officiel de l'organisation mondiale de la santé (OMG)

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

l'arrêt de recouvrement interentreprises ainsi que la suspension des opérations du commerce international ce qui a aggravée la situation financières des entreprises.

2. La propagation et l'impact du COVID-19 dans le monde

Le monde entier a appris le coronavirus lorsque la Chine a informé, le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de l'émergence d'une maladie respiratoire mystérieuse à Wuhan. Au début, la maladie était considérée comme une épidémie locale mais elle a dépassé les frontières asiatiques pour menacer la santé des millions d'individus à travers le monde. Dans très peu de temps, les précautions à prendre et la lutte contre la pandémie est devenu l'agenda principal et commun des pays.

Depuis l'apparition de la pandémie COVID-19 le monde n'a cessait de prendre des mesures afin d'éradiqué le virus et protégé la santé mondial, tous les efforts fournis par les gouvernements ainsi que les organisations de la santé pour faire face a cette nouvelle crise qui a perturbé le monde.

À ce jour, cinq variantes préoccupantes ont été détectés à l'échelle mondiale : Alpha, Beta, Gamma, Delta et Omicron.

Et afin de mieux comprendre la propagation, les impacts de la pandémie COVID-19 dans le monde ainsi que les mesures prises et les efforts fournies par les gouvernements et l'organisation mondiale de la santé afin de faire face a cette crise sanitaire qui a mis le monde en arrêt, nous nous avons réaliser un tableau chronologique a partir de nos recherche. (Voir l'annexe 04)

3. L'Algérie et la pandémie du COVID-19

« Selon le ministère de la santé l'Algérie a connu son premier cas du COVID-19 le 25 février 2020, il s'agit d'un ressortissant italien, travaillant dans un champ pétrolier à Ouargla (région sud), venant de la Lombardie, une des régions d'Italie les plus touchées par la pandémie. L'arrivée des immigrés infectés étaient la raison de la propagation de l'épidémie entre les algériens au début de son apparition. Le début de la pandémie a été vécu dans le stress et la peur, en raison du manque d'informations, à ce stade, sur la maladie. »⁴⁴

⁴⁴ Le ministère de la santé

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

« Le premier foyer de contamination au coronavirus est apparu le 1^{er} mars, dans la wilaya de Blida, région centre, suite à l'accueil de deux ressortissants algériens, résidant en France, un des pays les plus touchés par la pandémie. Cette contamination s'est produite lors d'une fête de mariage à laquelle ont participé ces deux personnes. A cette occasion, seize membre de la même famille ont été contaminés et ont propagé l'infection à travers plusieurs wilayas. Blida est devenue, depuis l'épicentre de l'épidémie en Algérie et reste, à ce jour, avec Alger et Oran, les trois wilayas les plus touchées.

Les premiers cas déclarés provenaient soit de ressortissants algériens ayant effectué un séjour dans un pays d'endémie ou de personnes proches du cas index. Rapidement, la contamination est devenue autochtone, et à la totalité des wilayas ont notifié le double de contamination ce qui aggrave la situation est entrée en phase 03 de l'épidémie était proclamée. »⁴⁵

4. Les mesures d'urgence prise par les autorités Algériennes

Le gouvernement algérien a très tôt mesuré la gravité de la situation. Pour affronter la propagation du coronavirus, de nombreuses mesures sanitaires ont été prise.

À ce titre il a consacré pour traiter de la situation deux conseils des ministres et deux autres du haut conseil de sécurité. Pour affronter la propagation du coronavirus, de nombreuses wilayas algérienne sont commencé une opération de désinfection des lieux publics, tous les moyens nécessaires ont été déployés, camions pulvérisateurs et pulvérisateurs manuels, de son côté la Direction générale de la Sûreté nationale a même eu recours aux camions relevant des Unités de maintien de l'ordre afin de désinfecter des rues et des routes dans les quartiers populaires. Des actions citoyennes louables ont également été déclenchées pour faire face à la pandémie, notamment la mise en place de plusieurs citernes d'eau javellisée ainsi que des opérations de désinfection dans les différentes villes et villages du pays. Afin de mieux la chronologie des mesures prise par l'État algérien nous avons consacré un tableau plus pertinent montrant cela. (Voir l'annexe 05)

⁴⁵ APS : « communiqué de presse du 27 avril 2020 »

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Section 02 : l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'économie mondiale

La pandémie de COVID-19 a perturbé l'activité économique et la vie quotidienne normale dans le monde entier. En réponse à la pandémie, de nombreux gouvernements à travers le monde ont pris des mesures strictes pour prévenir l'épidémie, assurer le bon fonctionnement du système de santé et protéger les plus vulnérables. Toutefois, en raison de l'incertitude et de la vulnérabilité accrue résultant des fermetures d'entreprises, des restrictions de voyage et des mesures de confinement, les impacts économiques à court terme sont loin d'être négligeables en termes de baisse de la production, des investissements, des revenus et, par conséquent, de hausse du chômage.

1. L'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité économique mondiale

Le choc massif et brutal produit par la pandémie de coronavirus (COVID-19) et par les mesures d'arrêt de l'activité prises par l'enrayer plonge l'économie mondiale dans une grave récession. Selon les prévisions de la banque mondiale, le PIB mondial a diminué de 5.2% en 2020, ce qui représente la plus forte récession planétaire depuis la Seconde Guerre Mondiale.

L'activité économique devait décliner de 7 % en 2020, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures et extérieures, ainsi que les échanges et la finance.

Le confinement mis en place dans la plupart des pays du monde pour faire face à la pandémie de COVID-19, a entraîné une mise à l'arrêt quasi-totale de vastes pans des économies. Des nombreux secteurs d'activité ont vu leurs ventes s'effondrer entraînant une crise sur le commerce mondial, ainsi que les investissements, la production, l'emploi et sur les moyens de subsistance des individus. Elle constate que l'impact de la pandémie est asymétrique au détriment des plus vulnérables, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux.

Les pays les plus durement touchés sont ceux où l'épidémie a été la plus grave et ceux qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs.

Pour mieux comprendre la situation économique du monde actuellement éclaircissons le cas de quelques pays du monde dans le tableau suivant :

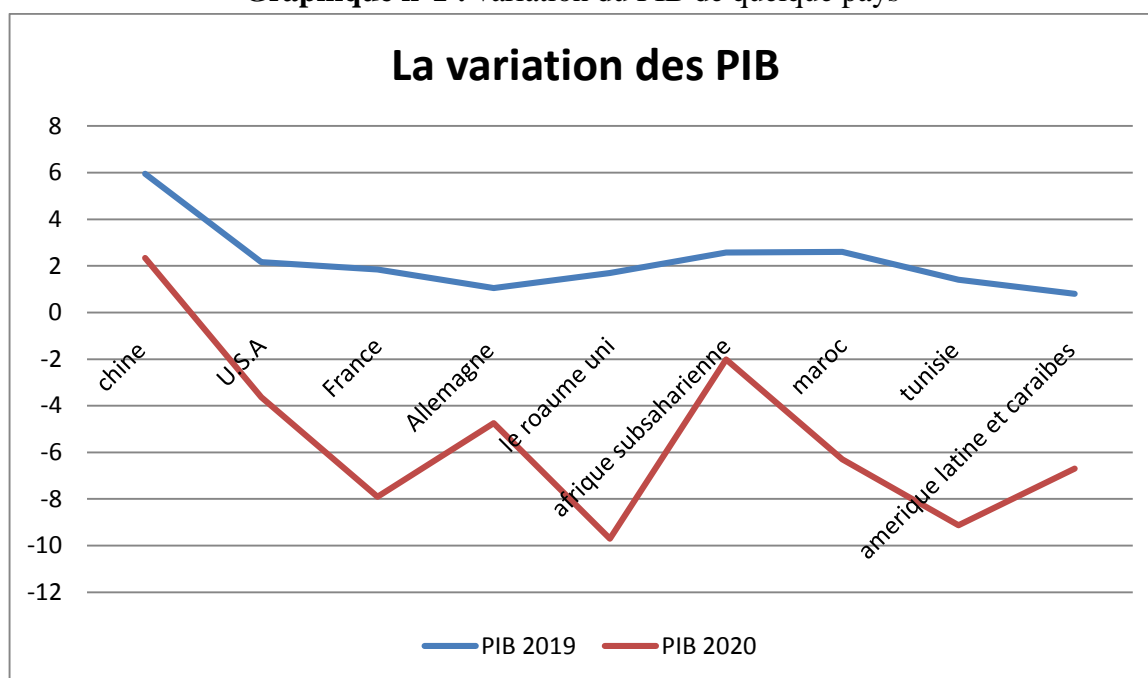
Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Tableau n°6 : présentation des PIB

Pays	PIB 2019	PIB 2020	Variation
Chine	5.95%	2.34%	-3.65%
U.S.A	2.16	-3.64%	-5.8%
France	1.84%	-7.9%	-9.74%
Allemagne	1.05%	-4.57%	-5.62%
Le royaume uni	1.7%	-9.7%	-11.4%
Afrique Subsaharienne	2.57%	-2.01%	-4.58
Maroc	2.6%	-6.3%	-8.9
Tunisie	1.4%	-9.18%	-10.58
Amérique Latine et Caraïbes	0.8%	-6.7%	-7.5

Source : réaliser par nous même a partir des données du site officiel de la banque mondial

Graphique n°1 : variation du PIB de quelque pays



Source : réaliser par nous même a base des données du Tableau n°6

Ces déséquilibres économique causé par la pandémie COVID-19 ce justifie principalement par les différentes mesure sanitaire prise par les gouvernements afin de faire face a la propagation de ce virus. Depuis la mise en place des mesures de confinement en Chine fin Janvier 2020 cela a entrainé un arrêt brutal de toute activité économique du pays ce qui a mené a une baisse significative de -3.65% de son PIB en 2020. L'application de lourdes mesures de confinement a aussi entrainé différents autre économies mondiale à la baisse aux États Unies la baisse du PIB en 2020 a était de l'ordre de -5.8%, en France il a diminué de –

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

9.74, l'Allemagne a aussi enregistré une baisse de -5.62% de son PIB annuel, le Royaume Uni a vu une dépréciation de son PIB d'un taux de -11.4%, les pays d'Afrique subsaharienne ont aussi enregistré une récession de -4.58% de leurs PIB, ainsi que le Maroc et la Tunisie ont vu une baisse de -8.9% et -10.58% de leurs PIB annuel.

Les fermetures et autres mesures restrictives visant à contenir la pandémie ont eu un impact dévastateur sur des marchés du travail déjà fragiles en engendrant une augmentation du taux de chômage de 6.64% en 2020 par rapport à 5.37% en 2019, en introduisant ainsi une baisse de consommation. (L'ONU estime que près de la moitié des travailleurs du monde ont perdu leur emploi en raison des réductions et autres conséquences économiques de l'épidémie)

Les récentes perspectives de croissance du FMI pour 2020 montrent que le monde est entré en récession aussi grave ou pire qu'en 2009. Les économies émergentes et en développement devaient se contracter de -1,0% car leur taux de croissance du PIB devait être de -2,2% en 2020 (Rapport économique mondial, 2020). L'impact économique de la pandémie a eu des répercussions majeures sur la vie sociale des individus, des communautés et des nations. Selon les Perspectives économiques mondiales, la pandémie de COVID-19 a fait basculer 49 millions de personnes dans l'extrême pauvreté à la fin de l'année 2020.

Les échanges commerciaux, les investissements étrangers directs et les chaînes d'approvisionnement mondiales sont interrompus, ce qui a des effets désastreux sur les processus de production.

La crise a entraîné une forte réduction des échanges commerciaux et de fortes variations des taux de change, mais une réduction limitée des déficits et excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale.

« Selon le FMI, les déficits et les excédents des transactions courantes se situaient juste au-dessous de 3 % du PIB mondial en 2019, soit à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente. D'après leurs dernières prévisions pour 2020, ils ne devraient diminuer que d'environ 0,3 % du PIB mondial. »⁴⁶

« D'après OMT du tourisme mondial, le confinement pratiquement total imposé en réponse à la pandémie a entraîné une chute de 98 % du nombre de touristes internationaux en mai par rapport à 2019.

⁴⁶ www.imf.org le site officiel du fond monétaire international 4 aout 2020

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Cela se traduit par une chute de 300 millions de touristes et 320 milliards d'USD de pertes en termes de recettes du tourisme international c'est plus du triple des pertes au niveau des recettes du tourisme international enregistrées pendant la crise économique mondiale de 2009. »⁴⁷

Cet effondrement est lié principalement aux décisions de confinement et de fermeture des frontières ainsi que la majorité des stations aériennes au monde prise par les gouvernements mondiaux car ils avaient une double responsabilité : donner la priorité à la santé publique tout en protégeant aussi l'emploi et l'activité d'entreprise.

2. L'effet de pandémie COVID-19 sur la rentabilité des entreprises mondiales

La crise sanitaire de l'épidémie de COVID-19 a engendré des conséquences sans précédent sur l'économie réelle. L'Insee enregistre en effet au premier trimestre 2020 une baisse de l'activité de l'ordre de 5 % et de 13,8 % au deuxième trimestre, en relation notamment avec la contraction de la consommation des ménages. La baisse de consommation des ménages a induit une contraction de la demande adressée aux entreprises, ce qui a mis les entreprises en difficulté et entraînant ainsi un recul du chiffre d'affaires, du bénéfice net, et dans certain cas un manque de liquidité amenant potentiellement à des défaillances d'entreprise.

2.1. L'impact de la pandémie COVID-19 sur les entreprises bâtiments

« Les entreprises du bâtiment ont été gravement touchées par la crise, et bon nombre d'entre elles se heurtent à des problèmes de trésorerie. Ces difficultés sont exacerbées par la réduction de la capacité de dépense et de consommation, les restrictions d'exploitation, et la peur de la contamination. Les pénuries de liquidités menacent la viabilité des petites et moyennes entreprises (PME), notamment dans les pays en développement, et nombreuses sont celles qui risquent la faillite si les perturbations continuent. »⁴⁸

L'interruption des chaînes d'approvisionnement mondiales a entraîné des pénuries de matières premières et autres fournitures, et aussi de sous-traitants et de travailleurs. Certaines chaînes d'approvisionnement en matériaux de construction ont suspendu leur production et

⁴⁷ www.unwto.org le site officiel de l'organisation mondial du tourisme 28 juin 2020

⁴⁸ www.ilo.org note de synthèse sectorielle de l'OIT. PDF janvier 2021

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

leur distribution. Conduisant ainsi des retards et une augmentation des coûts des matières premières importées (acier, bobines, tuiles) ainsi que des composants de bâtiments fabriqués hors site (armoires, aménagement intérieur), dus au fait que de nombreuses usines ont été fermées pendant de longues périodes. Les pénuries de main-d'œuvre posent problème dans le secteur a cause du confinement a été imposé pour faire face a la pandémie, car de nombreux travailleurs migrants ont demandé à rentrer dans leur pays.

Les investisseurs dans le secteur de la construction subissent les effets de la pandémie de COVID-19 en raison des retards d'exécution des projets de construction qui sont susceptibles de nuire à leur rentabilité.

2.2. L'effet de la pandémie COVID-19 sur les secteurs de l'informatique

C'est effectivement l'effet d'une crise qui a frappé de plein fouet certaines activités et en a épargné d'autres. On voit bien que les secteurs de l'informatique et des télécoms n'ont pas souffert. Au contraire, le télétravail généralisé a conduit à une hausse de la demande pour les produits de Microsoft et des autres fabricants de logiciels. De même, les entreprises offrant des produits de santé connectée ont elles aussi connu une période faste. On a aussi assisté à quelques surprises, comme sur certains produits de luxe qui ont continué à bien se vendre malgré la crise.

À l'inverse, la rentabilité des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) a explosé depuis le début de la pandémie. Apple en profite pour s'inviter au sommet et devenir l'entreprise la plus rentable au monde en 2020 avec 63,9 milliards de bénéfices nets (environ 52 milliards d'euros).

Section 03 : Les effets de la pandémie du COVID-19 sur l'économie Algérienne

Nous vivons aujourd'hui une crise sanitaire aigue due à une infection sévère : coronavirus qui a touché l'économie et les entreprises algériennes depuis la fin février 2020.

Dans cette section nous aborderons dans un premier lieu comment l'Algérie a vécu cette pandémie et les mesure prise par le gouvernement pour faire face a l'impact de la pandémie sur l'économie du pays.

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

1. L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur l'activité économique algérienne

L'économie Algérienne est essentiellement basée sur les hydrocarbures (représentent dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%)) et l'investissement public, cela engendre une faible croissance du PIB, qui s'explique par l'évolution négative de la production et des prix des hydrocarbures dans ces dernières années, ainsi que par la faiblesse de diversification de l'économie algérienne.

L'Algérie, très fortement dépendante des importations, a subi les conséquences néfastes de cette crise. Le protectionnisme des pays développés sera réactivé et les pays faibles subiront une inflation importée, avec en plus une réduction de leurs exportations. Ce qui touchera inévitablement à la fois les ménages et les entreprises algériennes.

Le produit intérieur brut réel (PIB) de l'Algérie s'est contracté de 5,2% durant l'année 2020, suite aux strictes mesures de confinement imposées pour limiter la propagation de la COVID-19 et de la chute de la production d'hydrocarbures, la production algérienne de pétrole étant tombée en dessous du quota fixé par l'OPEP pour le pays. En même temps, les prix internationaux du pétrole ont fortement chuté (les prix du Sahara Blend ont dégringolé de 50,9 dollars EU/baril en février 2020 à 17,9 dollars EU/baril en mars 2020), au moment où la pandémie de COVID-19 frappait le monde entier.

1.1. L'impact de la pandémie (COVID-19) sur l'emploi

La crise sanitaire liée au COVID-19 a bouleversé notre mode de vie et notre mode de travail. Cette situation exceptionnelle a fortement impacté le marché de l'emploi et l'activité de nombreuses entreprises.

Le FMI a prévu également une hausse du taux de chômage en Algérie. Alors qu'il s'est établi à 11,4% en 2019, le taux de chômage a grimpé à 15,1% en 2020. « L'Agence Nationale de l'Emploi (ANE) fait également état d'une baisse de l'offre de main-d'œuvre, le nombre des demandeurs d'emploi chutant de 67 672 en janvier 2020 à 8 579 en avril 2020. »⁴⁹

Les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre comme les services et le bâtiment qui opèrent pour l'essentiel dans le cadre de l'économie informelle ont été durement touchés, et

⁴⁹ Algérie éco novembre 2020

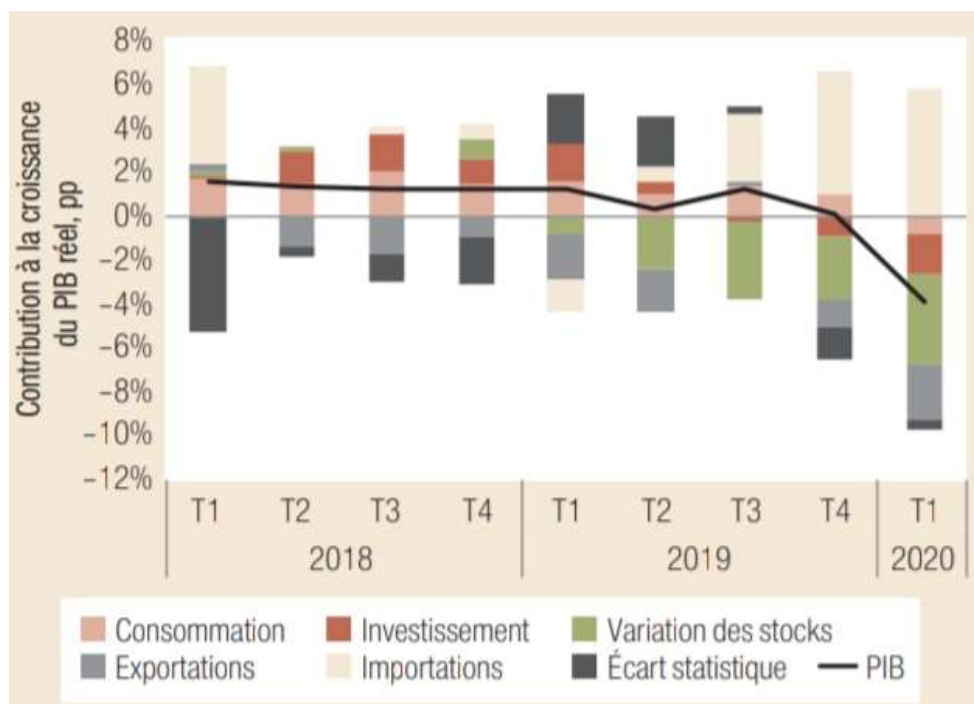
Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

de nombreux emplois ont disparu de manière provisoire ou permanente. Dans le même temps, la baisse temporaire des cours du pétrole, conjuguée à la diminution des volumes exportés, a entraîné une forte contraction des recettes des exportations d'hydrocarbures.

1.2. L'impact de la pandémie (COVID-19) sur la consommation et l'investissement

Les prévisions actuelles tablent sur une contraction du PIB de 3 %, ce qui correspond à un recul de la consommation et l'investissement privés, ainsi qu'à la chute des investissements publics, qui représentent 44 % de la totalité des investissements. Les mesures visant à endiguer la crise de COVID-19 comme la restriction des déplacements et des rassemblements, auxquelles s'ajoutent les fortes incertitudes économiques, décourageront la consommation et l'investissement privés (Rapport de la Banque Mondiale, 2020).

Figure n°8 : variation de la consommation et de l'investissement



Source : ALGERIE : BULLETIN DE CONJONCTURE (autonome 2020).

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

1.3. L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur la finance publique

La pandémie a entraîné une baisse considérable des recettes budgétaires tout en augmentant les dépenses qui sont injectées directement au secteur de la santé ainsi que la protection sociale.

Le déficit budgétaire global, selon les estimations, s'est accru pour atteindre 16,4 % du PIB en 2020, tandis que les risques liés aux financements accordés par les banques publiques à des entreprises d'État en difficulté ont considérablement augmenté. Malgré la forte contraction des importations et la dépréciation modérée du taux de change, le déficit du compte des transactions courantes aurait atteint 14,4 % du PIB, tandis que les réserves internationales seraient tombées à 46,9 milliards de dollars à la fin de 2020 (ce qui représente une diminution de 24 % en glissement annuel), soit l'équivalent d'environ 12,8 mois d'importation. La pauvreté devrait avoir augmenté en 2020 en raison du ralentissement de la croissance et de la baisse de l'emploi, bien qu'aucune donnée ne soit disponible dans ce domaine.

« Par rapport à la balance commerciale, le modèle SNU prévoit en 2020 un déficit à l'intérieur d'un intervalle allant de -13,33% du PIB à 19,02% du PIB selon la valeur du taux de change

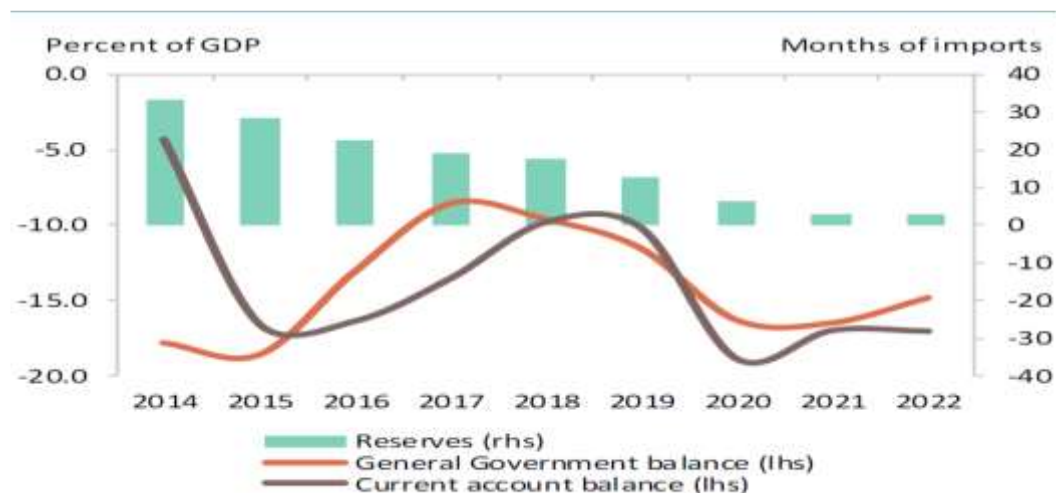
La balance commerciale risque de se dégrader au fur à mesure que le Dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public est réduit. En moyenne, le modèle prévoit un déficit courant d'environ 16% en 2020, légèrement en dessous de ce que prévoit le FMI (-18.3%). »⁵⁰

Les recettes fiscales directes et indirectes ont également diminué, dans la foulée de l'activité économique, et l'incidence de la fraude fiscale peut augmenter compte tenu des difficultés économiques auxquelles sont confrontés les particuliers et les entreprises.

⁵⁰ Algeria analyse rapide de l'impact socio éco du COVID-19,29juillet 2020 PDF

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Figure n°9 : Impact des déficits jumeaux sur les réserves de change en mois



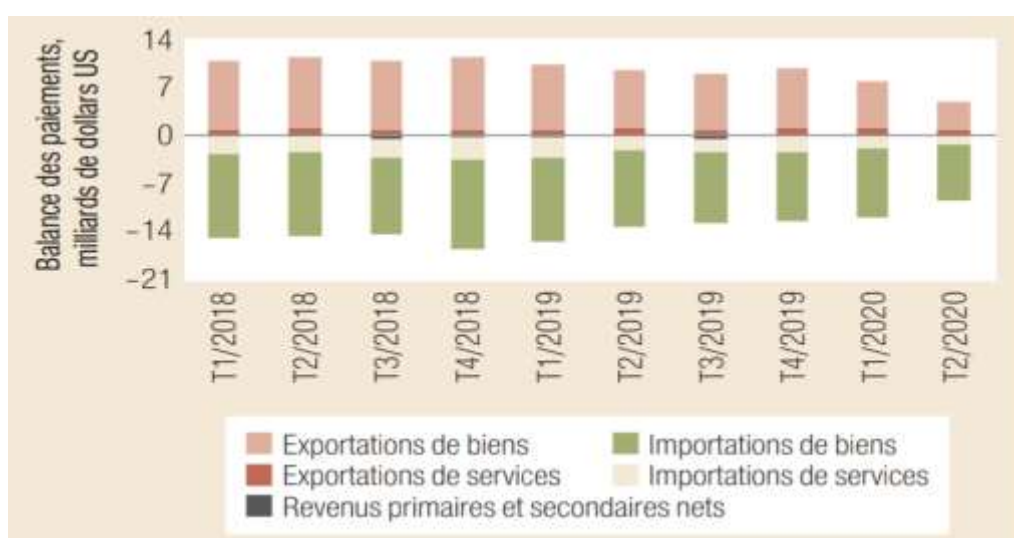
Sources: Algerian authorities, World Bank and IMF staff estimates.

Source : Algeria analyse rapide de l'impact socio éco du COVID-19

1.4. L'impact de la pandémie (COVID-19) sur les échanges extérieurs

« Les échanges avec l'extérieur ont connu une régression, au cours de la période du 1er semestre de l'année 2020, comparées à la même période en 2019, aussi bien pour les exportations que pour les importations. En glissement annuel sur cette période, les prix à l'exportation de marchandises ont enregistré une chute en valeur de 28,7% alors que les importations, de leur côté, ont connu une augmentation de 2,1%. »⁵¹

Figure n°10 : les échanges internationaux



Source : ALGERIE : BULLETIN DE CONJONCTURE (autonome 2020).

⁵¹ ALGERIE : BULLETIN DE CONJONCTURE (autonome 2020).

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

2. Les entreprises algériennes face au COVID-19

Les mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie ont bouleversé les activités des entreprises, depuis le 20 mars 2020, date de l'état d'urgence sanitaire. La COVID-19 a entraîné le ralentissement des activités économiques.

Plusieurs entreprises publiques et privées ont été impactées directement ou indirectement par cette pandémie soit négativement (arrêts total ou partiel du travail, baisse de productivité) ou positivement : (utilisation de nouvelles technologies, réorganisation du travail nouvelles stratégies), cette crise a mené les entreprises à réfléchir à de nouvelles approches managériales.

Des entreprises algériennes sondées ont indiqué avoir perdu en moyenne 50% de leurs chiffres d'affaires (CA) en 2020 à cause de la pandémie du COVID-19, selon une enquête du Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD).

Le CREAD affirme que la majorité des entreprises ont noté des difficultés à commercialiser leurs produits ce qui a engendré des problèmes de financement et l'augmentation de leurs créances durant cette période. Ce qui a poussé d'autre a opté pour un arrêt total de leur activité à cause du confinement, et des entreprises continue malgré tout leur activité en subissant les impacts du confinement à savoir l'absence du personnel et le manque de transport.

« Selon Business Academy 'EVIDENCIA' Durant le mois de juin, période à laquelle les zones les plus touchées entraient dans une période de déconfinement partiel, 31,1% des entreprises sont encore fermées dont 6,9% définitivement. Parmi les entreprises ouvertes, 59,6% le sont que partiellement. Compte tenu des mesures prises liées à la pandémie, des activités qui nécessitent une liaison avec le reste du monde sont perturbées ou arrêtées à l'instar des transports aériens et terrestres, des activités touristiques. C'est aussi le cas des emplois qui ont besoin d'interaction humaine. »⁵²

⁵² Evidencia-pdf-covid-v1.pdf. Avril2020

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

2.1. L'impact sur l'entreprise de produit pharmaceutique Groupe SAIDAL

« Le résultat brut bénéficiaire consolidé du Groupe SAIDAL enregistré au titre du premier semestre 2020, s'élève à 219 540 Milliers de dinars, contre 743 317 Milliers de dinars à fin juin 2019, soit une baisse du résultat de 70,46%.

La production réalisée durant le premier semestre 2020 est de 63 077 Milliers d'unité de vente, pour une valeur de 4 576 313 Milliers de dinars soit 99,75% de l'objectif en quantité et 92,31% en valeur enregistrant une régression de 7,17% en quantité et 5,79% en valeur par rapport à la même période de l'exercice 2019. »⁵³

Figure n°11 : la régression de la production nationale



Source : ALGERIE : BULLETIN DE CONJONCTURE (autonome 2020).

2.2. L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur le secteur bâtiment

« Le secteur du bâtiment en Algérie est fortement impacté par la crise sanitaire provoquée la pandémie de la COVID-19. Conséquences : Des milliers d'entreprises ont cessé leurs activités et des dizaines de milliers d'emplois ont été perdus. L'AGEA, qui a cité des

⁵³ www.saidalgroup.dz le site officiel de la SPA SAIDAL 2021

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

statistiques du Centre national du registre du commerce (CNRC), a fait état de la fermeture de 5 700 entreprises au total. »⁵⁴

Ils sont plus d'un million et demi de professionnels à exercer dans le bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH). Aujourd'hui, plus de 4000 entreprises sont à l'arrêt et plus de 300000 travailleurs au chômage technique. Toutes les entreprises sont bloquées et 80% d'entre elles ont mis la clé sous la porte.⁵⁵

Les secteurs des matériaux de construction, de la céramique et du verre (contraction de -24,7 % au deuxième trimestre contre -11,4 % au premier trimestre).

3. Les mesures prise par le gouvernement afin de faire face à l'impact de la pandémie

Comme tous les pays qui sont touchés par la crise sanitaire du COVID-19, l'Algérie, doit, elle aussi prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets de la crise dans le court terme et la mise en place d'une stratégie qui vise à l'intégration dans l'économie mondiale par le biais de la diversification dans le long terme.

«Le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la baisse simultanée des prix du pétrole a toutefois contraint l'État à prendre un certain nombre de mesures pour atténuer l'impact de la pandémie sur les ménages :

- L'État a débloqué une enveloppe d'urgence de 40 Milliards de DA pour couvrir les besoins immédiats du système de santé (ODD 3).
- Indemnité de 10 000 DA en 2 tranches destinée aux plus démunis (ODD 1, 2).
- Mesures de confinement et d'isolation de zones clés prises suffisamment en avance par rapport à d'autres pays.
- Primes exceptionnelles mises en place pour le personnel traitant
- Mise en congé exceptionnel rémunéré de 50% des effectifs de la fonction publique
- Relèvement du Salaire Minimum de 11%

⁵⁴ www.algerie-eco.com avril 2021.

⁵⁵ www.elwatan.com 20 mai 2020.

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

- Maintien de la gratuité et de l'accès universel aux soins sanitaires, y compris pour les réfugiés et les migrants
- Exonération d'IRG pour les salaires les plus bas». ⁵⁶

3.1. Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière

Les autorités algériennes ont pris un train de mesures destinées à soulager la trésorerie des entreprises en cette période de ralentissement significatif de l'économie. A ce jour, ces mesures s'articulent autour des mesures fiscales, douanières et des facilités bancaires. Afin d'éviter des faillites d'entreprises et des licenciements massifs.

3.1.1. Les mesures fiscales

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'assouplissement adoptées par les pouvoirs publics pour soutenir les entreprises impactées financièrement par la crise sanitaire que traverse actuellement l'Algérie, l'administration fiscale a arrêté les mesures ci-après :

- **Report des déclarations fiscales et de paiement des impôts** ⁵⁷

- Déclaration mensuelle série G N°50:(Contribuables relevant du régime du réel et professions libéral prorogation du délai de souscription de la déclaration mensuelle série G n° 50 des mois de février et mars et de paiement des droits et taxes y afférents, jusqu'au 20mai 2020.

Par conséquent, les contribuables seront tenus de souscrire au plus tard à la date sus indiquée trois déclarations (février-mars-avril) et de s'acquitter des droits correspondants.

Toutefois, s'agissant des contribuables relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE), ces derniers continueront à télé déclarer et télé payer les impôts et taxes dus.

- Déclaration trimestrielle série G n°50 : (Contribuables relevant de l'IFU-déclaration et paiement de l'IRG/salaires du premier trimestre 2020

Prorogation du délai de souscription de la déclaration trimestrielle série G n° 50 (IRG/salaires janvier-février-mars), jusqu'au 20 mai 2020.

⁵⁶Analyse rapide de l'impact socio-éco du COVID19 sur l'Algérie – PDF .Mai 2020.

⁵⁷ Ordonnance du 25 mars 2020

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

- Déclaration annuelle de résultats:(Régime du réel)
Le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats (bilan et annexes) est prorogé jusqu'au 30 juin2020.
Pour les sociétés relevant de la DGE, le délai de souscription de la déclaration annuelle de résultats est prorogé jusqu'au 31mai2020.
Il est rappelé, par ailleurs, que le délai d'acquittement du solde de liquidation de l'IBS est de vingt (20) jours à compter de la date de souscription de la déclaration annuelle.
- Déclaration annuelle de revenus série G n°1:(Exploitants d'entreprises individuelles)
Le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin 2020.
- **Reconduction du Report de paiement du premier trimestre de l'acompte provisionnel IRG/IBS.**
Le délai de paiement du 1^{er} acompte provisionnel IRG/IBS est prorogé jusqu'au 20 juin2020.
- Déclaration annuelle de revenus série G n°1:(Exploitants d'entreprises individuelles)
Le délai de souscription de la déclaration annuelle de revenus (IRG/domicile) est prorogé jusqu'au 30 juin2020.
Échéancier de l'imposition des bénéfices non affectée De même, ceux bénéficiant déjà d'un échéancier de paiement ont la faculté de solliciter le réaménagement de, celui-ci, en cas de difficultés de trésorerie.
- **Suspension de l'imposition des bénéfices non affecté :** L'imposition des bénéfices non affectés des exercices 2016 et suivants, prévue par les dispositions de l'article 15 de la loi de finances pour 2020 est suspendue
Les contribuables qui se trouvent dans une situation financière difficile peuvent solliciter un échéancier de paiement de leurs dettes fiscales.

3.1.2. Les mesures prises en matière douanières

« Des mesures ont été prises par le gouvernement en vue de faciliter l'importation de certains produits mais également pour interdire l'exportation d'autres produits. Les importations de produits alimentaires et des appareils médicaux utilisés dans le cadre de la

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

prévention et la lutte contre les effets du COVID-19 bénéficient du couloir vert consistant en une procédure de dédouanement accéléré. »⁵⁸

- Mesures relatives aux cotisations sociales

Les employeurs, pendant cette période exceptionnelle, et quelles que soient leurs wilayas, pouvaient déposer les instruments et les ordres de paiement des cotisations de sécurité sociale au niveau de toutes ses structures (centre de paiement ou service de recouvrement), sans déplacement vers leurs agences affiliées. Ces mesures s'appliquent jusqu'à nouvelle notification.

Les déclarations peuvent se faire via télé déclaration directement sur le site web de la (CNAS) et le portail dédié à cet effet.

Les mesures se représentent comme suit :⁵⁹

- Prorogation de 30 jours, soit jusqu'au 30 mai2020 du délai de paiement auprès de la CNAS des cotisations sociales des travailleurs salariés exigible au mois d'avril ;
- Prorogation jusqu'au 30 septembre2020, initialement prévu le 30 juin2020, du délai de paiement des cotisations des travailleurs non- salariés auprès de la CASNOS ;
- Suspension des majorations des précédentes pénalités de retard concernant le versement des cotisations sociales, et ce pour une durée de 6 mois à partir du mois d'avril2020.

3.1.3. Les facilités bancaires

• Opérations de commerce extérieur ⁶⁰

La DGC a indiqué dans une note aux banques intermédiaires qu'il est désormais possible de recevoir les documents relatifs aux importations par voie électronique appuyés d'un Swift de confirmation émanant de la banque expéditrice. Ces documents reçus par voie

⁵⁸ www.cgea-dz.org

⁵⁹ Déclaration en date du 15 avril 2020, le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en accord avec le premier ministre.

⁶⁰ Communiquée de la DGI relatif aux mesures fiscales de soutien aux entreprises. 5 avril 2020.

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

électronique peuvent servir à l'accomplissement de l'ensemble des formalités bancaires et douanières relatives aux importations.

- **Les financements octroyés aux entreprises**

Les banques et les établissements financiers pouvaient reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le COVID-19.

En application de la mesure susmentionnée, les banques publiques et privés avaient les possibilités d'aménager les remboursements des crédits qu'elles avaient accordés aux entreprises affectées dans les circonstances exceptionnelles.

Les banques et les établissements financiers pouvaient également octroyer de nouveaux crédits à tout emprunteur qui avait déjà bénéficié de ces mesures de reports ou de rééchelonnement.

Dans ce cadre, l'association professionnelle des banques et des établissements financiers a instruit les banques et établissements financiers a appliqué l'instruction susmentionnée en prenant les mesures listées ci-dessous :⁶¹

- Reporter et /ou renouveler les échéances des prêts dus au 31 mars 2020 et au – delà ;
- Rééchelonner les dettes impayées le 31 mars et au-delà ;
- Prolonger les délais d'utilisation des prêts et des paiements différés ;
- Supprimer les pénalités de retard pour les dettes dues au 31 mars 2020 et au-delà ;
- Maintenir et / ou renouveler les prêts d'exploitation.

Pour permettre ces facilités, la banque d'Algérie a allégé certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et établissement financier en ramenant le coefficient de liquidité des banques et établissements financiers à 60 %.

⁶¹ Loi de finance 2021 : soutien aux entreprises impactées par la covid-19,20 septembre 2021

Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie

Conclusion

La crise due à la pandémie de la COVID-19 a généré une baisse sur la production des entreprises et sur la demande. Elle n'a pas épargné la trésorerie des entreprises, leur capacité à honorer leurs engagements, l'approvisionnement et l'offre de service financier. Plus de la moitié des entreprises enquêtées affirment des changements au niveau de leur approvisionnement en matière de fourniture d'intrants, de matières premières ou de produits finis et de matériaux achetés pour la revente. Les principaux problèmes liés à l'approvisionnement sont l'indisponibilité et la hausse de coûts.

Chapitre 4

*L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI
à la lumière de la crise sanitaire COVID-19*

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Introduction

D'après tous les aspects théoriques que nous avons abordés dans le premier chapitre et la présentation de l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'économie mondial ainsi que sur l'économie algérienne dans le deuxième chapitre, notre objectif dans ce chapitre est d'essayer d'analyser la rentabilité de la SARL BTI ainsi que l'impact de la crise sanitaire du au virus COVID-19 sur cette dernière.

À travers de ce chapitre, dans la première section, nous ferons part de la présentation de la SARL BTI en sa globalité, à savoir, son historique, son organisation ainsi que les étapes de fabrication de brique. Par la suite nous allons présenter le service comptabilité et finance de la SARL BTI. En deuxième section nous allons appliquer l'analyse de la rentabilité de la SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF, une analyse qui se portera dans un premier lieu sur l'évaluation de l'état financier de l'entreprise via les équilibres financiers, puis sur une étude du compte de résultat. Et pour finir, cette analyse sera complétée par le calcul de bon nombre ratios, dans le but précis de mettre en pratique ce que nous avons développé en partie théorique afin de cerner notre problématique et d'apporter des éléments de réponses à certains nombres de questions posées au début de ce travail de recherche.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Section 01 : Présentation de l'entreprise

Cette section a pour objet de présenter la SARL Briqueterie et tuilerie IZERKHEF et les étapes de fabrication des briques dont les matières premières sont des argiles, avec additif. La forme des briques est généralement rectangulaire, elles sont utilisées dans le secteur des bâtiments et des travaux publics. Nous traiterons les points suivants :

1. Présentation de la SARL BT IZERKHEF

Le groupe industriel IZERKHEF est spécialisé dans la production et la commercialisation de matériaux de construction sur tout le territoire national, son siège social se retrouve dans la zone industrielle AISSAT Idir, Oued Aissi, Tizi-Ouzou. Il est composé de six (6) filiales que voici :

- Sarl IAGM (production de carrelages monocouche) ;
- Sarl BTI (briqueterie) ;
- Sarl Anodial (production de carrelages monocouche) ;
- Sarl NTI (production de tuile) ;
- Sarl Djazair Céramique (production de faïence et dalle de sol) ;
- Sarl GPN (production de pointe et fil d'attache).

Le groupe commercialise les produits fabriqués à travers ses points de ventes qui sont répartis dans plusieurs zones et régions du territoire national

La SARL BTI a pour activité principale la fabrication et la commercialisation de briques, tuiles et hourdis, à base de terre cuite non réfractaire. Elle assure aussi la livraison de ses produits-finis aux clients. Cette filiale du Groupe Industriel IZERKHEF dispose d'un capital de 8.000.000,00 DA réparti en 4000 actions de 2.000,00 DA. Son patrimoine industriel s'étendant sur une superficie de 26776 m² La SARL BTI est une entreprise privée qui est dotée de ses propres organes de gestion à savoir le conseil d'administration.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

1.1. Historique de la SARL BT IZERKHEF

Elle est créée dans le cadre du dispositif de l'ANDI en 2014 dont les travaux ont duré 36 mois. Elle a été inaugurée en avril 2017 par le ministre de l'investissement et des collectivités locales après les essais à vide et à charge, l'entrée en exploitation de la société a eu lieu en mars 2019. L'entreprise est implantée sur le territoire national grâce à des parcs de vente de matériaux de construction.

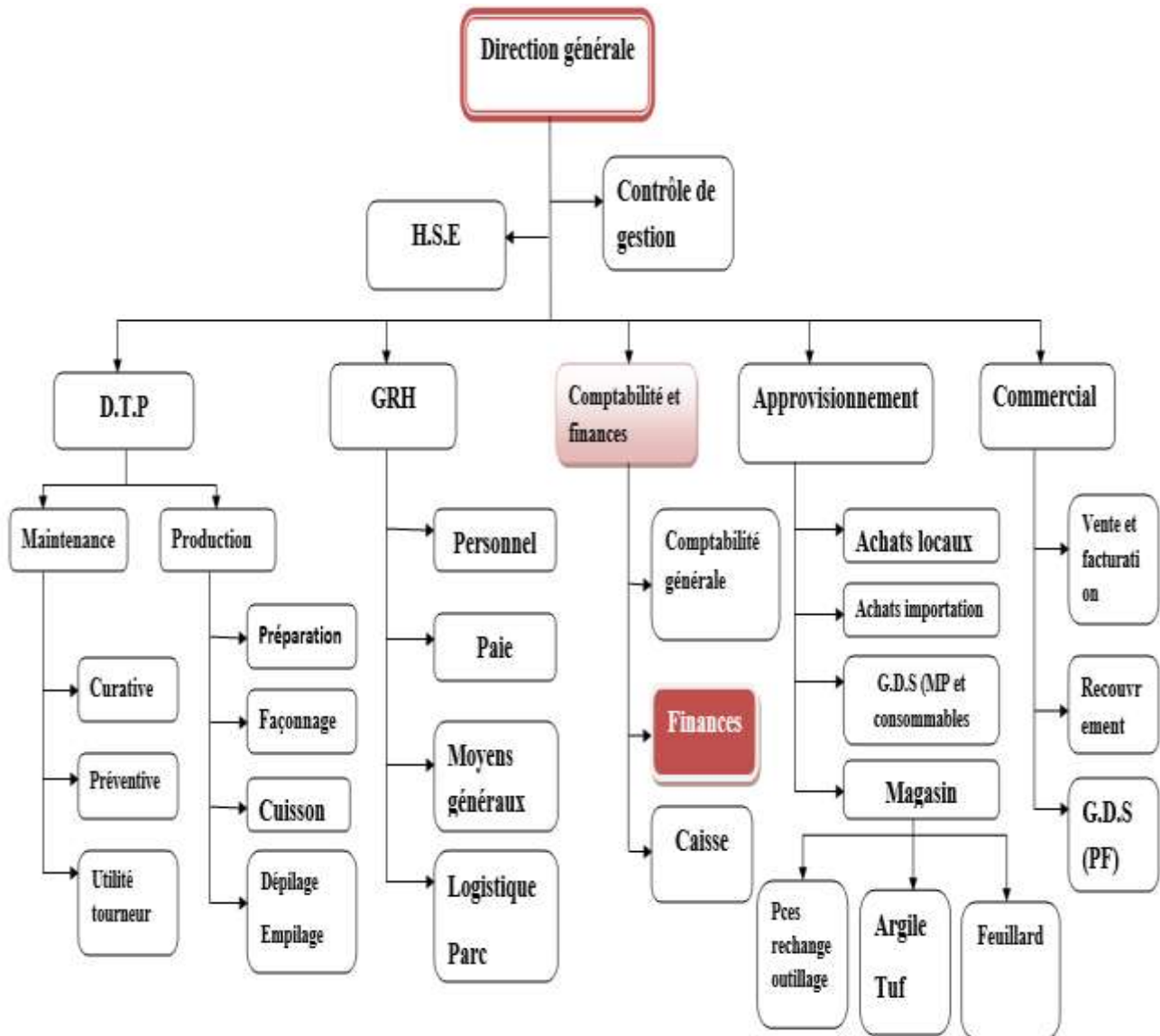
La SARL BTI emploie 188 salariés dont la répartition est :

- Cadre dirigeant : 04 (2%) ;
- Cadre moyen : 10 (5%) ;
- Maitrise : 25 (14%) ;
- Agents d'exécution : 149 (79%).

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

1.2. Organigramme de la SARL BT IZERKHEF

Figure n°12 : Organigramme de la SARL BT IZERKHEF



Source : Document interne de la SARL BTI

Cet organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques. Il sert aussi à donner la répartition des postes et fonctions au sein de la SARL BT IZERKHEF.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

2. Étapes de fabrication des briques

La brique est un matériau de construction qui est fabriqué à l'aide de l'argile, et préalablement mise en forme à une température de frittage. Les particules d'argiles commencent alors à fondre et s'agglomèrent pour former une masse à caractère pierreux. Après la cuisson, la brique conserve une certaine porosité qui lui confère d'ailleurs des propriétés spécifiques et la distingue des autres matériaux de construction.

2.1. Types de brique

On distingue trois types de brique : brique ordinaire, brique poreuse et brique d'argiles creuse à perforation. La SARL BT IZERKHEF produit la brique ordinaire en plusieurs modèles : huit (8) trous (10 cm), douze (12) trous (15 cm) et l'hourdis (30 cm) (destiné à la réalisation des dalles).

2.2. Les étapes de la production de briques

L'activité principale de la société consiste à produire de la brique rouge, qui est un produit écologique issu de la terre, de l'eau et du feu, il permet une construction durable, et crée un habitat bioclimatique parfaitement sain qui protège contre le bruit, les variations climatiques et l'humidité.

Le processus de production des briques comporte plusieurs étapes :

2.2.1. L'extraction d'argile

L'extraction des matières premières est la première étape influençant la fabrication des briques, elle contient les étapes suivantes :

- Décapage de la surface superficielle ;
- Extraction d'argile rouge ;
- Chargement des camions ;
- Décapage de la roche intermédiaire ;
- Extraction d'argile grise ;
- Chargement des camions pour acheminer l'argile vers le stock de l'entreprise.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

2.2.2. Préparation

La préparation est la deuxième étape du processus de fabrication. Elle comprend deux opérations principales : le broyage et le malaxage d'une part, le dosage et le mélange des matières premières d'autre part. Le but est d'obtenir une masse argileuse bien homogène et plastique qui sera facilement transformée en produit fini.

2.2.3. Façonnage

Le façonnage a principalement deux rôles :

- Donner à la pâte une cohésion suffisante. La cohésion, partiellement développée par la préparation, est parachevée grâce à l'élimination de l'air occlus dans l'argile (désaération), à l'amélioration de la plasticité par un mouillage additionnel et par une injection de vapeur d'eau sous pression ;
- Donner à l'argile la forme désirée pour le produit final, qui peut être soit de la brique sous ces différentes formes, de la tuile ou des Hourdis.

2.2.4. Séchage

Laisser à l'air libre l'argile humide sèche lentement, les molécules d'eau qui se trouvent à la surface s'évaporent sous forme de gaz, afin de compenser les vides des grains d'argile à se resserrer et à se rapprocher, ce rapprochement n'est pas total, donc l'argile devient poreuse. Dans les séchoirs à circulation continue des produits, ces derniers sont placés en empilage sur des wagons se déplaçant lentement sur des rails. Plusieurs lignes de wagons sont séchées en parallèle. Souvent ces séchoirs continus sont coupés en plusieurs zones, partiellement isolées, pour améliorer les possibilités de contrôle des conditions de séchage, l'air chaud provient du four et d'une chambre de combustion avec un brûleur.

2.2.5. Empilage

À la sortie du séchoir, les produits n'ont pas encore leurs véritables qualités céramiques. Pour leur permettre d'acquérir la résistance mécanique, la stabilité à l'humidité et la résistance aux intempéries, il est nécessaire de les soumettre à la cuisson à des températures élevées (900 à 1150 °C).

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

2.2.6. Cuisson

C'est la dernière étape que doit subir la brique d'argile façonnée et séchée, avant de pouvoir devenir une brique de terre cuite à proprement dite. Cette phase d'une grande importance doit se dérouler très progressivement ; on augmente graduellement la température jusqu'à l'obtention de la température de cuisson (comprise entre 850 et 1200°C), en fonction du type d'argile) ; on diminue ensuite progressivement la température jusqu'au refroidissement complet. La température des pièces, la durée de cuisson et l'atmosphère du four sont les principaux paramètres qui conditionnent la température.

2.2.7. Dépilage

La dépileuse dépile automatiquement les briques cuites des wagons sous forme de paquets à l'aide de déchargeur automatique et de pince. Le tri se fait sur les chaînes.

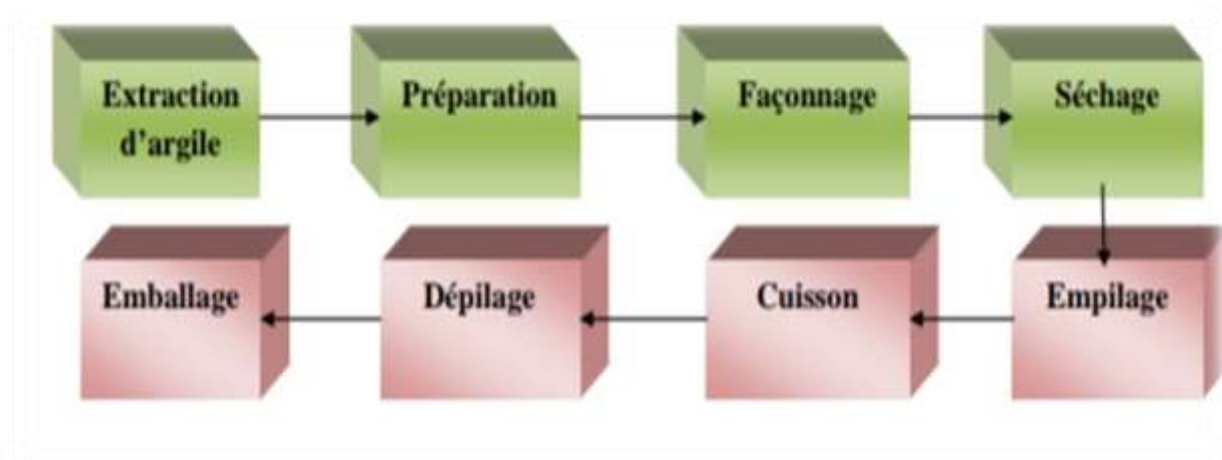
2.2.8. Emballage

L'empilage de plusieurs niveaux de briques superposées constitue des paquets. Ceux-ci sont introduits dans un système d'emballage qui consiste à les encapuchonner par des fils de plastique collés à l'aide de séchoir. Ces paquets sont ensuite entourés en verticale et à l'horizontale avec du feillard. Les paquets transportables sont mis sur des chariots élévateurs dans le parc de stockage qui est organisé par type de produit.

Les étapes précédentes du processus de production de brique sont représentées dans le schéma suivant :

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Figure n°13 : Les étapes du processus de production de brique



Source : Document interne de la SARL BT IZERKHEF

3. Présentation du service comptabilité et finances de la SARL BTI

3.1. Objectifs et moyens de la comptabilité générale

La comptabilité générale est un système d'information se présentant sous la forme d'un ensemble de documents. Son but premier est de décrire les opérations de l'entreprise à l'intention de divers utilisateurs intéressés.

3.1.1. Les objectifs

- Déterminer la valeur du patrimoine de l'entreprise, c'est-à-dire sa situation nette, à 4412. savoir la différence entre ses droits et ses obligations.
- **Situation nette= actif – dettes.**
- Mesurer la variation du patrimoine de l'entreprise d'une période à l'autre. Cette variation est égale au résultat, qui est la différence entre les charges consommées sur une période et les produits enregistrés sur la même période.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

3.1.2. Les moyens

3.1.2.1. Les systèmes comptables

- Trois systèmes comptables dépendent de la taille de l'entreprise et de sa volonté de développer ses comptes.
- Les documents de synthèse cités ci dessous forment un tout indissociable :
 - Le compte de résultat : il explique la variation du patrimoine de l'entreprise sur une période donnée ;
 - Le bilan : il présente la situation du patrimoine de l'entreprise à une date donnée ;
 - L'annexe : elle regroupe un ensemble d'informations indispensables à la compréhension des autres documents.

Section 02 : Présentation des documents comptables de SARL BRIQUETERIE ET TUILERIE IZERKHEF

La rentabilité est un indicateur de base et de croissance dans toute entreprise. On distingue plusieurs méthodes de mesure de rentabilité.

Dans cette deuxième section nous allons étudier la rentabilité de la SARL BTI par les différents indicateurs de mesure de rentabilité à savoir les soldes intermédiaire de gestion, la capacité d'auto financement et l'autofinancement.

En premier lieu, nous présenterons et nous décortiquerons les documents comptables de l'entreprise cas, afin de mieux comprendre l'issue des soldes ainsi que leurs variations.

Ensuite, nous mesurerons la capacité d'autofinancement de la SARL BTI selon les deux méthodes de calcul à savoir la méthode soustractive et la méthode additive.

1. Présentation du bilan financier de la SARL BTI

Pour la construction des bilans financiers élaborés à partir des bilans comptables puisque ceux-ci ne peuvent être utilisés directement qu'après avoir opéré les retraitements et les reclassements nécessaires, afin de faciliter leur étude.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

1.1. L'actif du bilan

Tableau n°5 : l'actif du bilan financier

Actif	2019	2020	Croissance%
Immobilisation incorporelle	201.6	103	-96%
Immobilisation corporelle	2 199 876	1 740 021	-26.4%
Immobilisation en cours	33 768	10 517	-221%
Immobilisation financière	6 935	5 853	-18.4%
Valeurs-immobilisées	2 240 780.4	1 756 494	-28%
Stock et encours	55 976.4	110 071	49.1%
Valeurs-exploitations	55 976.4	110 071	49.1%
Créance et emplois assimilés	00	00	00
Clients	(-36 234)	6 809	1902%
Autres débiteurs	1874.4	2 263	17.17%
Impôts et assimilés	377	392	3.8%
Autres actifs courants	00	00	00
Valeurs-réalisables	-33 983	9 464	459%
Disponibilité et assimilés	00	00	00
Trésorerie actif	46 448.4	47 550	2.3%
Valeurs-disponibles	46 448.4	47 550	2.3%
Total actifs circulant	68 444.4	167 087	59.03%
Total actifs	223 0837.2	1 923 583	-16%

Source : réaliser d'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

1.1.1. Analyse de l'actif du bilan financier

- Valeurs immobilisés

Ce poste représente les immobilisations financières de la société, et notamment son portefeuille de participations dans d'autres sociétés et filiales, ainsi que des prêts à long terme concédés à d'autres sociétés.

La lecture du bilan pour les deux années, nous a permis de constater que la valeur immobilisée est en régression en 2020 par rapport à l'année 2019, d'un pourcentage de **-28%**.

Cette régression est due principalement à la baisse fulgurante des immobilisations en 2020 à savoir une baisse de **-96%** pour les immobilisations incorporelles, ainsi qu'une régression de **-26.4%** pour les immobilisations corporelles, pour les immobilisations en cours

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

on constate une énorme baisse de **-221%**, et un taux de **-18.4%** pour les immobilisations financières.

- Valeurs exploitations

Ils représentent l'ensemble des marchandises, des matériaux, fournitures, produit fini... etc.

Nous constatons une hausse de taux de valeurs d'exploitations d'un pourcentage de **49.1%** soit une valeur de **110 071 KDA** en 2020 par rapport à 2019 où la valeur d'exploitation était de l'ordre de **55 976.4 KDA**. Cette augmentation est engendrée principalement par l'accroissement des stocks en cours.

- Valeurs réalisables

Ils représentent toutes les créances de l'entreprise, composée des comptes suivants : les clients, autre débiteur et impôts et assimilés. Ce sont des valeurs transformables en liquidités dans une durée déterminée.

On remarque une croissance fulgurante des valeurs réalisables en 2020, d'un taux de **459%** qui est dû à l'accroissement des comptes clients d'un taux de **1902%**, soit une valeur de **6 809KDA** en 2020 contre une valeur de l'ordre de **(-36 234KDA)** en 2019.

- Valeurs disponibles

Ce poste inclus d'une part des avoirs (le solde créditeur des comptes en banque ou des CCP, l'argent en caisse).

On remarque un taux de croissance positif de **2.3%** cela est dû à l'augmentation de la trésorerie de l'actif en 2020, soit une valeur de l'ordre de **47 550KDA** en 2020 contre une valeur de **46 448.4KDA** en 2019.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

1.2. Passif du bilan

Tableau n°6 : passif du bilan financier

Passif	2019	2020	Croissance%
Capital émis	9 600	8 000	-20%
Primes et réserves	4 136.4	63 274	93.4%
Écarts de réévaluation	00	00	00
Résultat net	74 191.2	76 644	3.2%
Capitaux propres	87 929	147 918	40.5%
Emprunts et dettes financières	1 533 097	1 205 098	-27.2%
Autres dettes non courantes	00	00	00
Provisions et produits comptabilisés	00	00	00
DLMT	1 533 097	1 205 098	-27.2%
Fournisseurs et comptes rattachés	93 050	96 711	4%
Impôts	3 094	2 919	-0.18%
Autres dettes	510 197	470 932	
Trésorerie passif	3 466	2	-1732%
DCT	609 810	570 565	-7%
Total passif	2 230 837	1 923 583	-16%

Source : réaliser d'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

1.2.1. Analyses du passif du bilan

- Capitaux propres

Ils correspondent à la richesse des actionnaires ; il s'agit essentiellement du capital apporté par les actionnaires (capital social), ainsi le résultat réalisé au cours de l'exercice laissé à la disposition de l'entreprise au cours des années.

On remarque une importante augmentation des capitaux propre soit **40.5%** qui est d'une valeur de **147 918KDA** en 2020, tandis qu'en 2019 ils étaient de l'ordre de **87 929KDA**, cette augmentation se justifie par la brillante hausse des primes et réserves d'un taux de **93.4%**.

- Dettes longs et moyennes terme

Il s'agit des dettes contractées par l'entreprise dont l'échéance est supérieure à un an.

Dans notre cas on constate une régression en 2020 d'un taux de **-27.2%** par rapport à 2019. Cela est engendré par la baisse des emprunts et dettes financières qui étaient de l'ordre de **1 566 097KDA** en 2019 contre **1 205 098KDA** en 2020.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

- Dettes court terme

Elles regroupent toute celle dans l'échéance est inférieure à un an dettes envers les fournisseurs, dettes envers banques, a moins d'un an.

On remarque une baisse de **-7%** avec un montant de l'ordre de **570 565KDA** en 2020, tandis qu'en 2019 il était de **609 810KDA**.

1.3. Bilan en grande masse

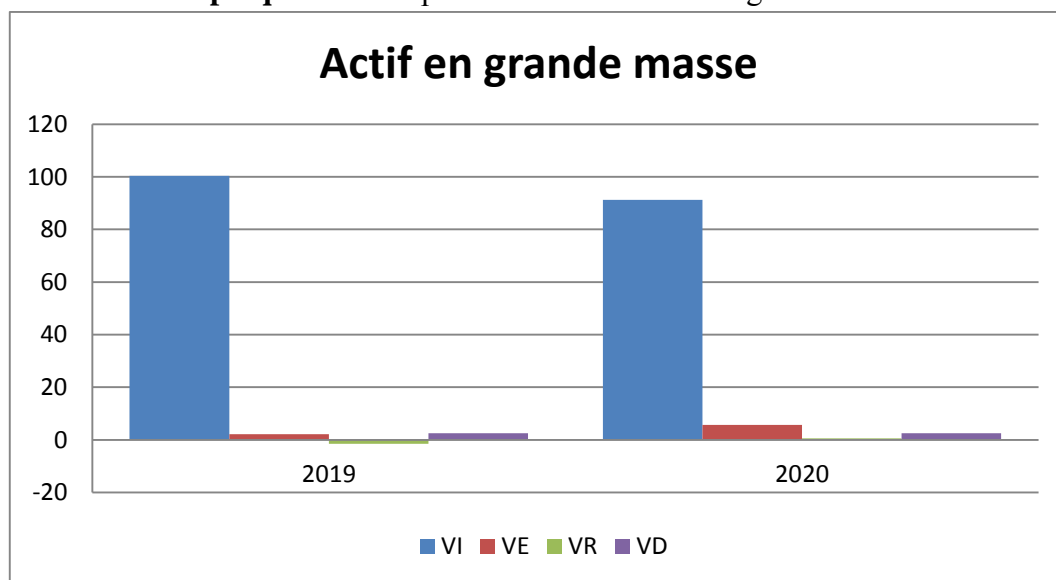
1.3.1. Actif en grande masse

Tableau n°7 : Actif en grande masse

Actif	2019	%	2020	%
VI	2 240 780.4	100.4%	1 756 494	91.3%
VE	55 976.4	2.1%	110 071	5.7%
VR	-33 983	-1.5%	9 464	0.5%
VD	46 448.4	2.5%	47 550	2.5%
Total	2 230 837	100%	1 923 583	100%

Source : réaliser d'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

Graphique n°2 : Représentation de l'actif en grande masse



Source : élaborer par nous même a la base des donnés du tableau n°7

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Commentaires

- Les valeurs immobilisées (VI)

La lecture du bilan pour les deux années, nous a permis de constater que la part des immobilisations dans l'actif de l'entreprise, prend un pourcentage très significatif par rapport à l'actif total, soit **100.4%** pour 2019 et un taux de **91.3%** pour 2020, ce qui est normal pour toute entreprise à caractère industriel où les équipements et les machines prennent une part très importante dans le capital de l'entreprise.

- Les valeurs exploitations (VE)

Les valeurs d'exploitation prennent une part faible dans l'actif du bilan, soit un taux de **2.1%** en 2019 et une légère augmentation en 2020 soit un pourcentage de l'ordre **5.7%**

- Les valeurs réalisables (VR)

La part des valeurs réalisables en 2019 et 2020 sont respectivement de **-1.5%** et **0.5%** un taux très faible dû à la faiblesse des ventes à crédits.

- Les valeurs disponibles (VD)

Elles ont enregistré une stabilité des valeurs réalisables durant les deux années d'étude qui sont d'un taux de **2.5%**. Ce qui est dû à la stabilité de la trésorerie de l'actif.

1.3.2. Passif en grande masse

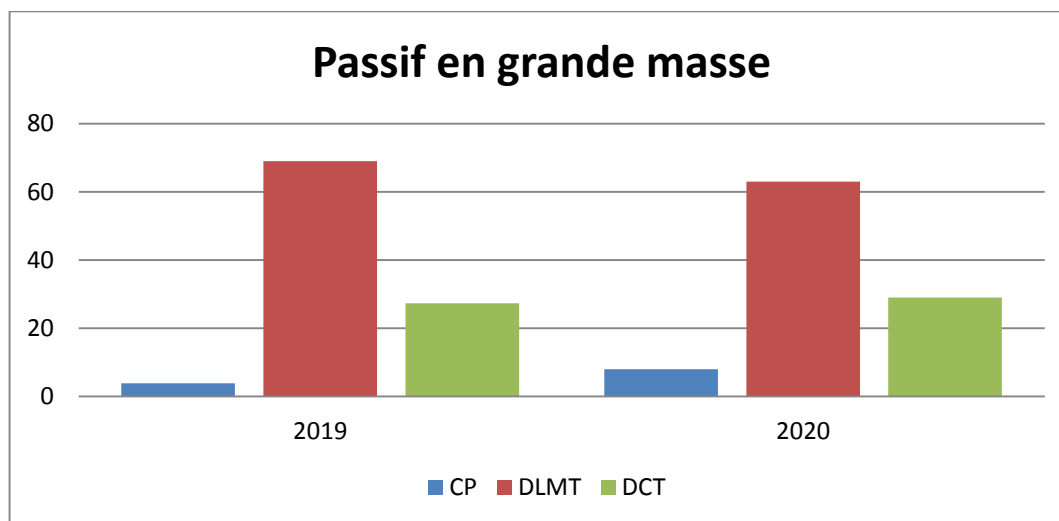
Tableau n°8 : Passif en grande masse

Passif	2019	%	2020	%
CP	87 929	3.9%	147 918	8%
DLMT	1 533 097	69%	1 205 098	63%
DCT	609 810	27.3%	570 565	29%
Total	2 230 837	100%	1 923 583	100%

Source : réaliser d'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Graphique n°3 : Représentation du passif en grande masse



Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°8

Commentaires

- Capitaux propres (CP)

Dans le cas de cette entreprise, les capitaux propres présentent une faible partie du passif de l'entreprise durant les années 2019 et 2020 avec des taux respectifs de **3.9%** et **8%**.

- Dettes longs et moyennes terme (DLMT) :

Les DLMT représente la majorité du passif de l'entreprise d'un pourcentage très significatif qui est de l'ordre de **69%** en 2019 et de **63%** en 2020.

- Dettes à courts terme (DCT)

Les dettes à courts terme prennent une part de **27.3%** en 2019 et de **29%** en 2020 du passif de l'entreprise.

2. Analyse par les indicateurs d'équilibres financiers

Cela revient à l'analyse de l'équilibre financier à long terme (le FR), à court terme (le BFR) et immédiat (la TN).

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

2.1. Analyse de l'équilibre financier à long terme (FR)

Le fond de roulement se calcul par deux méthodes : par haut de bilan ou par le bas de bilan.

Par haut du bilan

$$FR = \text{capitaux permanents} - \text{actifs immobilisés}$$

Tableau n°9 : calcul du FR par le haut du bilan

Désignations	2019	2020
Capitaux propres	87 929	147 918
DLMT	1 533 097	1 205 098
Actif immobilisé	2 240 780.4	1 756 494
FR	-541 365.6	-403 478

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Par bas du bilan

$$FR = \text{actifs circulants} - DCT$$

Tableau n°10 : calcul du FR par le bas du bilan

Désignations	2019	2020
Actifs circulants	68 444.4	167 087
DCT	609 810	570 565
FR	-541 365.6	-403 478

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Durant les deux années d'exercices 2019 et 2020 on constate que le fonds de roulement de la SARL BTI est négatif d'un montant de **-541 365.6KDA** en 2019 et de **-403 478KDA** en 2020, cela signifie que les capitaux permanents n'arrivent pas à couvrir les emplois stables de l'entreprise.

2.2. L'équilibre financier à court terme

Le Besoin en fonds de roulement ce calcul comme suit :

$$BFR = (VE + VR) - DCT$$

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n°11 : calcul du BFR

Désignations	2019	2020
Valeur d'exploitation	55 976.4	110 071
Valeur réalisable	-33 983	9 464
DCT	609 810	570 565
BFR	-587 816.6	-451 030

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Le BFR de la SARL BTI est négatif durant les deux exercices 2019 avec un montant de l'ordre de **-587 816.6KDA** et en 2020 de **-451 030KDA**, ce qui signifie que l'entreprise procure des ressources de financement dans son cycle d'exploitation. Cela est expliqué par le fait que les dettes à court terme financent en totalité les besoins à court terme.

2.3. L'analyse par la trésorerie nette

La formule de calcul de la trésorerie (TR) est la suivante :

Méthode 1

$$TR = \text{fonds de roulement} - \text{besoin en fonds de roulement}$$

Tableau n°12 : calcul de la trésorerie nette méthode 1

Désignations	2019	2020
FR	-541 365.6	-403 478
BFR	-587 816.6	-451 030
TN	42 981	47 552

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Méthode 2

$$TN = \text{Trésorerie actif} - \text{Trésorerie passive}$$

Tableau n°13: calcul de TN méthode 2

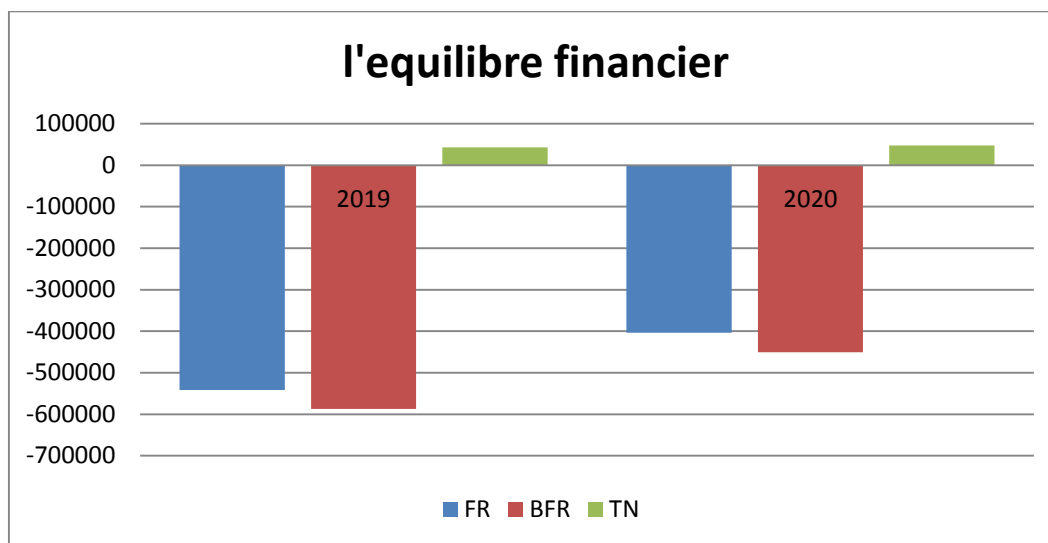
Désignations	2019	2020
Trésorerie actif	46 448.4	47 550
Trésorerie passif	3 466	2
TN	42 982.4	47 548

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

L'entreprise dans ce cas génère suffisamment de ressources pour financer la partie stable de ses actifs et son cycle d'exploitation, on peut dire que l'entreprise est en situation d'équilibre, ce qui se traduit par les ressources financière de l'entreprise qui sont suffisantes pour couvrir les besoins. Il y a donc un équilibre financier qui engendre une solvabilité.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Graphique n°4 : l'équilibre financier



Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°8 n°10 et n°11

3. Analyse par méthode de ratios

3.1. Ratio de structure

3.1.1. Ratio de l'autonomie financière

$$\text{Ratio de l'autonomie financière} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{DLMT}} > 1$$

Tableau n° 14: ratio de l'autonomie financière

Désignations	2019	2020
Fonds propres	87 929	147 918
DLMT	1 533 097	1 205 098
Ratio de l'autonomie financière	0.06	0.12

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Le ratio est inférieur à 1 durant les deux années d'exercices on constate que le taux en 2019 était de l'ordre de **0.06** et de **0.12** en 2020, Cela signifie que les capitaux propres sont inférieurs aux dettes financières de l'entreprise. L'entreprise ne peut plus s'endetter à long terme.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

3.1.2. Ratio de financement propre

$$\text{Ratio de financement propre} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{actif immobilisés}}$$

Tableau n°15 : ratio de financement propre

Désignations	2019	2020
Fonds propres	87 929	147 918
Actif immobilisé	2 240 780.4	1 756 494
Ratio de financement propre	0.04	0.08

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

On constat que le ratio de financement propre est inférieure a 1 durant les deux années d'exercices soit un taux de **0.04** en 2019 et **0.08** en 2020. Ce qui signifie que les fonds propres sont inférieur a l'actif immobilisé.

3.1.3. Ratio d'endettement

$$\text{Ratio d'endettement} = \frac{\text{total des dettes}}{\text{total des actifs}}$$

Tableau n°16 : ratio de l'endettement

Désignations	2019	2020
Total des dettes	2 142 907	1 775 663
Total des actifs	2 230 837.2	1 923 583
Ratio d'endettement	0.96	0.92

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

On constate que le ratio d'endettement est supérieur à 0.5 durant les deux années d'exercices soit un taux de l'ordre de **0.96** en 2019 et **0.92** en 2020. Ce qui signifie que la majorité de ressource d'entreprise sont financés grâce aux capitaux propres.

3.1.4. Ratio de financement permanent

$$\text{Ratio de financement permanent} = \frac{\text{capitaux permanents}}{\text{actif immobilisé}}$$

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

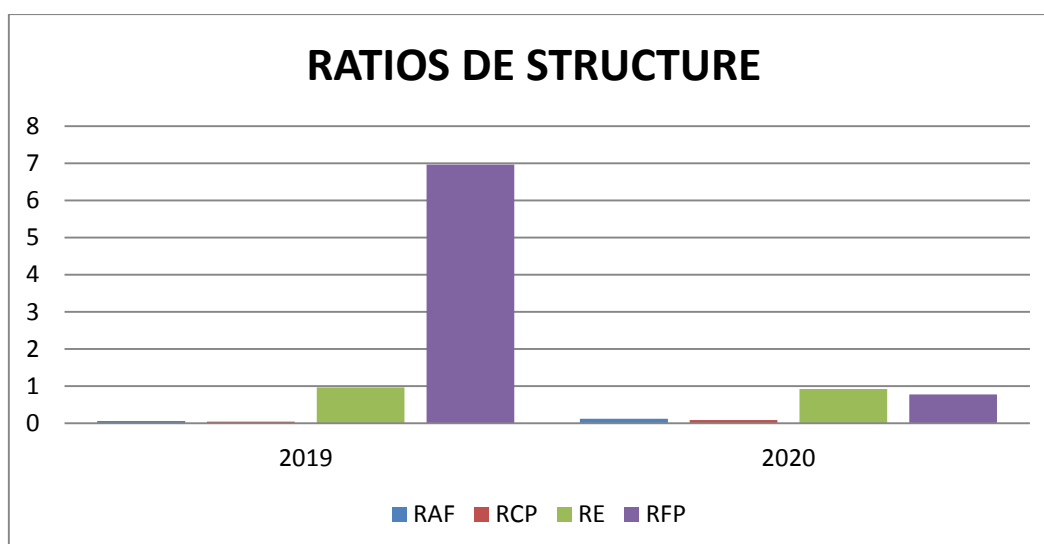
Tableau n°17 : ratio de financement permanent

Désignations	2019	2020
Capitaux permanents	15 621 026	1 353 016
Actif immobilisé	2 240 780.4	1 756 494
Ratio de financement permanent	6.9	0.7

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Pour la première année le ratio est largement supérieur à 1, ce qui signifie que l'entreprise arrive largement à s'autofinancer en 2019. Par contre au cours de l'année 2020 le taux est inférieur à 1, ce qui signifie que l'entreprise n'arrive pas à s'autofinancer.

Graphique n°5 : ratios de structure



Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°14, 15, 16,17

3.2. Les ratios de liquidité

3.2.1. Ratio de liquidité générale

Il représente la couverture des fonds de tiers à court terme par les actifs circulants. Les banques exigent habituellement que ce ratio soit supérieur à 1, ce qui signifie que le FRF est positif.

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{actif circulant}}{\text{DCT}}$$

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n°18 : ratio de liquidité générale

Désignations	2019	2020
Actifs circulants	68 444.4	167 087
DCT	609 810	570 565
Ratio de liquidité générale	0.1	0.2

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

On constate que la liquidité générale est inférieure à 1 un d'un taux de l'ordre de **0.1** en 2019 et **0.2** en 2020. Cela signifie que l'entreprise n'arrive pas à couvrir son passif circulant, elle est donc considérée comme non solvable à court terme.

3.2.2. Ratio de liquidité réduite

Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes sans faire recours à la vente de ses stocks. Il doit être supérieur à 1.

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \frac{VR + VD}{DCT}$$

Tableau n°19: ratio de liquidité réduite

Désignations	2019	2020
Valeurs-réalisables	-33 983	9 464
Valeurs-disponibles	46 448.4	47 550
DCT	609 810	570 565
Ratio de liquidité réduite	0.02	0.09

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

On remarque que ce ratio est inférieur à 1 durant les deux années soit un ratio de **0.02** en 2019 et **0.09** en 2020. C'est-à-dire que les valeurs réalisables et disponibles ne sont pas en mesure de rembourser les dettes à terme. Malgré la légère augmentation en 2020

3.2.3. Ratio de liquidité immédiate

Ce ratio montre dans quelle mesure les liquidités de l'entreprise permettent de payer l'ensemble des dettes à court terme. Il est généralement inférieur à 1.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{VD}{DCT}$$

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

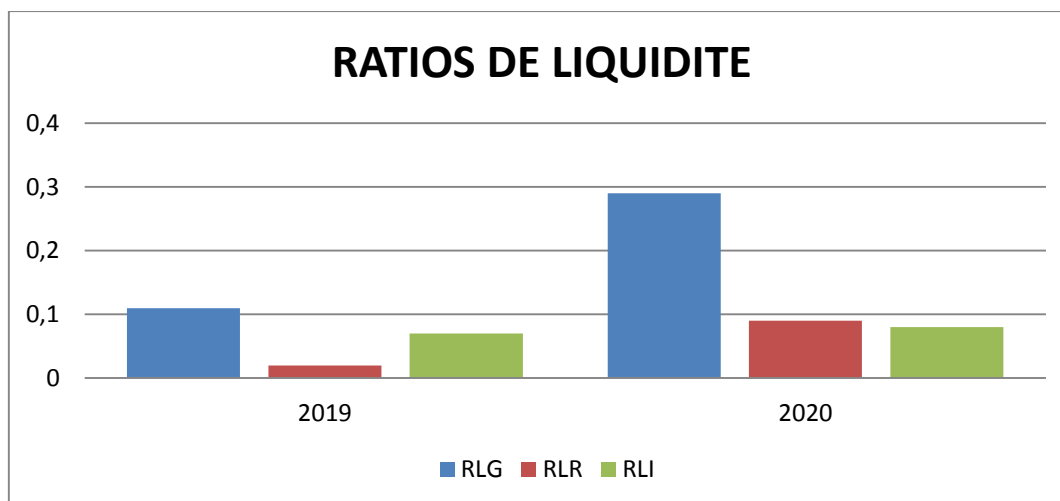
Tableau n°20 : ratio de liquidité immédiate

Désignations	2019	2020
Valeurs-disponibles	46 448.4	47 550
DCT	609 810	570 565
Ratio de liquidité immédiate	0.07	0.08

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°5 et n°6

Le ratio inférieur à 1 sur les deux années, cela montre que l'entreprise n'est pas capable de faire face à ses engagements à court terme sans recourir aux actifs non liquides ; l'entreprise est dans des difficultés de paiement.

Graphique n°6 : les ratios de liquidité



4. Présentation du solde intermédiaire de gestion

Ce document comptable permet lors d'une reprise d'entreprise, d'avoir des indices sur la composition du résultat de l'entreprise. Il donne une idée de la rentabilité de l'entreprise au repreneur à travers le résultat d'exploitation et le chiffre d'affaires.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n°21 : Soldes intermédiaires de gestion

Libellé	2019	2020	Variation (%)
Ventes et produits annexes	348 007 ,2	239 206	-31.3%
Subvention d'exploitation	0,00	0,00	
Variations stocks produits finis et en cours	2 005	19 363	865.7%
I - Production de l'exercice	350 012	258 569	-26.1%
Achats consommés	-109 148	-91 057	-16.6%
Services extérieures et autres consommations	-37 244	-46 824	26%
II – Consommation de l'exercice	-146 393	- 137 881	-6%
III - VALEUR AJOUTEE (I-II)	203 620	120 688	-41%
Charges de personnel	-58 891	-46 093	-22%
Impôts, taxes et versements assimilés	-2 140	- 479	-78%
IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	142 588	74 116	-48.02%
Autres produits d'exploitations	2 192	5 470	149.5%
Autres charges d'exploitations	-0,180	- 150	832.3%
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	-32 222	- 64 456	100.3%
Reprise sur pertes de valeur et provisions	0,00	0,00	
V - RESULTAT D'EXPLOITATION	112 558	14 980	-87%
Produits financiers	17,232	76 219	342%
Charges financières	-38 382	-12 484	-67.4%
VI – RESULTAT FINANCIER	-38 365	63 735	266.1%
VII – RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)	74 192	78 715	6.09%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Autres impôts sur les résultats			
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	352 223	340 258	-3.4%
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-278 030	- 261 543	-6%
VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	74192	78 714	6.09%
Éléments extraordinaires (produits)			
Éléments extraordinaires (charges)		-2 070	
IX – RESULTAT EXTRAORDINAIRE		- 2 070	
X – RESULTAT NET DE L'EXERCICE	74 191	76 645	3.3%

Source : réaliser d'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

4.1. Analyse des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat et l'appréciation de la performance de l'entreprise en tenant compte de plusieurs indicateurs.

À partir du tableau cité ci-haut des comptes des résultats des années 2019 et 2020 de la BTI, nous pouvons apporter quelques interprétations sur l'évolution des SIG (sur la production d'exercice, consommation d'exercice, ...).

Solde n°1 : La production de l'exercice

La production de l'exercice représente tout ce qu'a produit l'entreprise durant une période donnée.

La production de l'exercice de la BTI égale à **350 012 KDA** en 2019 tandis qu'en 2020 est de l'ordre de **258 569 KDA**, on constate donc une tendance à la baisse de **-26.1%**. Ce qui se traduit dans en terme de temps à 3 mois d'inactivité tout au long de l'exercice 2020.

Cependant, la production de l'exercice de l'entreprise enregistre une tendance a la baisse durant l'année 2020, cela est lié au ralentissement de la fonction de production de la BTI à cause du confinement du personnel actif de l'entreprise causé par les mesures sanitaire prise par les pouvoirs public pour faire face à la pandémie du virus (COVID-19).

Solde n°2 : Consommation de l'exercice

On remarque que la consommation de la BTI et de **146 393kDA** en 2019 et de **137881DA** en 2020 on constate une diminution de **-6%** en 2020, cette baisse est liée effectivement à la diminution de **-16.6%** des achats consommés.

La baisse des **16,6%** s'explique essentiellement par la baisse des consommations de l'énergie électricité pour les équipements de production et le gaz à haute pression pour le séchoir et le four de cuisson.

Solde n°3 : La valeur ajoutée

La valeur ajoutée représente la richesse créée par la BTI. Pour la BTI VA est de **203 620DA** en 2019 et de **120 688DA** en 2020. On constat qu'elle a connue une baisse de-

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

41% en 2020 par rapport a 2019, et cela est du principalement a la baisse de production de - **26.1%**.

Solde n°4 : L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation est un indicateur de performance économique de l'entreprise, concernant la BTI l'EBE en 2019 était de l'ordre de **142 588 KDA** et en 2020 enregistre un montant de **74 116 KDA** ; on remarque donc une baisse considérable de **48.02%**. Cela explique que les richesses créées par le cycle d'exploitation sont en nette régression (la BTI était moins performante économiquement qu'en 2020).

Cependant, la valeur de l'EBE de la BTI est en baisse durant l'année 2020. Ce qui reflète un mauvais signe sur la performance économique de l'entreprise du à l'impact de la pandémie virus (COVID-19) sur le fonctionnement de l'entreprise.

Solde n°5 : Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation représente la différence entre les charges et les produits d'exploitation. Dans notre cas, RE est de l'ordre de **112 558 KDA** en 2019 il est de **14 980KDA** en 2020 ; on constate qu'il a diminué de **-87%** en 2020 par rapport à l'année 2019, cela s'explique par la constatation de l'annuité des d'amortissements, la méthode préconisé par l'entreprise est celle de l'amortissement progressif.

Le choix de cette méthode d'amortissement est articulé par le fait que l'entreprise rembourse les emprunts qui génèrent des frais financiers (intérêts sur emprunts) et le dit remboursement ne fait que régresse les intérêts y afférents sur un choix. Ce qui explique la variation de **100.2%** entre les deux années 2019-2020.

Solde n°6 : Le résultat financier

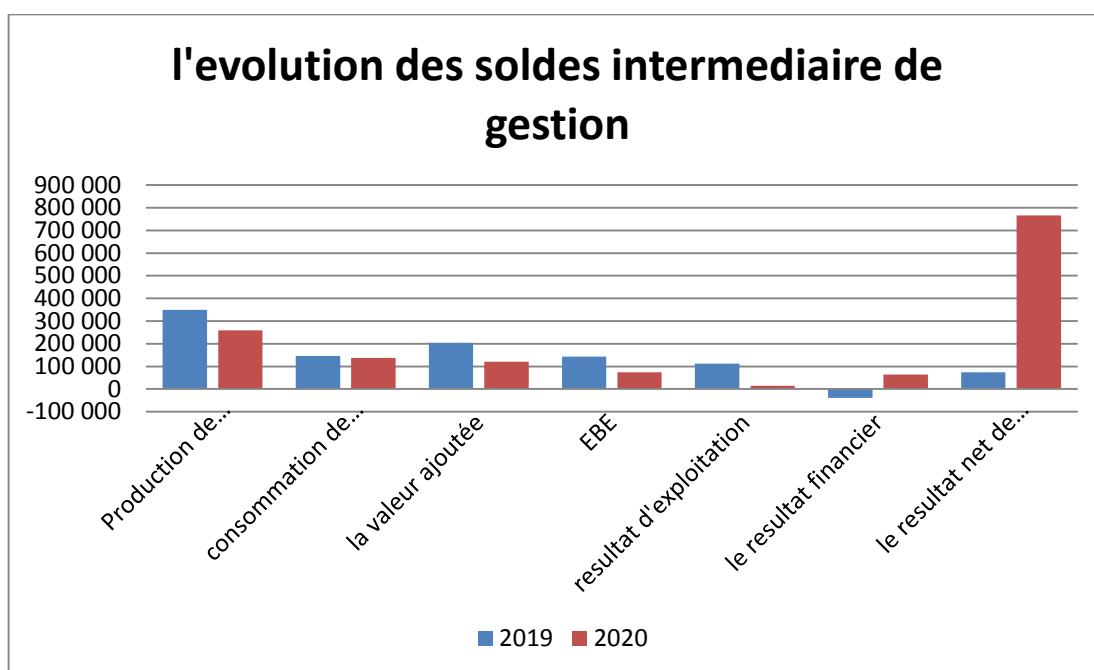
Le résultat financier représente la politique financière de l'entreprise, ce résultat provient de la différence entre les produits financiers et les charges financières. Concernant la BTI en 2019 il est de **-38 365 KDA** et en 2020 de **63 735 KDA**, on constate que le résultat financier a augmenté d'un taux de **266.1%**. Liée à l'augmentation des produits financiers de l'entreprise.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Solde n° 7 : Le résultat net de l'exercice

Le résultat net exprime la différence entre toutes les charges et tous les produits de l'exercice. Concernant notre cas le résultat net de l'exercice est de **74 191 KDA** en 2019 et de **766 645 KDA** en 2020 ; on constate une augmentation de **3.3%** en 2020 par rapport à 2019 qui s'explique essentiellement par les remboursements des sinistres par les sociétés d'assurance.

Graphique n°7 : représentation de l'évolution des SIG



Source : élaborer par nous même a la base des donnés interne de l'entreprise

4.2. La capacité d'autofinancement (CAF)

Nous allons calculer et apprécié l'évolution de la CAF de la BTI des années 2019-2020, selon les deux méthodes :

La méthode soustractive

Cette méthode se calcule à partir de l'excédent brut d'exploitation :

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n° 22: calcul de la CAF par la méthode soustractive

	2019	2020	Variation %
EBE	142 588	74116	-48.02
Produits d'exploitation	2 192	5470	149.5%
Charges d'exploitation	-0.180	-150	822.3%
Produits financiers	17.232	76 219	342%
Charges financières	38 382	-12 484	-67.4%
CAF	106 413	141 101	33%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

La méthode additive

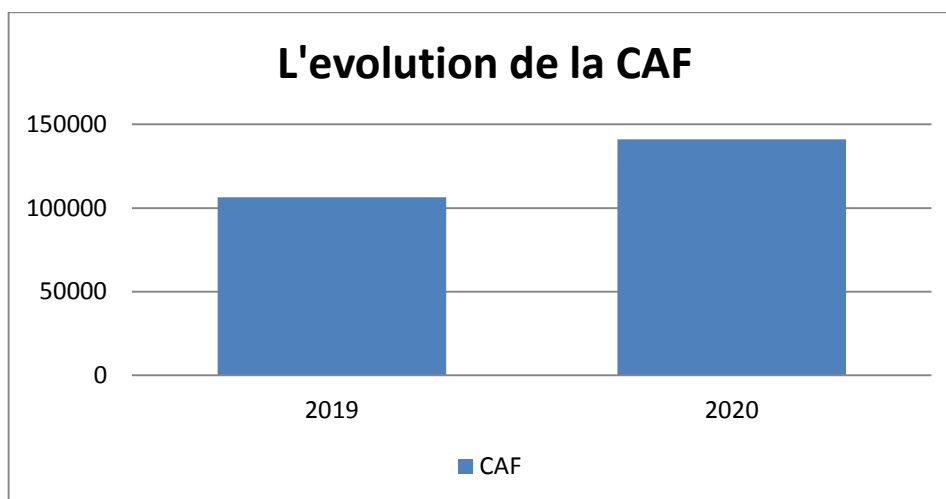
Cette méthode se calcule à partir de résultat net.

Tableau n° 23: calcul de la CAF par la méthode additive

	2019	2020	%
Résultat net	74 191	76 645	3.3%
Dotations aux amortissements	32 222	64 456	100.03%
CAF	106 413	141 101	33%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

Graphique n°8 : représentation de l'évolution de la CAF



Source : élaborer par nous même a la base des donnés interne de l'entreprise

Nous constatons, que la BTI, est en mesure de s'autofinancer par ses propres ressources pour les deux exercices de notre étude, car elle a dégagé une capacité d'autofinancement positive, et elle a enregistré une hausse significative en 2020 dont le montant est de **141 101**

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

KDA tandis qu'en 2019 la CAF est de **106 413 KDA**. On constate donc une augmentation de **33%** dans le poste de la CAF de la BTI.

La SARL BTI réalise une CAF nettement positive, ce qui signifie que l'entreprise dégage un surplus monétaire et dispose des possibilités de financement de ses nouveaux investissements, et de remboursements de ses emprunts.

4.3. Les ratios d'activité

4.3.1. Le taux de croissance du chiffre d'affaire

$$\text{Taux de croissance du CA} = \frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}} * 100$$

Tableau n°24 : le taux de croissance du CA

Désignations	
CA n	239 206
CA n-1	290 006
Taux de croissance	-17.51%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

4.3.2. Le taux de croissance de la valeur ajoutée

$$\text{Taux de croissance de la VA} = \frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}} * 100$$

Tableau n°25 : le taux de croissance de la VA

Désignations	
VA n	203 620
VA n-1	120 688
Taux de croissance	68.71%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

4.3.3. Le taux d'intégration

$$\text{Taux d'intégration} = \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Chiffre d'affaire(HT)}} * 100$$

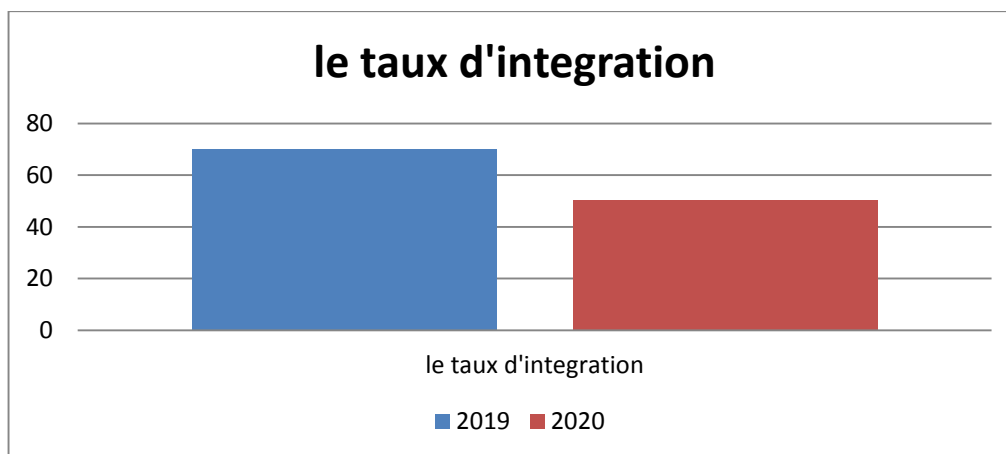
Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n°26 : le taux d'intégration

Désignations	2019	2020
Valeur ajoutée	203 620	120 688
Chiffre d'affaires	290 006	239 206
Taux d'intégration	70.21%	50.45%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

Graphique n°9 : le taux d'intégration



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°26

Section 03 : analyse de la rentabilité de la SARL BTI par la méthode des ratios

Dans cette section, nous allons analyser la rentabilité par la méthode des ratios pour cela on va utiliser différentes formules de rentabilité dont nous disposons afin de savoir si la BTI est en mesure de rentabiliser ses capitaux investis.

La rentabilité est un indicateur de base et de croissance dans toute entreprise. Les entreprises non rentables peuvent se développer. En effet, la rentabilité se mesure à l'aide de plusieurs ratios à savoir :

- Ratios de rentabilité économique ;
- Ratios de rentabilité financière ;
- Ratios de rentabilité commerciale.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

1. La rentabilité économique

1.1. La rentabilité des actifs ou ROA (Return on assets)

Le ratio de la rentabilité économique exprime la rentabilité de l'ensemble des actifs, c'est-à-dire l'intégralité des moyens mis en œuvre pour assurer l'activité de l'entreprise. La rentabilité économique se calcul comme suit :

$$ROA = \frac{\text{Resultatnet}}{\text{Totaledesactifs}}$$

En premier lieu, nous allons calculer dans le tableau suivant la rentabilité économique des actifs de la BTI.

Tableau n°27 : la rentabilité des actifs de la BTI

Désignations	2019	2020	Variation %
Résultat net	74 191	76 645	3.3%
Total des actifs	1 859 031	1 923 583	3.5%
ROA	0.04	0.04	0%

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n° 5, 21

Le taux de rentabilité des actifs est resté constant en 2019 et en 2020, d'un taux positif qui est de **0.04** le résultat est inférieur à 1 dans ce cas la rentabilité est moins satisfaisante.

1.2. La rentabilité des capitaux employés ou ROCE (Return on capital employed)

$$ROCE = \frac{\text{Resultatd'exploitation} \times (1 - \text{TauxIS})}{(\text{fonds propres} + \text{dettes})}$$

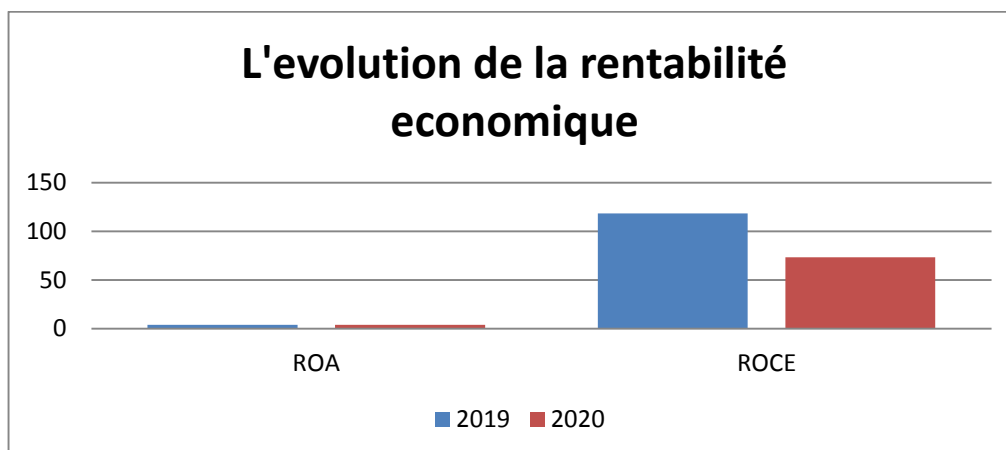
Tableau n°28 : la rentabilité des capitaux employé de la BTI

Désignations	2019	2020
Résultat net	74 191	76 645
Impôts	00	00
Charges financières	12 484	31 985
Capitaux propres	73 274	147 919
ROCE	1.18	0.73

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°21

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Graphique n° 10: représentation graphique de l'évolution de la rentabilité économique



Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°27, 28

2. La rentabilité financière

La rentabilité financière mesure la capacité des capitaux propres a générer des profits, et le ratio se calcul comme suit :

$$ROE = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

La rentabilité des capitaux propres mesure le rendement de chaque dinar investi par les actionnaires. La rentabilité des capitaux propres de la SARL BTI est calculée dans le tableau suivant :

Tableau n°29 : la rentabilité financière

Désignations	2019	2020
Résultat de l'exercice	74 191	76 645
Capitaux propres	73 275	147 919
ROE	1.01	0.51

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n° 6, 21

La SARL BTI dégage un taux de rentabilité des capitaux propre qui est de **1.01** en 2019 et de **0.51** en 2020. On constat quand même une baisse de **-49.45%**. Cela est un synonyme de forte rentabilité de l'investissement de l'actionnaire.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

3. La rentabilité commerciale

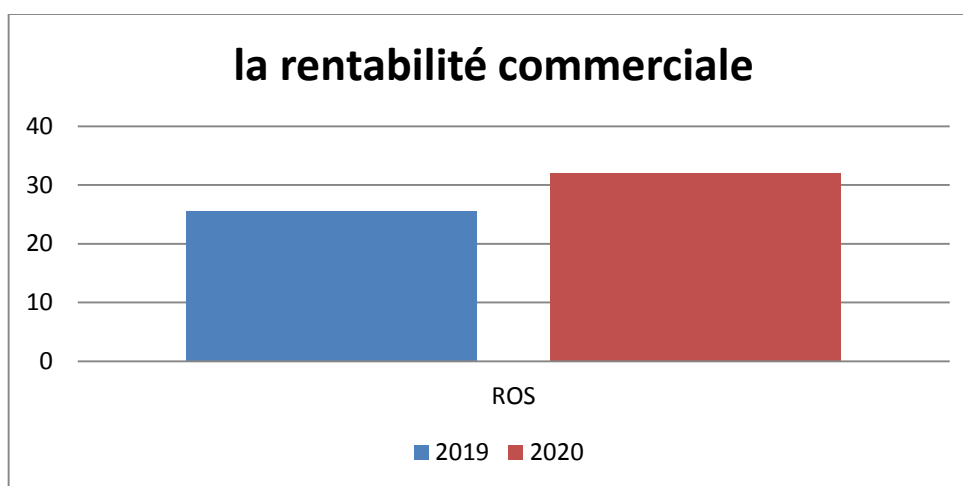
$$ROS = \frac{\text{Resultat net}}{\text{Chiffre d'affaire}}$$

Tableau n°30 : calcul de la rentabilité commerciale

Éléments	2019	2020
Résultat net	74 191	76 645
Chiffre d'affaires	290 006	239 206
ROS	0.25	0.32

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°6, 21

Graphique n°11 : représentation de la rentabilité commerciale



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°30

On constate que la SARL BTI dégage une rentabilité commerciale positive qui est de l'ordre de **0.25** en 2019 et de **0.32** en 2020, on remarque donc une augmentation de **6.44%**.

4. Taux de rentabilité globale

Celui-ci détermine la trésorerie potentielle engendrée par Dinars de chiffre d'affaires :

$$\text{Taux de rentabilité globale} = \text{CAF} / \text{chiffre d'affaires}$$

Tableau n°31: le taux de rentabilité globale

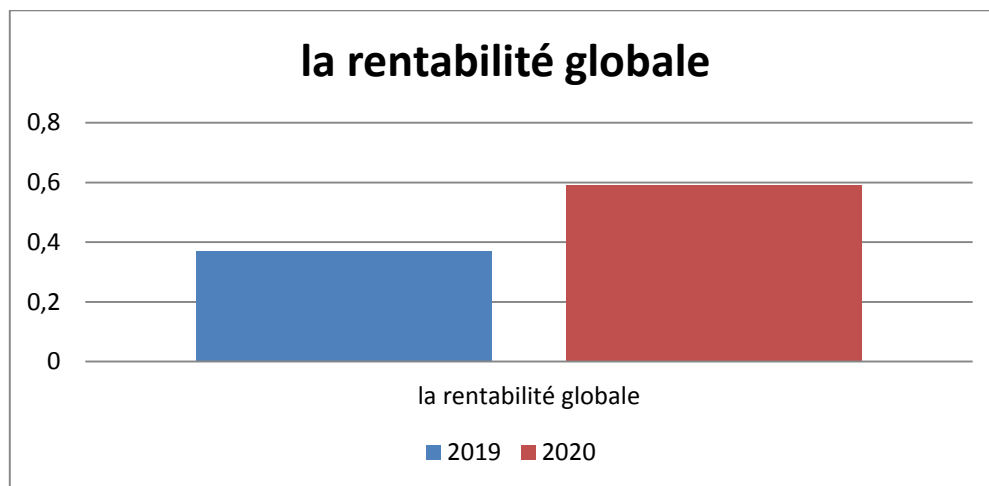
Désignations	2019	2020
CAF	106 413	141 101
Chiffre d'affaires	290 006	239 206
Taux de rentabilité globale	0.37	0.59

Source : D'après les rapports de gestion de l'activité de la SARL BTI

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

On constat que le taux est positif durant ces deux année, qui représente **0.37** et **0.59** respectivement 2019,2020. Et cela signifie que la rentabilité est suffisante.

Graphique n°12 : le taux de rentabilité globale



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°31

5. L'effet de levier financier

Nous allons calculer, l'effet de levier de la BTI dans le tableau suivant; qui se calcul comme sui :

$$l'effet\ de\ levier = la\ rentabilité\ financiere - la\ rentabilité\ economique$$

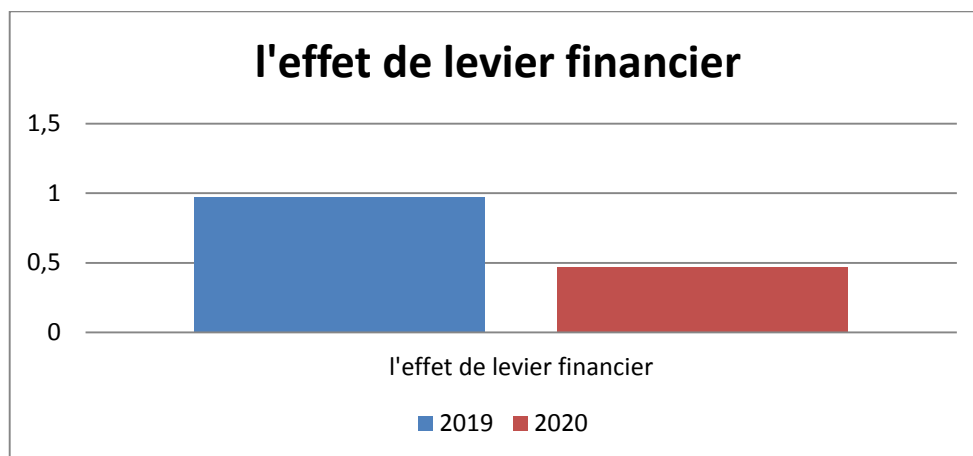
Tableau n°32 : calcul de l'effet de levier financier

	2019	2020
La rentabilité financière	1.01	0.51
La rentabilité économique	0.04	0.04
L'effet de levier	0.97	0.47

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°29, 30

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Graphique n°13 : l'effet de levier financier



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°32

L'effet de levier financier est positif durant les deux années d'étude 2019 2020 qui représente des valeurs de **0.97** et **0.47** respectivement. Cela signifie que la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique.

6. L'analyse de la profitabilité

A ce fait, nous allons faire une analyse sur la profitabilité qui nous permettra d'apprécier le degré de rentabilité relative à cette entreprise ainsi que le poids de son endettement.

6.1. Le taux de marge brute

Nous allons présenter dans le tableau suivant, la marge réaliser par le cycle d'exploitation de la BTI.

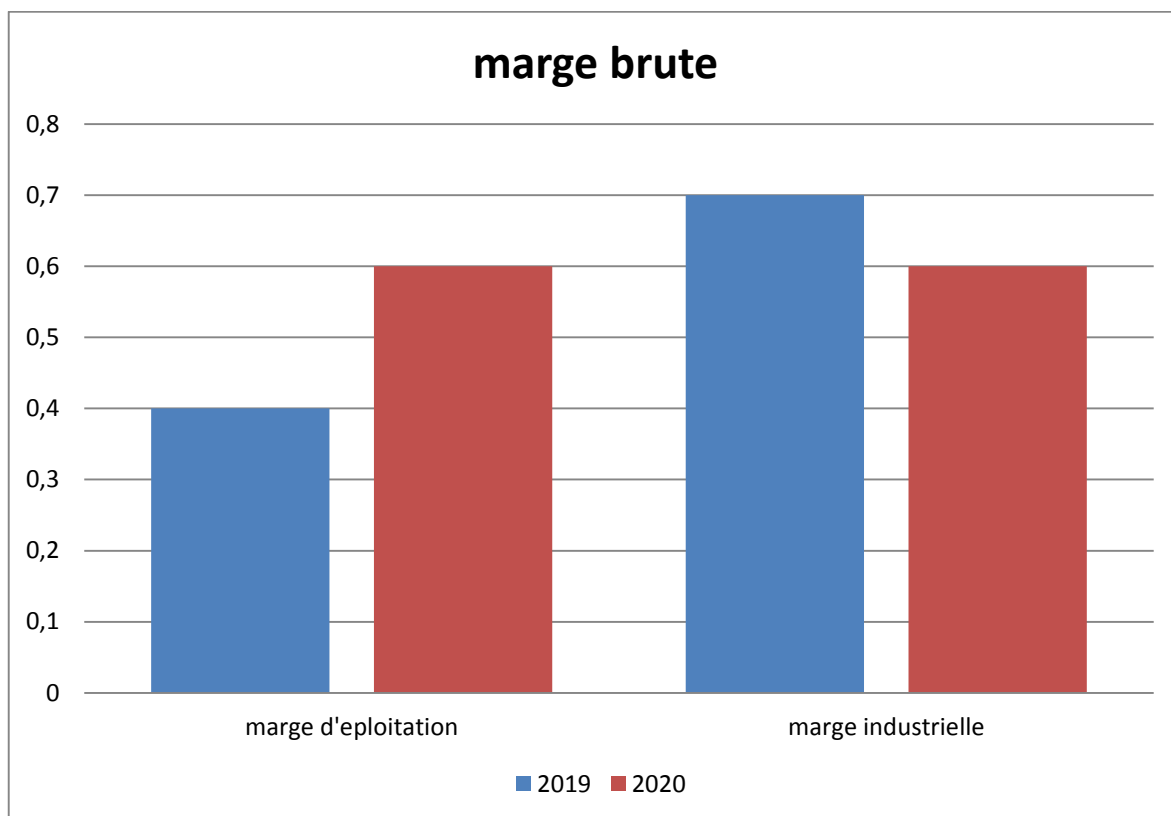
Tableau n°33 : calcul de la marge brute

Désignations	2019	2020
EBE	142 588	74 116
Valeur ajoutée	203 620	120 688
Marge industrielle=EBE/Valeur ajoutée	58.5%	36.8%
Chiffre d'affaires	243 702.5	201 013.4
Marge d'exploitation=EBE/CA	83.5%	60.03%

Source : fait par nous-mêmes sur la base des tableaux n°6, 21

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Graphique n° 14: représentation de la marge brute



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°33

Le taux de marge industrielle mesure la part des richesses créées par le processus d'exploitation de la BTI dans la valeur ajoutée. Dans notre cas les résultats de ce ratio sont satisfaisant en 2019 le taux est de **58.5%**, et **36.8%** en 2020.

Le taux de marge d'exploitation mesure la marge d'EBE rapportée au chiffre d'affaires. On constate que la SARL BTI dégage un taux de marge d'exploitation très significatif dans les deux années d'étude soit un taux de **83.5%** en 2019 et **60.03%** en 2020 ce qui est un bon signe pour l'entrepris. Cela veut dire que le cycle d'exploitation de l'entreprise réalise des excédents d'exploitation. En enregistrant quand même une baisse en 2020 ce qui est justifié par l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'entreprise, à savoir le ralentissement de l'exploitation ainsi qu'à la régression du chiffre d'affaire de la SARL BTI.

6.2. Le taux de marge nette

$$\text{Taux de marge nette} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaire (HT)}} * 100$$

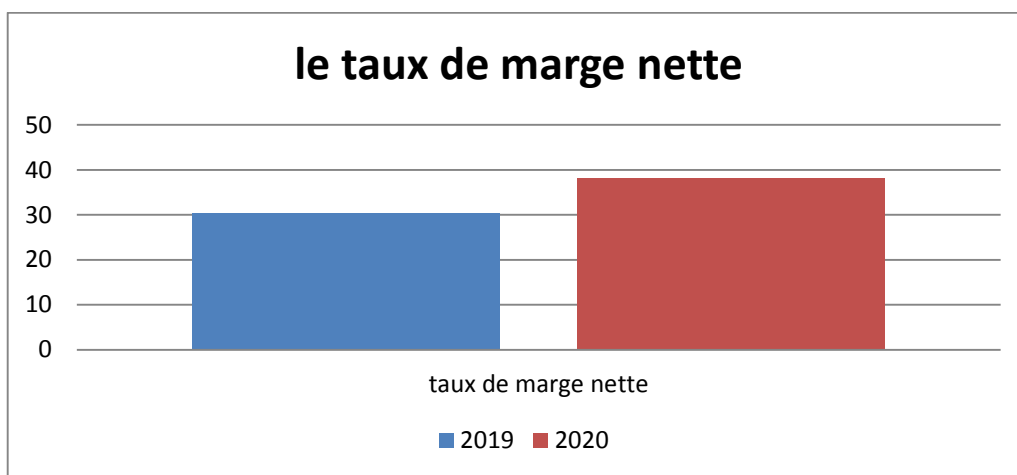
Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Tableau n°34 : calcul de la marge nette

Désignations	2019	2020
Résultat net	74 191	76 645
Chiffre d'affaire	243 702.5	201 013.4
Taux de marge nette	30.4%	38.1%

Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°6, 21

Graphique n°15 : le taux de marge nette



Source : fait par nous-mêmes sur la base du tableau n°34

D'après le ratio calculé ci-dessus, nous constatons que celle-ci est positive pour les deux l'exercice à savoir un taux de **30.4%** en 2019 et **38.1%** en 2020. on remarque une légère augmentation du taux de marge nette de la SARL BTI en 2020 ce qui se justifie par la hausse du résultat net.

Chapitre 04 : L'analyse de la rentabilité de la SARL BTI a la lumière de la crise sanitaire COVID-19

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons étudié l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de la SARL BTI sur les deux années d'exercices 2019-2020 ce qui nous a permis dans un premier lieu de découvrir l'entreprise. Puis après avoir procédé au calcul de quelque indicateurs qui nous ont permis de se rendre compte de la réalité que vit de la SARL BTI en ce qui concerne sa situation financière

En effet l'analyse des différents équilibres et ratios financiers nous à montrer que la SARL BTI présente des manques de liquidités à long et court terme, une situation accentuée en 2020 par la crise sanitaire, et nous remarquons aussi que sa trésorerie est positive, ce qui lui permet d'être toujours solvable.

A partir de l'analyse de son activité on déduit que la totalité des soldes intermédiaires de gestion sont satisfaisants et elle possède une capacité d'autofinancement positive

La SARL BTI est rentable étant donné que la rentabilité financière, économique et commercial soient satisfaisante (respect des normes préconisées), on remarque aussi que l'effet de leviers financier positif.

D'après tout ce qui précède, on constate que le chiffre d'affaire réalisé par l'entreprise à travers les deux exercices est très important, donc il est suffisant par rapport aux charges qu'elle subit, ce qui justifie les résultats positifs obtenus ainsi que les ratios positifs de rentabilité.

En somme, il faut retenir que la crise sanitaire du COVID-19 et les mesures de lutte du gouvernement algérien affectent significativement les activités des entreprises du secteur bâtiment tant sur le plan de leur fonctionnement que sur leur performance économique et financière.



Conclusion Générale



Conclusion Générale

Au terme de cette étude menée pour apprécier la structure, l'activité ou la rentabilité d'une entreprise à la lumière de la crise sanitaire COVID-19. Elle nous a permis de déceler les points forts et les points faibles de l'entité, à partir d'un diagnostic établi, auquel un jugement sera porté, puis en apporter des solutions, contribuant ainsi à la résolution aux problèmes de la crise sanitaire.

Cette analyse s'apprécie ensuite par l'analyse du bilan et des soldes intermédiaires de gestion ainsi que les ratios de structure, rentabilité et activité. On est passés d'une étude des bilans patrimoniaux à une étude des indicateurs financiers et l'évaluation des différents types de ratios. Les données financières peuvent varier substantiellement d'une période à l'autre et d'une compagnie à l'autre. Pour rendre la comparaison plus facile, les ratios financiers ramènent les chiffres à leur plus simple expression, ce qui en facilite la lecture, et permettent une prise de décision plus rapide.

La propagation du coronavirus a impacté largement l'activité économique surtout au niveau des entreprises qui ont été considérablement touchées par l'arrivée de cette crise sanitaire. Et suite au confinement qui a été impactées à travers des multiples canaux de transmission, principalement l'arrêt de la production, la fermeture des points de ventes et l'arrêt de recouvrement interentreprises ainsi que la suspension des opérations du commerce international.

La mise en pratique de toutes nos connaissances théoriques pendant notre période de stages chez la SARL BT IZERKHEF a été bien bénéfique. En effet, cela nous a permis de détecter ses difficultés causées par la pandémie COVID-19 et ses impasses financières qu'on a ensuite exploitées pour en tirer des conclusions, et ainsi formuler des hypothèses sur la façon dont l'entreprise pourrait résoudre ses difficultés financières, afin d'améliorer sa rentabilité ou voir mieux, la rendre peut-être optimale.

D'après l'analyse de la rentabilité à la lumière de la crise sanitaire COVID-19 que nous avons effectuée au sein de la SARL BT IZERKHEF, qui nous a menés aux conclusions suivantes :

L'analyse des différents équilibres financiers nous a permis de voir que l'entreprise est en déséquilibre à long et moyens termes et n'est pas autonome financièrement.

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion ainsi que les ratios a montré que l'entreprise, présente un taux de rentabilité positif, en effet l'entreprise, sur les deux années

Conclusion Générale

d'exercices 2019 et 2020 elle est rentable sur le plan économique et sur le plan financier. Une situation qui favorise directement la notion capacité d'autofinancement.

Ces résultats nous ont permis de répondre à notre hypothèse selon laquelle la rentabilité de l'activité de la SARL BT IZERKHEF est-elle suffisante pour assurer ses performances financières et économiques pour les années 2019 et 2020 malgré le ralentissement de son activité dû la crise sanitaire COVID-19 ce qui est bel et bien le cas.

L'analyse de l'activité de la SARL BT IZERKHEF nous a permis de prouver que cette entreprise exerce une activité bénéfique, signifiant ainsi qu'elle pourra faire face à ces engagements d'ordre financier et d'ordre exploitation. Car la SARL BT IZERKHEF est une entreprise très ressentie ce qui justifie son épargne de lourde impact de la crise sanitaire COVID-19 sur ces résultats ainsi que les remboursements du sinistre. N'empêche que les résultats de notre étude nous indiquent tout de même que la SARL BT IZERKHEF a elle aussi subit des pertes de près de 50% de leur chiffres d'affaires (CA) en 2020 à cause de la pandémie du COVID-19 comme l'a indiqué Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) dans son enquête sur impact de la crise sanitaire sur les entreprises.



Bibliographie



Bibliographie

Ouvrage :

- Armand Dayan : « Manuel de gestion/volume 2 », 2ème édition.
- Béatrice et Francis GRANGUILLOT, « analyse financière », édition GUALINO, 6emeÉdition, paris 2002.
- CHADOURNE. D, « Comptabilité National Financière», paris 2005-2006

- CHIHA.K « finance d'entreprise» édition Dar Homa. Alger 2009
- COHEN Elie « l'analyse financière ». Éditions Economica, 6ème édition, Paris, 2006.
- COHEN-Sakalli Edgard. Trois mesures de l'évolution de la rentabilité de 1962 à 1972. In : ECONOMIE et statistique, n°60, Octobre 1974. Pp. 17-30.
- CONSO. P et HEMICL.F, « Gestion Financière de L'entreprise », 10° édition, éd DONUD.
- Edith GINGLINGER. «Gestion financière de l'entreprise».édition DALLOZ. France. 1991
- Farouk BOUYACOUB : « L'entreprise et le financement bancaire», éd, CASBAH, Algérie, 2003, p 209.
- Pierre RAMAAGE, « analyse et diagnostic financier », édition d'organisation, paris 2001.
- PIGET, P. «Gestion Financière de L'entreprise ». Ed ECONOMICA. Paris .1998.
- NIPPERT Anne «Finance d'entreprise» Ed Gualino, France, 2008
- Pierre VIRNIMMEN. «Finance d'entreprise» 7eme éd. Édition DALLOZ 2009
- LEGROS, G, « mini manuel de finance d'entreprise », édition DONUD, PARIS, 2010.
- MELYON G. (2007) Gestion financière, Bréal, France.
- LANGLOIS. G, « gestion financière », édition FOUCHER, Paris, 2005.

Dictionnaires :

- De Boisonelle, M, H. Dictionnaire de gestion, édition ECONOMICA, Paris, 1998.

Mémoire :

- TEBANI. N, OUADEFEL. N. Mémoire « le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance de l'entreprise » 2016
- IKENE A KHABER H. Mémoire « Analyse financière de l'activité et de la rentabilité d'une entreprise : Cas NAFTAL District commercialisation » 2016-2017
- TUDIUNDILE.K, « la rentabilité et l'autofinancement au sein d'une entreprise cas de l'ONTRA 2007-2009 », mémoire de fin d'étude, science commerciale et financières, institut supérieur de commerce de la république démocratique du CONGO, 2010-2011.

Site internet :

- www.who.com. Le site officiel de l'organisation mondiale de la santé (OMG)
- www.imf.org le site officiel du fond monétaire international 4 aout 2020
- www.unwto.org le site officiel de l'organisation mondial du tourisme 28 juin 2020
- www.aps.dz. « communiqué de presse du 27avril 2020 »
- Algérie éco novembre 2020



Liste des illustrations



Liste des tableaux :

- Tableau n°1** : tableau de plus-values et moins-values
- Tableau n°2** : CAF par la méthode soustractive
- Tableau n°3** : CAF par la méthode additive
- Tableau n°4** : présentation des PIB
- Tableau n°5** : l'actif du bilan financier
- Tableau n°6** : passif du bilan financier
- Tableau n°7** : Actif en grande masse
- Tableau n°8** : Passif en grande masse
- Tableau n°09** : calcul du FR par le haut du bilan
- Tableau n°10** : calcul du FR par le bas du bilan
- Tableau n°11** : calcul du BFR
- Tableau n°12** : calcul de la trésorerie nette méthode 1
- Tableau n°13** : calcul de TN méthode 2
- Tableau n°14**: ratio de l'autonomie financière
- Tableau n°15**: ratio de financement propre
- Tableau n°16** : ratio de l'endettement
- Tableau n°17** : ratio de financement permanent
- Tableau n°18** : ratio de liquidité générale
- Tableau n°19** : ratio de liquidité réduite
- Tableau n°20** : ratio de liquidité immédiate
- Tableau n°21** : Soldes intermédiaires de gestion
- Tableau n°22**: calcul de la CAF par la méthode soustractive
- Tableau n°23**: calcul de la CAF par la méthode additive
- Tableau n°24**: le taux de croissance du CA
- Tableau n°25** : le taux de croissance de la VA
- Tableau n°26** : le taux d'intégration
- Tableau n°27** : la rentabilité des actifs de la BTI
- Tableau n°28** : la rentabilité des capitaux employé de la BTI
- Tableau n°30** : la rentabilité financière
- Tableau n°31** : calcul de la rentabilité commerciale
- Tableau n°32** : le taux de rentabilité globale
- Tableau n°33** : calcul de l'effet de levier financier
- Tableau n°34** : calcul de la marge brute

Tableau n°35 : calcul de la marge nette

Liste des figures :

Figure n°1 : Le mécanisme de l'effet de levier

Figure n°2 : La relation entre les trois formes de rentabilité (d'exploitation, économique, financière)

Figure n°3 : présentation de bilan financier après répartition de résultat

Figure n°4 : du bilan comptable au bilan financier

Figure n°5 : schématisation du bilan financier en grandes masses

Figure n°6 : représentation de l'ensemble des soldes intermédiaires de gestion

Figure n°7 : représentation de l'origine et la destination de l'autofinancement.

Figure n°8 : la variation de la consommation et de l'investissement

Figure n°9 : Impact des déficits jumeaux sur les réserves de change en mois

Figure n°10 : les échanges internationaux

Figure n°11 : la régression de la production nationale

Figure n°12 : Organigramme de la SARL BT IZERKHEF

Figure n°13 : Les étapes du processus de production de brique

Liste des graphiques :

Graphique n°1 : variation du PIB de quelques pays

Graphique n°2 : Représentation de l'actif en grande masse

Graphique n°3 : Représentation du passif en grande masse

Graphique n°4 : l'équilibre financier

Graphique n°5 : ratios de structure

Graphique n°6 : les ratios de liquidité

Graphique n°7 : représentation de l'évolution des SIG

Graphique n°8 : représentation de l'évolution de la CAF

Graphique n°9 : le taux d'intégration

Graphique n°10 : représentation graphique de l'évolution de la rentabilité économique

Graphique n°11 : représentation de la rentabilité commerciale

Graphique n°12 : le taux de rentabilité globale

Graphique n°13 : l'effet de levier financier

Graphique n°14 : représentation de la marge brute

Graphique n°15 : le taux de marge nette



Annexes



Annexes

Annexe 1 : structure de l'actif du bilan comptable

Actif	Note	N brute	Amorti et prov	N net	N_1
ACTIFS NON COURANTS					
Écart d'acquisition - Goodwill Positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
Immobilisations encours					
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances					
Rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non Courants					
Impôts différés actif					
Total actif non courant					
Actif courant					
Stocks et encours					
Créances et emplois assimilés					
Clients					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers					

Courants					
Trésorerie					
TOTAL ACTIF COURANT					
Total actif					

Annexe 02 : structure du passif du bilan comptable

Passif	Note	N	N_1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis			
Capital non appelé			
Primes et réserves- Réserves consolidées (1)			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)			
Autres capitaux propres - Report nouveau			
Part de la société consolidant (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS II			
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Impôts			
Autres dettes			
Trésorerie Passif			
TOTAL PASSIFS COURANTS III			
Total passif			

Source : Journal Officiel République Algérienne N°19, 25 Mars 2009.

Annexe 03 : structure du tableau des comptes de résultat

Compte de résultat/SIG						
	Au 31/xx/x x	%	Au 31/xx/x x	%	Au 31/xx/x x	%
Vente de marchandises +produits vendues (dont exportation)						
=CHIFFRE D’AFFAIRE (CAHT)		100		100		100
Production vendue +Production stockée +Production immobilisée						
PRODUCTION DE L’EXERCICE						
(-) Coût d’achat des marchandises vendues : achat de marchandises (-) variation des stocks de marchandises						
= MARGE COMMERCIALE						
Production (+) Marge commerciale (-) Consommation de l’exercice en provenance des tiers : achats stockés de MP et autres approvisionnements (-) variations des stocks de MP et autres (-) autres achats et charges externes						
= VALEUR AJOUTEE						
(+ Subventions d’exploitation (-) Impôts, taxes et versements assimilés (-) Charges de personnel						
=EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION (EBE)						
(-) Dotations aux amortissements et provisions (+) Reprises d’amortissements et provisions d’exploitation (+) Transferts de charges d’exploitation (+/-) Autres produits et charges						
=RESULTAT D’EXPLOITATION (REX)						

REX + opérations faites en commun (+) produits financiers (-) charges financières						
=RESULTAT COURANT						
(+/-) résultat exceptionnel (-) participation des salariés aux fruits de l'expansion (-) impôts sur les sociétés						
RESULTAT DE L'EXERCICE						

Source : HARANGER -GAUTHIER M., HELOU M., (2008), Diagnostic financier indicateurs et méthodologie, p.88-89.

Annexe 04 : chronologie de la propagation et les effets du COVID-19 dans le monde

Dates	Principaux évènements
24 janvier 2020	Premiers cas européens, en France Deux cas du nouveau coronavirus chinois ont été confirmés en France, les premiers avérés en Europe. Le premier cas concerne un patient hospitalisé à Bordeaux et le deuxième à Paris. Les deux patients hospitalisés qui s'étaient tous les deux rendus en Chine ont été placés en isolement.
25 janvier 2020	Les autorités de Wuhan annoncent l'interdiction de la circulation à compter de minuit. Pékin ordonne des mesures nationales de dépistage dans les trains, les cars et les avions. Outre Wuhan, pratiquement toute la province du Hubei est désormais coupée du monde, portant le nombre total des habitants confinés à plus de 56 millions.
28 janvier 2020	Premières transmissions directes hors de Chine Le Japon et l'Allemagne confirment leur premier cas de malade lié au coronavirus.
30 janvier 2020	L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare l'urgence internationale, sans estimer nécessaire de limiter voyages et échanges avec la Chine où le bilan l'épidémie a atteint 170 victimes.
7 février 2020	L'OMS déclare une pénurie mondiale d'équipements de protection. L'OMS prévient que le monde fait face à un manque chronique d'équipements de protection.
19 février 2020	La barre des 2000 morts dépassées Alors que le bilan dépasse les 2000 morts, l'OMS met en garde contre toute mesure disproportionnée. Plusieurs grandes entreprises mondiales redoutent un impact brutal sur leur activité et leurs résultats. Annulations en cascade de salons internationaux, compétitions sportives et festivités. Suspension des vols vers la Chine. Les contaminations s'accroissent en Italie, Corée du Sud et Iran.
	Plus de 100 000 cas dans le monde. Le nombre de cas de nouveau coronavirus dans le monde a atteint les

<p>6 mars 2020</p>	<p>100 000 dans 91 pays et territoires, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles. Plus de 3400 personnes sont décédées. La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie s'est déclarée fin décembre, comptait 80552 cas, dont 3042 décès. 143 nouvelles contaminations et 30 nouveaux décès.</p> <p>Ailleurs dans le monde, 19 450 cas (2349 nouveaux) ont été recensés, dont 365 décès (31 nouveaux). Les pays les plus touchés après la Chine sont la Corée du Sud (6284 cas dont 196 nouveaux, 42 décès), l'Iran (4747 cas dont 1234 nouveaux, 124 décès), l'Italie (3858 cas, 148 décès), la France (577 cas dont 200 nouveaux, 9 décès).</p>
<p>9 mars 2020</p>	<p>Un krach pétrolier fait plonger les Bourses mondiales</p> <p>Une marée de rouge sur les écrans boursiers: les marchés paniquent, alors que s'exacerbe la crainte d'une dépression économique mondiale, sur fond de krach pétrolier et de propagation du virus.</p> <p>Depuis le début de l'année, les grandes places européennes affichent désormais un plongeon d'entre 19 et 21%.</p>
<p>11 mars 2020</p>	<p>L'Oms qualifie le COVID-19 de pandémie .L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare que l'épidémie du COVID-19 peut être considérée comme une pandémie.</p> <p>Les frontières américaines se ferment progressivement à une trentaine de pays. Gouvernements et banques centrales annoncent des mesures massives pour soutenir l'économie.</p>
<p>13 mars 2020</p>	<p>L'Oms indique que l'Europe est désormais l'épicentre de la pandémie. Plusieurs pays annoncent des mesures de confinement obligatoire</p> <p>D'autres pays conseillent d'abord de rester à la maison et limiter les contacts. Les compagnies aériennes réduisent drastiquement leurs vols. De nombreux pays ferment leurs frontières</p>
<p>18 mars 2020</p>	<p>plus de 200 000 cas sont recensés dans le monde. L'Italie particulièrement est devenue le pays totalisant le plus de décès (près de 3500). Les annonces de confinements nationaux ou locaux se multiplient.</p>
<p>23 mars 2020</p>	<p>Le FMI met en garde contre une récession pire qu'après la crise financière de 2008. les ministres des finances et les banquiers centraux sont prévenus que les perspectives de croissance mondiale étaient négatives pour 2020 et le FMI indique qu'il fallait s'attendre à une récession au moins aussi grave que pendant la crise financière mondiale ou pire.</p>
<p>24 mars 2020</p>	<p>les Jeux olympiques de Tokyo sont reportés</p> <p>Initialement programmés en juillet-août 2020, les JO ont été officiellement reportés à 2021, au plus tard à l'été, une première en temps de paix pour les Jeux de l'ère moderne.</p> <p>L'Oms prévient que les États-Unis, où les contaminations explosent, pourraient bientôt devenir l'épicentre de l'épidémie.</p>

25 mars 2020	<p>l'ONU avertit que l'expansion de la pandémie menace l'humanité toute entière. Le Sénat américain approuve un plan de 2 000 milliards de dollars de soutien à l'économie.</p> <p>Plus de 3 milliards de personnes sont appelées à se confiner dans le monde.</p>
2 avril 2020	<p>1 million de cas dans le monde. La barre d'un million de cas officiellement recensés est franchie dans le monde, alors que la moitié de l'humanité est désormais confinée.</p>
8 avril 2020	<p>Début du déconfinement à Wuhan</p> <p>Des centaines de passagers s'apprêtent à quitter Wuhan en train au moment où les autorités levaient le bouclage imposé depuis deux mois à la ville chinoise berceau de l'épidémie.</p>
14 avril 2020	<p>L'Autriche est le premier pays européen à assouplir les mesures de confinement. L'ouverture de plus de 4600 magasins à condition de s'assurer qu'il n'y ait qu'un seul client par 20 mètres carrés. Les horaires d'ouverture sont limités de 7h40 à 19h.</p> <p>États-Unis: le CDC (Centers for Disease Control and Prevention) rapporte que plus de 9 000 travailleurs de la santé ont contracté COVID-19 et que 27 sont morts. L'âge médian était de 42 ans et 73% étaient des femmes. Les décès sont survenus le plus souvent chez les personnes âgées de ≥ 65 ans.</p>
24 avril 2020	<p>La Commission nationale chinoise de la Santé a signalé n'avoir enregistré aucun nouveau cas au cours des 7 derniers jours dans la province de Hubei, dont la ville de Wuhan est l'épicentre de la pandémie.</p>
2 mai 2020	<p>Le niveau d'urgence a été abaissé du plus élevé au deuxième plus élevé dans la province chinoise du Hubei.</p> <p>La reprise des cours dans les écoles à Wuhan.</p>
11 mai 2020	<p>11 mille 656 cas de la COVID-19 ont été observés en Russie en 24 heures. Le nombre de cas dans le pays a atteint 221 344, devenant le pays avec le plus de cas après les États-Unis et l'Espagne</p>
22 mai 2020	<p>le Brésil est devenu le pays avec le plus de cas, après les États-Unis. l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Afrique sont devenues les nouvelles zones de propagation de l'épidémie.</p>
5 juillet 2020	<p>l'OMS a rapporté que les essais de la combinaison de médicaments "hydrox chloroquine" et "lopinavir/ritonavir" utilisés pour traiter la COVID-19 ont été arrêtés au motif qu'ils "n'ont pas réussi à réduire les taux de mortalité".</p>
5 août 2020	<p>le ministre Afghan de la santé a annoncé que, bien qu'il y ait environ 36 000 cas enregistrés dans le pays, on estime que 10 millions de personnes sont infectées par la COVID-19.</p>
11 août 2020	<p>la Russie a approuvé l'utilisation limitée du vaccin COVID-19 développé par l'Institut Gamaleye, qui n'a pas encore achevé les essais</p>

	cliniques de deuxième phase.
18 novembre 2020	la société pharmaceutique américaine Pfizer et le scientifique Turc, le Prof. Dr. Ugur Sahin, co-fondateur de la société de biotechnologie allemande BioNTech, ont annoncé avoir terminé les essais cliniques du vaccin potentiel contre la COVID-19, avec un taux d'efficacité annoncé de 95 %. Et ainsi le premier vaccin est certifié
19 décembre 2020	la FDA a approuvé l'utilisation d'urgence du vaccin contre la Covid-19, cette fois développé par la société de biotechnologie américaine Moderna avec le soutien de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses (NIAID).
21 décembre 2020	l'Agence européenne des médicaments (EMA) a approuvé l'utilisation du vaccin Pfizer/BioNTech dans les pays de l'UE
08 janvier 2021	42 pays déploient des campagnes de vaccination contre le COVID-19, dont 36 pays à revenu élevé et six à revenu intermédiaire, a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'un point de presse .
11 janvier 2021	À l'échelle mondiale, les cas confirmés de COVID-19 dépassent les 90 millions.
13 janvier 2021	Le groupe de travail sur l'acquisition de vaccins de l'Union africaine sécurise 270 millions de vaccins COVID-19 pour les pays africains, marquant le premier lot obtenu pour les efforts de vaccination à l'échelle du continent. Les vaccins proviendront de Pfizer et AstraZeneca dans le cadre d'un accord avec le Serum Institute of India et Johnson & Johnson .
15 janvier 2021	Le monde dépasse les 2 millions de décès dus au COVID-19 .Les agents de santé sont épuisés, les systèmes de santé sont mis à rude épreuve et nous constatons que les réserves d'oxygène s'amenuisent dangereusement dans certains pays
21 janvier 2021	Il y a un besoin "urgent" d'oxygène sur le continent africain alors que les taux de mortalité augmentent, a déclaré John Nkengasong, directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies , lors d'une conférence de presse. Au milieu de la première vague de cas du continent, le taux de mortalité de l'Afrique était inférieur à la moyenne mondiale, mais il a maintenant dépassé celui de la deuxième vague du continent.
30 janvier 2021	Un an s'est écoulé depuis que l'OMS a déclaré une urgence de santé publique de portée internationale suite à l'épidémie de COVID-19.

12 février 2021	<p>La Banque mondiale approuve 5 millions de dollars de l'Association internationale de développement pour aider le Cap-Vert à accéder aux vaccins COVID-19. Il s'agit de la première opération financée par la Banque mondiale en Afrique pour soutenir le plan de vaccination d'un pays.</p>
4 mars 2021	<p>L'Afrique de l'Est pourrait "assister au début d'une troisième vague" de la pandémie, a déclaré John Nkengasong, directeur des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, lors d'un point de presse.</p>
29 mars 2021	<p>À l'échelle mondiale, le nombre de cas de COVID-19 augmente pour la sixième semaine consécutive, avec une augmentation de 14% par rapport à la semaine dernière et une augmentation de 5% des décès</p>
6 avril 2021	<p>Le monde pourrait subir un "revers mondial massif" dans la lutte contre la maladie à coronavirus avec l'émergence de nouvelles variantes du virus</p>
12 avril 2021	<p>Les deux premiers mois de 2021 ont inclus six semaines consécutives de baisse des cas de COVID-19 dans le monde, mais les cas ont de nouveau augmenté au cours des sept dernières semaines, a déclaré le directeur général de l'OMS.</p>
16 avril 2021	<p>Les cas confirmés de COVID-19 de la variante B1617 augmentent depuis le début de 2021.</p>
19 avril 2021	<p>plus de 5,2 millions de nouveaux cas de COVID-19 – le nombre le plus élevé signalé en une seule semaine pendant la pandémie, selon l'OMS.</p>
7 juin 2021	<p>Malgré la baisse mondiale des infections au COVID-19 d'une semaine sur l'autre au cours des six dernières semaines, il y a eu une augmentation de 25% de la maladie en Afrique au cours de la semaine dernière, déclare Bruce Aylward, coordinateur et responsable de l'ACT- Accelerator, lors d'un point de presse.</p>
13 juin 2021	<p>Les dirigeants du G-7 s'engagent à partager au moins 870 millions de doses de vaccin COVID-19 "au cours de l'année prochaine", portant les engagements du G-7 à un total de 1 milliard de doses. Ils visent à livrer au moins la moitié des doses d'ici la fin de 2021 principalement via COVAX.</p> <p>Les cas de COVID-19 en Afrique ont augmenté de 52% la semaine dernière et les décès ont augmenté de 32%, déclare Tedros lors d'une</p>

18 juin 2021	conférence de presse, ajoutant que moins de 1% de la population du continent a été vaccinée.
27 juillet 2021	<p>La Banque mondiale lance un nouveau mécanisme de financement pour les achats de vaccins COVID-19 via COVAX. Les pays souhaitant acheter des vaccins par le biais du système de partage des coûts d'engagement de marché avancé rencontraient des problèmes pour garantir les paiements. La banque fournira désormais une confirmation de paiement au nom de dizaines de pays, permettant ainsi davantage d'achats groupés à moindre coût.</p>
2 aout 2021	<p>Le Fonds monétaire international approuve une allocation de 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux – le plus important décaissement de ce type dans l'histoire de l'institution – pour aider les pays à faire face à la pandémie de COVID-19. Selon le FMI, environ 275 milliards de dollars atteindront la grande catégorie des « marchés émergents et pays en développement ». Les pays aux revenus les plus faibles en recevront le moins. Les pays africains ne devraient recevoir que 6,4 % de l'allocation totale.</p>
31 aout 2021	<p>L'OMS dit qu'elle surveille une nouvelle variante de COVID-19 connue sous le nom de "mu". Il a été identifié pour la première fois en Colombie en janvier. "La variante Mu a une constellation de mutations qui indiquent des propriétés potentielles d'évasion immunitaire", a écrit l'agence dans une mise à jour hebdomadaire sur la pandémie.</p>
15 septembre 2021	<p>Les Nations Unies avertissent que les pays dits en développement subiront des pertes économiques de 12 billions de dollars jusqu'en 2025 en raison de la pandémie. Le chiffre est réduit à 8 billions de dollars si la Chine, que la Conférence des Nations Unies sur la mondialisation et le développement la division des stratégies de développement considère une économie en développement, est exclue.</p>
1 novembre 2021	<p>Les décès dus au COVID-19 confirmés dans le monde dépassent les 5 millions .</p>
24 novembre 2021	<p>Une nouvelle variante appelée omicron a été signalée pour la première fois à l'OMS depuis l'Afrique du Sud.</p>
6 décembre 2021	<p>Selon les estimations du «Rapport mondial sur le paludisme» de l'OMS, 2020 a vu 47 000 décès supplémentaires dus au paludisme - une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente - en raison des perturbations des efforts de prévention, de diagnostic et de traitement au milieu de la pandémie.</p>

14 décembre 2021	L'Afrique connaît l'augmentation la plus rapide des cas de COVID-19 cette année avec un pic de 83% de nouveaux cas la semaine dernière, mais avec moins de décès que les précédentes augmentations de cas, selon l'OMS.
22 décembre 2021	3,5 millions de personnes sont mortes du COVID-19 en 2021, ce qui représente un nombre de décès plus élevé que les décès combinés du VIH, du paludisme et de la tuberculose en 2020. Environ 50 000 personnes sont mortes du COVID-19 chaque semaine.

Source : réaliser par nous même à partir des recherches sur les différents sites internet

Annexe 05 : la chronologie des mesures sanitaire prise par le gouvernement

Dates	Les principales mesures
03 février 2020	« La compagnie aérienne nationale air Algérie annonce la suspension de ses vols vers la chine en raison de l'épidémie du COVID-19 » ¹
04 mars 2020	Air Algérie suspend temporairement ses vols à destination de milan en Italie à partir du 10 mars
10 mars 2020	l'interdiction des rassemblements sportifs, culturels, politiques, salons et foires. Ainsi que, les matchs de football se dérouleront sans public
12 mars 2020	« la fermeture de toutes les écoles (trois cycles d'enseignement : primaire, moyen et secondaire), les universités, les centres de formation professionnelle, ainsi que tous les établissements d'enseignement, à compter du 12 mars jusqu'à la fin des vacances du printemps le 5 avril, à l'exception des facultés où se déroulent des examens de rattrapages.
13 mars 2020	l'Algérie et le Maroc conviennent de suspendre temporairement les vols. » ² Air Algérie a décidé de suspendre temporairement tous ses vols de et vers la France et vers l'Espagne, Tunisie, Égypte, États arabes unis, Qatar et Jordanie à compter du 16 mars au 4 avril 2020
17 mars 2020	- la fermeture de toutes les mosquées et les lieux de culte sur le territoire algérien et la suspension de toutes les prières collectives jusqu'à nouvel ordre. L'appel à la prière est cependant maintenu. - la fermeture de la frontière terrestre entre l'Algérie et la Tunisie - la fermeture de toutes les frontières terrestres avec les pays voisins et la suspension immédiate de toutes les liaisons aériennes et maritimes de et vers l'Algérie.

¹ APS : « communiqué de presse 03 février 2020 »

² APS : « communiqué de presse du 12 mars 2020 »

	<p>-les autorités algériennes, pour contenir la propagation de l'épidémie, mettent à l'arrêt les avions et les bateaux depuis et vers l'Algérie, laissant des milliers de touristes et d'expatriés désireux de rentrer au pays, bloqués à l'étranger</p> <p>- Le gouvernement lance des vols exceptionnels pour rapatrier les ressortissants algériens</p>
18 mars 2020	<p>les autorités algériennes imposent, un isolement d'une durée de 14 jours aux ressortissants algériens rapatriés dans des centres de confinement avec prise en charge médicale. Quatre établissements du Groupe public Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HHT) et plusieurs établissements hôteliers privés ont été mis à la disposition des autorités afin de pouvoir accueillir les 7 515 citoyens rapatriés.</p>
19 mars 2020	<p>la suspension de tous les moyens de transport en commun publics et privés à l'intérieur des villes et inter-wilaya ainsi que le trafic ferroviaire, la démobilité de 50 % des employés avec maintien du salaire, la démobilité des femmes travailleuses ayant des enfants en bas âge et la fermeture temporaire des Cafés et restaurants dans les grandes villes. Ces mesures s'appliqueront du 22 mars au 4 avril, prolongeables en fonction de la situation.</p>
21 mars 2020	<p>La création d'une commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du COVID-19 en Algérie, qui regroupe les représentants de plusieurs secteurs, notamment la Santé et la population, l'Industrie pharmaceutique et la Communication et un comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du COVID-19.</p>
23 mars 2020	<p>mettre la wilaya de Blida en confinement total, à domicile, pour une durée de dix jours, renouvelable, avec l'interdiction de circulation de et vers cette wilaya, un confinement partiel dans la wilaya d'Alger de 19 heures à 7 heures du matin avec interdiction de tout rassemblement de plus de deux personnes, la fermeture des salles de fêtes, de célébrations, de festivités familiales, des cafés, restaurants et magasins, à l'exception de ceux d'alimentation sur l'ensemble du territoire algérien, l'application de la distanciation physique dans tout établissement et lieu recevant le public et l'interdiction de circulation des taxis à travers tout le territoire national.</p>
	<p>-l'extension de la mesure de confinement partiel de 19 heures à 7 heures du matin à neuf autres wilayas à compter du 28 mars 2020, il s'agit des wilayas de Constantine, d'Oran, de Sétif, Tipaza, Tizi Ouzou, Batna, El Oued, Médéa et Boumerdès. Cette mesure a été étendue le 1er avril à quatre nouvelles wilayas, la wilaya de Bejaïa, Aïn Defla, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj, elle a pris effet le 2</p>

<p>27 mars 2020</p>	<p>avril.</p> <p>-l'Entreprise du port d'Alger a lancé une grande opération de désinfection de l'ensemble de ses infrastructures, en outre, son PDG a indiqué que l'ensemble des marchandises sont dorénavant désinfectées avant leur débarquement.</p> <p>D'autre part, des campagnes de sensibilisation contre le coronavirus ont été organisées ainsi que des affiches de sensibilisation distribuées et placardées dans les espaces publics afin de sensibiliser les citoyens aux risques du COVID-19 et aux moyens d'y faire face.</p>
<p>30 mars 2020</p>	<p>la prolongation des vacances scolaires de printemps au 19 avril 2020.</p> <p>le confinement partiel de 19 heures à 7 heures est étendu à toutes les wilayas d'Algérie, à l'exception de Blida qui reste soumise à un confinement total. Dans les wilayas d'Alger, Oran, Bejaïa, Sétif, Tizi Ouzou, Tipaza, Tlemcen, Aïn Defla et Médéa, les horaires du confinement partiel ont été élargis de 15 heures à 7 heures du matin. La mesure entre en vigueur le 5 avril et s'applique jusqu'au 19 avril.</p>
<p>23 avril 2020</p>	<p>la levée du confinement total à Blida au profit d'un confinement partiel de 14 heures à 7 heures du matin et son allègement dans neuf autres wilayas dont Alger, de 17 heures (au lieu de 15 heures précédemment) à 7 heures du matin. Deux jours après, le gouvernement autorise la réouverture de certains commerces.</p>
<p>Novembre 2020</p>	<p>le gouvernement algérien décide de durcir les mesures de confinement dans la plus grande partie du pays en raison de la recrudescence des cas de contamination, avec un couvre-feu étendu de 19 heures à 4 heures.</p>
<p>7 avril 2021</p>	<p>L'Algérie a commencé de produire le vaccin russe Sputnik V en septembre, a déclaré le ministre de l'industrie pharmaceutique du pays.</p>
<p>1 Juin 2021</p>	<p>La réouverture partielle des frontières aériennes est effective depuis le 1er Juin 2021 pour 9 pays. Les voyageurs doivent présenter à l'embarquement un test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures et devront réaliser un test antigénique à leurs frais à l'arrivée.</p>
<p>26 aout 2021</p>	<p>Un total de 57 600 doses de vaccin COVID-19 arrivent en Algérie</p>

12 octobre 2021

via COVAX. Les doses font partie du million de doses que le Danemark a promis à COVAX.

9 décembre 2021 au 1er janvier 2022

Le ministère des Transports a par ailleurs annoncé le mardi la reprise de liaisons maritimes hebdomadaires pour le transport de voyageurs avec l'Espagne et avec la France. Les frontières terrestres restent cependant fermées.

14 décembre 2021

Le Ministère de l'Éducation nationale ayant enregistré 20 cas confirmés de COVID-19 en milieu scolaire (élèves et personnels) à travers le territoire national, il a été décidé un réaménagement des vacances scolaires d'hiver

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé la détection du premier cas du variant Omicron (B.1.1.529) du SRAS-CoV-2 en Algérie

Annexe 06 :

ACTIF	N			N-1
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles	195 450,00	92 295,83	103 154,17	188 304,17
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtimens	229 071 411,14	3 360 338,40	224 721 072,74	229 000 259,50
Autres immobilisations corporelles	1 803 186 670,15	87 886 233,39	1 715 300 436,76	1 567 230 906,68
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours	10 517 817,40		10 517 817,40	2 514 580,00
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	5 853 445,58		5 853 445,58	5 779 573,58
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	1 847 804 794,27	91 308 867,62	1 756 495 926,65	1 801 993 723,89
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	110 071 487,59		110 071 487,59	46 547 454,67
Créances et emplois assimilés				
Clients	6 809 525,72		6 809 525,72	(-30 195 076,73)
Autres débiteurs	2 263 480,44		2 263 480,44	1 562 937,23
Impôts et assimilés	392 363,33		392 363,33	314 362,39
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants	47 550 933,64		47 550 933,64	38 707 938,74
Trésorerie				
TOTAL ACTIF COURANT	167 087 790,92		167 087 790,92	57 037 316,30
TOTAL GENERAL ACTIF	2 014 892 585,19	91 308 867,62	1 923 583 717,57	1 859 031 040,20

Annexe 7

BILAN (PASSIF)		
	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	8 000 000,00	8 000 000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	63 274 864,04	3 447 992,29
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net du groupe (1)	76 644 945,67	61 826 297,80
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	147 919 809,71	73 274 664,04
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières	1 205 098 502,45	1 271 261 250,00
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II	1 205 098 502,45	1 271 261 250,00
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	93 711 107,29	77 042 329,11
Impôts	2 919 443,00	2 578 791,42
Autres débiteurs	470 532 538,77	425 164 513,61
Tresorerie passif	2 455,25	2 565 894,91
TOTAL III	570 586 805,41	508 175 126,75
TOTAL GENERAL PASSIF ((I+II+III))	1 923 583 717,57	1 859 031 040,79

Annexe 8

SOCIETE SARL BTI

EXERCICE

CENTRE ZONE INDUSTRIELLE OUED AISSI TIZI-OUZOU

COMPTES DE RESULTATS PAR NATURE

U =10³ DA

Libellé	note	2020	2019
Ventes et produits annexes		239 206	348 007 ,2
Subvention d'exploitation		0,00	0,00
Variations stocks produits finis et en cours		19 363	2 005
I - Production de l'exercice		258 569	350 012
Achats consommés		-91 057	-109 148
Services extérieures et autres consommations	824	-46	-37 244
II - Consommation de l'exercice		- 137881	-146393
III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		120 688	203 620
Charges de personnel		-46 093	-58 891
Impôts, taxes et versements assimilés		- 479	-2 140
IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		74 116	142 588
Autres produits opérationnels		5 470	2 192
Autres charges opérationnelles		- 150	-0,180
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur		- 64 456	-32 222
Reprise sur pertes de valeur et provisions		0,00	0,00
V - RESULTAT OPERATIONNEL		14 980	112 558
Produits financiers		76 219	17,232
Charges financières		-12 484	-38 382
VI - RESULTAT FINANCIER		63 735	-38 365
VII - RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		78 715	74 192
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Autres impôts sur les résultats			
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		340 258	352 223
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		- 261 543	-278 030
VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		78 714	74 192
Éléments extraordinaires (produits)			
Éléments extraordinaires (charges)		-2 070	
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE		- 2 070	
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE		76 645	74 191



Table des matières



Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale..... 01

Chapitre 01 : Généralités sur la rentabilité 05

Introduction 05

Section 01 : La notion de la rentabilité..... 06

1. Définition de la rentabilité..... 06

1.1.L'efficacité 07

1.2.L'efficience 07

2. Les types de rentabilité..... 08

2.1.La rentabilité économique 08

2.1.1. Amélioration de la rentabilité économique 08

2.1.2. Les limites de la rentabilité économique 09

2.2.La rentabilité financière 09

2.2.1. Amélioration la rentabilité financière..... 10

2.2.2. Les limites de la rentabilité financière 10

2.3.La rentabilité commerciale..... 10

2.4.L'effet de levier financier..... 11

2.4.1. Définition 11

2.4.2. Formulation 12

2.4.3. Le mécanisme..... 13

2.4.4. Le principe de l'effet 14

2.4.5. L'objectif est les limites de l'effet de levier..... 15

2.4.6. Les limites de l'effet de levier 15

3. Le seuil de rentabilité 16

3.1.Le seuil de rentabilité 16

3.1.1. Le calcul du seuil de rentabilité	17
3.2.Le point mort.....	18
3.3.Marge de sécurité	18
Section 02 : Les documents comptables outils d'appréciation de rentabilité	19
1. Le bilan comptable	19
1.1.Définition du bilan comptable	19
1.2.Composition du bilan comptable	20
1.2.1. L'actif.....	20
1.2.1.1. L'actif immobilisé.....	21
1.2.1.2. Actif circulant	21
1.2.2. Passif	22
1.2.2.1.Les capitaux propres	22
1.2.2.2.Passifs non courants.....	24
1.2.2.3.Passif courant.....	25
2. Le compte de résultat	25
2.1.Définition du compte de résultat.....	25
2.2.La structure du compte de résultat.....	26
2.2.1. Les opérations d'exploitation	26
2.2.1.1. Les produits d'exploitation	26
2.2.1.2. Les charges d'exploitation	27
2.2.2. Les opérations financières	28
2.2.2.1.Les produits financiers.....	28
2.2.2.2.Les charges financières	29
2.2.3. Les opérations exceptionnelles	30
2.2.3.1.Les produits exceptionnels.....	30
2.2.3.2.Les charges exceptionnelles.....	30
2.2.4. Participation des salariés.....	31
2.2.5. Impôt sur les sociétés.....	31
Conclusion.....	32
Chapitre 02 : la démarche de l'analyse de la rentabilité	
Introduction	33

Section 01 : La nécessité du retraitement des documents comptables 34

1. Le passage du bilan comptable au bilan financier.....	34
1.1.Les reclassements	34
1.1.1. Les critères de reclassement des postes du bilan financier	34
1.2. Les retraitements.....	37
1.2.1. Plus-values et moins-values	37
1.2.2. Actif fictif.....	38
2. Les équilibres financiers.....	39
2.1.Fonds de roulement.....	39
2.1.1. Mode de Calcul du FR	39
2.1.2. Interprétation.....	39
2.2.Besoin en fonds de roulement.....	40
2.2.1. Le mode de calcul du besoin en fonds de roulement (BFR).....	40
2.2.2. Les types de besoin en fonds de roulement	41
2.2.2.1.Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).....	41
2.2.2.2.Besoin en fond de roulement hors exploitation (BFRHE).....	41
2.2.2.3.Interprétation BFR	41
2.3. La trésorerie nette	42
2.3.1. Mode de calcul de la trésorerie nette	42
2.3.2. Interprétations	43
3. Les soldes intermédiaires de gestion	43
3.1. Les différentes rubriques des soldes intermédiaires de gestion	44
4. La capacité d'autofinancement comme indicateur de mesure de rentabilité.....	48
4.1.Définition de la CAF	48
4.2.Les méthodes de calcul de la CAF	48
4.2.1. La méthode soustractive	49
4.2.2. La méthode additive.....	50
4.3.Le rôle de la capacité d'autofinancement	51

Section 03 : L'appréciation par méthode de ratios 51

1. Définition d'un ratio.....	52
2. L'intérêt de l'analyse par ratios.....	52
3. Les types de ratios	52

3.1. Les ratios de structures	53
3.1.1. Ratio de l'autonomie financière	53
3.1.2. Ratio de financement propre	53
3.1.3. Ratio d'endettement	53
3.1.4. Ratio de financement permanent	54
3.1.5. Les ratios de liquidité	54
3.1.5.1. Ratio de liquidité générale	54
3.1.5.2. Ratio de liquidité réduite	55
3.1.5.3. Ratio de liquidité immédiate	55
3.2. Les ratios d'activité	55
3.2.1. Le taux de croissance du chiffre d'affaire	55
3.2.2. Le taux de croissance de la valeur ajoutée	56
3.2.3. Le taux d'intégration	56
3.2.4. Le taux de marge commerciale	56
3.2.5. Délai de paiement des créances de clients	56
3.2.6. Délai paiement des fournisseurs	57
3.2.7. Délai rotation des stocks	57
3.3. Les ratios de la rentabilité	57
3.3.1. Les ratios de la rentabilité économique	57
3.3.1.1. La rentabilité des capitaux employés	57
3.3.1.2. La rentabilité de actifs	58
3.3.2. Le ratio de la rentabilité financière	58
3.3.2.1. La rentabilité des capitaux propres	58
3.3.3. Les ratios de la rentabilité commerciale	59
3.3.4. Les ratios de profitabilité	59
3.3.4.1. Le taux de marge nette	60
3.3.4.2. Le taux de marge brute	60
Conclusion	61
Chapitre 03 : La situation épidémiologique du (COVID-19) et ses effets sur l'économie	
Introduction	62
Section 01 : le monde face à la pandémie COVID-19	63
1. Définition de la pandémie COVID-19	63

2. La propagation et l'impact du COVID-19 dans le monde	64
3. L'Algérie et la pandémie du COVID-19.....	64
4. Les mesures d'urgence prise par les autorités Algériennes.....	65
Section 02 : l'impact de la pandémie COVID-19 sur l'économie mondiale.....	66
1. L'impact de la pandémie COVID-19 sur l'activité économique mondiale	66
2. L'effet de pandémie COVID-19 sur la rentabilité des entreprises mondiales	69
2.1. L'impact de la pandémie COVID-19 sur les entreprises bâtiments.....	69
2.2.L'effet de la pandémie COVID-19 sur les secteurs de l'informatique	70
Section 03 : Les effets de la pandémie du COVID-19 sur l'économie Algérienne	70
1. L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur l'activité économique algérienne	
1.1.L'impact de la pandémie (COVID-19) sur l'emploi.....	71
1.2.L'impact de la pandémie (COVID-19) sur la consommation et l'investissement .	72
1.3.L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur la finance publique	73
1.4.L'impact de la pandémie (COVID-19) sur les échanges extérieurs.....	74
2. Les entreprises algériennes face au COVID-19	75
2.1. L'impact sur l'entreprise de produit pharmaceutique Groupe SAIDAL.....	76
2.2.L'impact de la crise sanitaire virus (COVID-19) sur le secteur bâtiment.....	76
3. Les mesures prise par le gouvernement afin de faire face à l'impact de la pandémie .	77
3.1.Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière ...	78
3.1.1. Les mesures fiscales	78
3.1.2. Les mesures prises en matière douanières.....	79
3.1.3. Les facilités bancaires	80
Conclusion.....	82
Chapitre 04 : Analyse de la rentabilité de la SARL BTI à la lumière de la crise sanitaire COVID-19	
Introduction	83
Section 01 : Présentation de l'entreprise.....	84
1. Présentation de la SARL BT IZERKHEF	84
1.1.Historique de la SARL BT IZERKHEF.....	85
1.2.Organigramme de la SARL BT IZERKHEF	86
2. Étapes de fabrication des briques	87

2.1.Types de brique	87
2.2.Les étapes de la production de briques.....	87
2.2.1. L'extraction d'argile	87
2.2.2. Préparation.....	88
2.2.3. Façonnage	88
2.2.4. Séchage	88
2.2.5. Empilage	88
2.2.6. Cuisson	89
2.2.7. Dépilage.....	89
2.2.8. Emballage	89
3. Présentation du service comptabilité et finances de la SARL BTI	90
3.1. Objectifs et moyens de la comptabilité générale.....	90
3.1.1. Les objectifs.....	90
3.1.2. Les moyens	91
3.1.2.1. Les systèmes comptables	91

Section 02 : Présentation des documents comptables de SARL BRIQUETERIE ET

TUILERIE IZERKHEF	91
1. Présentation du bilan financier de la SARL BTI.....	91
1.1. L'actif du bilan	92
1.1.1. Analyse de l'actif du bilan financier.....	92
1.2. Passif du bilan	94
1.2.1. Analyses du passif du bilan	94
1.3. Bilan en grande masse	95
1.3.1. Actif en grande masse.....	95
1.3.2. Passif en grande masse	96
2. Analyse par les indicateurs d'équilibres financiers.....	97
2.1.Analyse de l'équilibre financier à long terme (FR).....	98
2.2.L'équilibre financier à court terme.....	98
2.3.L'analyse par la trésorerie nette	99
3. Analyse par méthode de ratios	100
3.1.Ratio de structure.....	100
3.1.1. Ratio de l'autonomie financière	100
3.1.2. Ratio de financement propre.....	101

3.1.3. Ratio d'endettement.....	101
3.1.4. Ratio de financement permanent	101
3.2. Les ratios de liquidité	102
3.2.1. Ratio de liquidité générale.....	102
3.2.2. Ratio de liquidité réduite	103
3.2.3. Ratio de liquidité immédiate	103
4. Présentation du solde intermédiaire de gestion	104
4.1. Analyse des soldes intermédiaires de gestion	106
4.2. La capacité d'autofinancement (CAF)	108
4.3. Les ratios d'activité	110
4.3.1. Le taux de croissance du chiffre d'affaire	110
4.3.2. Le taux de croissance de la valeur ajoutée	110
4.3.3. Le taux d'intégration	110
Section 03 : analyse de la rentabilité de la BTI par méthode des ratios.....	111
1. rentabilité économique	112
1.1. La rentabilité des actifs ou ROA (Return on assets)	112
1.2. La rentabilité des capitaux employés ou ROCE (Return on capital employed)...	112
2. La rentabilité financière	113
3. La rentabilité commerciale.....	114
4. Taux de rentabilité globale	114
5. L'effet de levier financier.....	115
6. L'analyse de la profitabilité.....	116
6.1. Le taux de marge brute.....	116
6.2. Le taux de marge nette	117
Conclusion.....	119
Conclusion générale	120
Bibliographie	
Liste des tableaux et des figures	
Annexes	
Tables des matières	
Résumé.	

Résumé :

La pandémie du COVID19 a provoqué quasiment l'arrêt de l'activité économique mondiale, en raison des mesures prises pour éviter la propagation de la maladie. Il a fallu faire face à la fois à la maladie, en mettant en place des mesures de confinement sanitaire qui ont fragilisé davantage l'activité des entreprises, ainsi que leur rentabilité.

Dans ce cadre, l'étude pratique menée au sein de la SARL BT IZERKHEF, nous concluant que notre étude financière portée sur les deux années d'exercices 2019 et 2020 nous a permis de nous prononcer sur la situation financière de cette unité et de sa rentabilité. Ce qui nous a permis de déduire qu'elle dégage une rentabilité suffisante pour assurer ses performances financières et économiques malgré les déséquilibres causé par la pandémie COVID-19.

Mots-clés : COVID-19, rentabilité, crise sanitaire, entreprise.

Abstract:

The COVID19 pandemic has brought global economic activity to a virtual standstill, due to the measures taken to prevent the spread of the disease. It was necessary to deal with the disease at the same time, by putting in place health containment measures which further weakened the activity of companies, as well as their profitability.

In this context, the practical study carried out within the SARL BT IZERKHEF, concluding that our financial study covering the two years of the 2019 and 2020 financial years enabled us to comment on the financial situation of this unit and its profitability. This allowed us to deduce that it generates sufficient profitability to ensure its financial and economic performance despite the imbalances caused by the COVID-19 pandemic.

Keywords: COVID-19, profitability, health crisis, business.